LUNDI 13 JUILLET
À CISSAC-MÉDOC
FÊTE NATIONALE EN Musique
19H00 CONCERT École de musique de Cissac
19H45 CONCERT DJEBOKA
21H15 CONCERT The Distillers
23H15 AMBIANCE DJ avec DJ Quove
Restauration sur place | Buvette | Ambiance conviviale & familiale

LE Journal DU Médoc
N°1505 | 1.70€
Vendredi 10 juillet 2026
www.lejournaldumedoc.fr

CONSTRUCTIONS
BATI-MEDOC
20, place Gambetta
LESPARRE
05 56 418 718
Depuis 40 ans
CONSTRUCTEUR DE MAISONS INDIVIDUELLES
www.constructionsbati-medoc.fr

Des questions par wagons et un désir : sauver la ligne

Page 3



TRAIN. Les maires se mobilisent pour demander la modernisation et la régénération de la ligne 42 entre Bordeaux et Le Verdon-sur-mer.

CORDOUAN



Un phare économe en eau et en carburant

Pages 4-5



INDUSTRIE

EMME et Pure Salmon : un été brûlant

Page 8

PRÉVENTION DES NOYADES

Une campagne ciblée pour les 18-25 ans

Page 7



L'ÉDITO |

PHARE D'EAU, PAS FARDEAU


ARCHIVES JDM

Alors que le phare est financièrement en équilibre instable et que de nouvelles pistes de recettes commerciales doivent être présentées durant cet été, Cordouan démontre une fois encore qu'il n'est pas qu'un exploit architectural. Le gardien de l'embouchure de l'estuaire est aussi une machine à rêves et un lieu propice à la recherche de solutions innovantes. Des solutions qui, expérimentées à la petite échelle de ce phare, illustrent bien les enjeux contemporains d'un monde plus sobre en consommation d'énergie et d'eau potable. C'est ce que vous pourrez lire dans le dossier que nous avons choisi de consacrer à ce monument emblématique du Médoc, de la Gironde et de ce que l'on peut appeler - même si l'expression est un peu boursouflée - le génie français. Ainsi avons-nous appris que l'eau de pluie peut désormais être bue par les gardiens au terme de son ruissellement et d'une série d'étapes de décantation et de filtration. La combinaison du savoir-faire ancien et des techniques d'aujourd'hui fait merveille. L'accès à l'eau est, avec le réchauffement climatique, un sujet majeur des années à venir. Ou plutôt s'agit-il du sujet du moment quand, d'après les Nations Unions, un quart de l'humanité ne bénéficie pas d'une eau salubre. Et pour regarder le monde en face, on nous apprend que la planète est entrée dans une « *ère de faillite hydrique mondiale* ». Comprendre par là que notre niveau de consommation d'eau a dépassé la capacité de renouvellement de la ressource. L'expérimentation menée à Cordouan par laquelle les gardiens du phare peuvent finalement boire l'eau du robinet n'y changera rien. Mais il faut des symboles. Et Cordouan en est. La recherche d'une électricité alternative à celle produite par les groupes électrogènes alimentés au gasoil, comme les études dédiées aux effets du réchauffement sur les populations d'algues du plateau rocheux démontrent elles aussi la valeur inestimable de ce lieu. Elle n'est pas que patrimoniale. La source de l'argent public se tarit, il faut faire des choix, on le sait bien. Mais à aucun moment ce phare d'eau ne doit être envisagé comme un fardeau financier. Ce serait le début d'une fuite en avant.

Dominique BARRET

2 INFOS DE LA SEMAINE

UNE CENTAINE DE CARAVANES À CARCANS

Une communauté de gens du voyage, forte d'environ 400 personnes et de plus de 100 caravanes, s'est installée dimanche sur le terrain annexe du stade municipal de Carcans. Arrivés en milieu de journée, les premiers véhicules ont pénétré sur le site avant qu'une discussion ne s'engage entre les responsables du groupe, le maire Patrice Marchand et la gendarmerie.
Face à la situation, la commune a privilégié un accueil temporaire, conformément aux consignes préfectorales. Selon le maire, les échanges se sont déroulés « *dans le calme et la sérénité* ». La communauté, qui n'a pas suivi les lieux d'accueil prévus par la coordination départementale, devrait rester provisoirement sur place, avant de repartir dès ce week-end.

Un hélicoptère bombardier d'eau à Saint-Laurent-Médoc

Depuis quelques jours, un hélicoptère Puma bombardier d'eau est prépositionné sur le stade de Saint-Laurent-Médoc dans le cadre du dispositif estival de lutte contre les feux de forêt. L'appareil est destiné à intervenir rapidement pour protéger les massifs forestiers du littoral médocain en cas de départ d'incendie. Selon les évaluations du niveau de risque, l'hélicoptère pourra être redéployé ailleurs.


PHOTO MAIRIE SAINT-LAURENT



Les maires se mobilisent pour sauver la ligne du Médoc

TRAIN. Les maires du Médoc se mobilisent pour demander la modernisation et la régénération de la ligne 42 entre Bordeaux et Le Verdon-sur-mer.

Mathieu CAURRAZE
m.caurraze@lejournaldumedoc.fr

L'avenir de la ligne 42, celle du Médoc, ne préoccupe pas seulement les usagers du train express régional (TER). Dans un courrier adressé fin juin au ministre chargé des Transports, Philippe Tabarot, au P.-D.G. de la SNCF, Jean Castex, au président de la Région Nouvelle-Aquitaine, Alain Rousset, ainsi qu'à son vice-président chargé des transports, Renaud Lagrave, les maires du Médoc font part de leurs « *inquiétudes concernant cette ligne* » dont ils rappellent qu'elle constitue « *la colonne vertébrale du Médoc* », indispensable aux déplacements quotidiens, qu'ils soient professionnels, scolaires, médicaux ou de loisirs.

Parmi leurs principales revendications figurent le maintien de la desserte sur l'ensemble de la ligne, du Verdon-sur-mer à Bordeaux-Saint-Jean, l'augmentation du nombre de trains desservant la gare bordelaise, le renforcement des fréquences et des capacités aux heures de pointe, ainsi qu'une meilleure anticipation des travaux afin de limiter les perturbations. Les élus plaident également pour une offre de transport davantage adaptée aux pratiques intermodales des usagers. « *Le Médoc et ses habitants ne doivent pas être oubliés* », écrivent-ils, en se disant ouverts au dialogue avec l'État, la Région et la SNCF, tout en appelant à des « *réponses concrètes* ».

Des retards en trop grand nombre

À l'origine de ce courrier, figure l'association Mobilités Parempuyre Médoc, qui milite depuis plusieurs années pour l'amélioration de la desserte ferroviaire. Le document a été signé par 47 des 55 maires du Médoc*. Les signataires dénoncent une fiabilité jugée insuffisante, marquée par des retards et des suppressions de trains. Depuis plusieurs années, la ligne affiche les plus mauvais résultats de ponctualité de Gironde, voire de Nouvelle-Aquitaine. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 89 % de trains à l'heure et 3,5 % de suppressions. Si la situation s'améliore par rapport aux années précédentes, les résultats restent éloignés des objectifs fixés par la convention entre la SNCF et la Région. Cette situation pousserait certains habitants à reprendre leur voiture, voire à revoir leurs choix de vie. « *Certains déménagent ou changent l'orientation scolaire de leurs enfants faute d'un train fiable* », confie Frédérique Couvidou, présidente de Mobilités Parempuyre Médoc, qui n'est pas rassurée par les déclarations de Jean Castex, qu'elle a rencontré lors de sa venue en Médoc en novembre dernier. Elle craint notamment une fermeture de la ligne entre Lesparre-Médoc et Le Verdon-sur-mer en hiver, période qui pose le plus de problèmes à la SNCF. Les maires réclament « *une amélioration rapide* » de la situation.



Les trains n'arrivent pas toujours à l'heure en Médoc. *ARCHIVES JDM*

La fragilité de la ligne

Si les retards sont souvent provoqués par des causes extérieures (animaux, végétation…), les élus pointent aussi une infrastructure vieillissante. Lors du comité de ligne de mai 2025, SNCF Mobilités a reconnu que la ligne est « *l'une des plus fragiles de la région* ». En grande partie à voie unique, elle est particulièrement sensible aux perturbations, un simple retard pouvant se répercuter sur l'ensemble de la circulation. « *La principale crainte est de voir la caténaire, qui se trouve dans un état déplorable, céder sans être remplacée ou réparée* », rapporte Bernard Guiraud, maire de Lesparre-Médoc, qui rappelle que le dernier chantier d'ampleur sur une partie de la caténaire remonte à une dizaine d'années. Dans le cadre du projet de RER métropolitain, la ligne du Médoc doit faire l'objet d'un vaste programme de modernisation et de régénération, censé permettre la mise en place d'un service plus fiable et plus fréquent. Ce plan prévoit la réfection des voies, la régénération de la caténaire et plusieurs aménagements destinés à accroître la capacité de la ligne, avec une mise en œuvre progressive d'ici à 2030. « *Les Médocains n'ont pas été oubliés, car je rappelle que nous finançons, en dehors de nos compétences et de notre territoire, des dizaines de millions d'euros* », affirme Christophe Duprat, vice-président de Bordeaux Métropole chargé des transports, des mobilités et des infrastructures routières et ferroviaires.

Où passe l'argent ?

Des travaux de modernisation et de régénération sont évoqués depuis des années, « *mais on ne voit rien venir* ». « *Où passe l'argent ?* », s'interroge Bernard Guiraud, en faisant référence au contrat de plan État-Région, qui prévoit 135 millions d'euros pour moderniser la ligne. Des contrats successifs dont, selon les élus, la ligne médocaine peine à bénéficier. « *Les nombreuses études dont on nous parle, comité de ligne après comité de ligne, n'aboutissent jamais. Les propositions pour améliorer la ligne sont toujours revues à la baisse* », déplore Stéphane Le Bot, conseiller départemental du canton Nord-Médoc, dans l'attente des études du RER métropolitain.

Usager du train depuis quinze ans, il dit avoir vu la ligne se dégrader progressivement. Il plaide pour des trains express aux heures de pointe, de nouveaux points de croisement, notamment à Moulis-en-Médoc, et, à plus long terme, le doublement de la voie, qu'il considère comme « *le seul moyen de fiabiliser durablement la ligne* ». « *L'enjeu est aussi environnemental, car sans cette ligne, la route deviendra la seule solution pour les déplacements* », souligne l'élu.

Les trains ne sont pas vides

Les récentes déclarations de Christian Broucaret, président de la Fédération nationale des associations d'usagers des transports (Fnaut), lors de l'inauguration de la nouvelle halte nautique de Saint-Loubès, jeudi 11 juin, ont ravivé les inquiétudes concernant l'avenir de la ligne. Il avait notamment évoqué « *les rames vides du Médoc* ». « *Les trains du Médoc, au sud de Margaux, sont régulièrement bondés aux heures de pointe* », rétorque Stéphane Le Bot. « *La ligne du Médoc fait partie des dix lignes régionales les plus fréquentées* », ajoute la députée du Médoc Pascale Got, signataire de la lettre des maires. Selon la parlementaire, qui est également conseillère départementale du canton Sud-Médoc, il revient à l'État de financer les travaux de modernisation. Une solution pourrait venir de la loi-cadre relative au développement des transports. Actuellement examinée par l'Assemblée nationale après son adoption par le Sénat, elle permettrait de dégager 1,5 milliard d'euros grâce à une taxation des sociétés concessionnaires d'autoroutes, dont une partie pourrait être consacrée aux petites lignes ferroviaires.

Fragilisées par la baisse des dotations de l'État, les collectivités disent ne plus pouvoir financer des infrastructures qui ne relèvent pas de leurs compétences. La Région Nouvelle-Aquitaine réclame ainsi le retour des lignes de desserte fine - les lignes classées de 7 à 9 par l'Union internationale des chemins de fer -, dont celle du Médoc, dans le giron de SNCF Réseau. « *La Région n'aurait plus à financer les travaux sur le réseau en dehors de ses compétences et pourrait se concentrer sur les trains et l'offre* », résumait Renaud Lagrave dans nos colonnes en mai dernier. De son côté, le Département de la Gironde, qui devait participer au financement des investissements sur la ligne du Médoc dans le cadre du RER métropolitain, n'a pas encore versé l'intégralité des 27 millions d'euros prévus. La Métropole, la Région et l'État ont avancé les crédits pour 2025 et 2026, mais les financements pour 2027 restent incertains.

Plus de trains entre Macau et Bordeaux

« *Faire croire que la ligne du Médoc va fermer, c'est un mensonge !* », a déclaré Christophe Duprat lors du conseil métropolitain du 26 juin, en réponse notamment aux élus du Rassemblement national, à l'origine d'une manifestation organisée à Lesparre-Médoc le 9 mai pour dire « non à l'abandon du Médoc ». « *La ligne continuera de relier Bordeaux au Verdon* », assure l'élu métropolitain, également conseiller régional, rappelant que l'offre a augmenté de 30 % depuis 2018. Des navettes peu fréquentées entre Macau et Pessac (moins de 5 % des voyageurs de la ligne) seront redéployées vers Bordeaux afin de renforcer les dessertes, tandis que certaines rames seront doublées aux heures de pointe. Il réaffirme enfin l'engagement des collectivités à poursuivre la feuille de route du RER métropolitain.« *Lorsque l'étude sera terminée, les élus choisiront le meilleur scénario pour cette ligne.* » Des nouvelles sont attendues d'ici la fin de l'été. ■

** Les maires du Médoc qui n'ont pas signé la lettre sont ceux de Blanquefort, Eysines, Listrac-Médoc, Ordonnac, Saint-Christoly-Médoc, Saint-Julien Beychevelle, Saint-Sauveur et Vertheuil.*

► DÉCHETS

Les collectes décalées en soirée

Depuis le 6 juillet et jusqu'au 28 août, le Smicotom modifie les horaires de certaines tournées de collecte en raison des fortes chaleurs. Les collectes habituellement réalisées l'après-midi seront effectuées en soirée, avec un départ des équipes à 18 heures. Les habitants concernés sont invités à laisser leurs bacs sortis jusqu'au lendemain matin afin de permettre leur ramassage.

► PRÉVENTION

Les bons réflexes contre la chaleur

Vendredi 10 juillet, de 14 heures à 16 heures, à la Clinique mutualiste du Médoc à Lesparre-Médoc, la Maison de la prévention tiendra un stand d'information « Chaleurs et soleil : adoptons les bons réflexes ».

► GENDARMERIE

Les horaires d'accueil du public

Communauté de brigades de Soulac-sur-mer accueille le public tous les jours de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures. Brigade de Saint-Vivien-de-Médoc : le mercredi de 8 heures à 12 heures. Poste provisoire Montalivet : du 2 au 10 juillet et du 24 au 29 août de 10 heures à 12 heures ; du 11 juillet au 23 août de 10 heures à 13 heures et de 16 heures à 19 heures. Lacanau : tous les jours de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures. Poste provisoire Lacanau-Océan : tous les jours de 11 heures à 13 heures et 16 heures à 20 heures. Poste provisoire de Hourtin : tous les après-midi de 18 heures à 20 heures.

LE Journal DU Médoc

14-16, rue Camille-Maumey - BP2
33112 SAINT-LAURENT-MÉDOC
05 57 75 14 00

Presse et Médias de Gironde : EURL 99 ans - Cap. 1.500 € - 6 rue Pierre et Marie CURIE, 33520 BRUGES - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS Bordeaux 819 538 182

RÉDACTION · 05 57 75 14 00
redaction@lejournaldumedoc.fr
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Dominique Barret - **Journalistes :** Mathieu Caurraze & Raphaëlle Chargois.

PUBLICITÉ · 07 83 30 98 33 – 05 57 75 14 05
f.salles@lejournaldumedoc.fr
Cheffe des ventes : Fanny Salles

ANNONCES LÉGALES · 05 56 44 72 24
annonces.legales@alcregie.com

ABONNEMENT - DIFFUSION · 05 24 07 39 63
abonnementdiffusion@courrier-francais.fr
Intégral 1 an (papier + internet) : 74€ / **Numérique 1 an :** 48€ (prix T.T.C. au taux de 2,10%)

IMPRIMERIE
Sapeso : 40 quai de Brazza, 33100 BORDEAUX.
CPPAP : 0926 C 86861 - **ISSN :** 1280-2093
Dépôt légal à parution

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Ce journal est imprimé sur du papier certifié PEFC (PEFC/10-31-3312) produit en Espagne. Taux de fibres recyclées : 98%. Émission de GES : 60 gr CO_2 eq par exemplaire (données 2023)

votre journal

Cordouan : protéger et expérimenter

PATRIMOINE. Ce phare n'est pas qu'un monument historique figé dans le temps. Il continue d'être un lieu d'expérimentations et de recherches, à travers notamment trois sujets cruciaux que sont l'eau, l'énergie et la biodiversité.

Dominique BARRET et Esther LABORDE

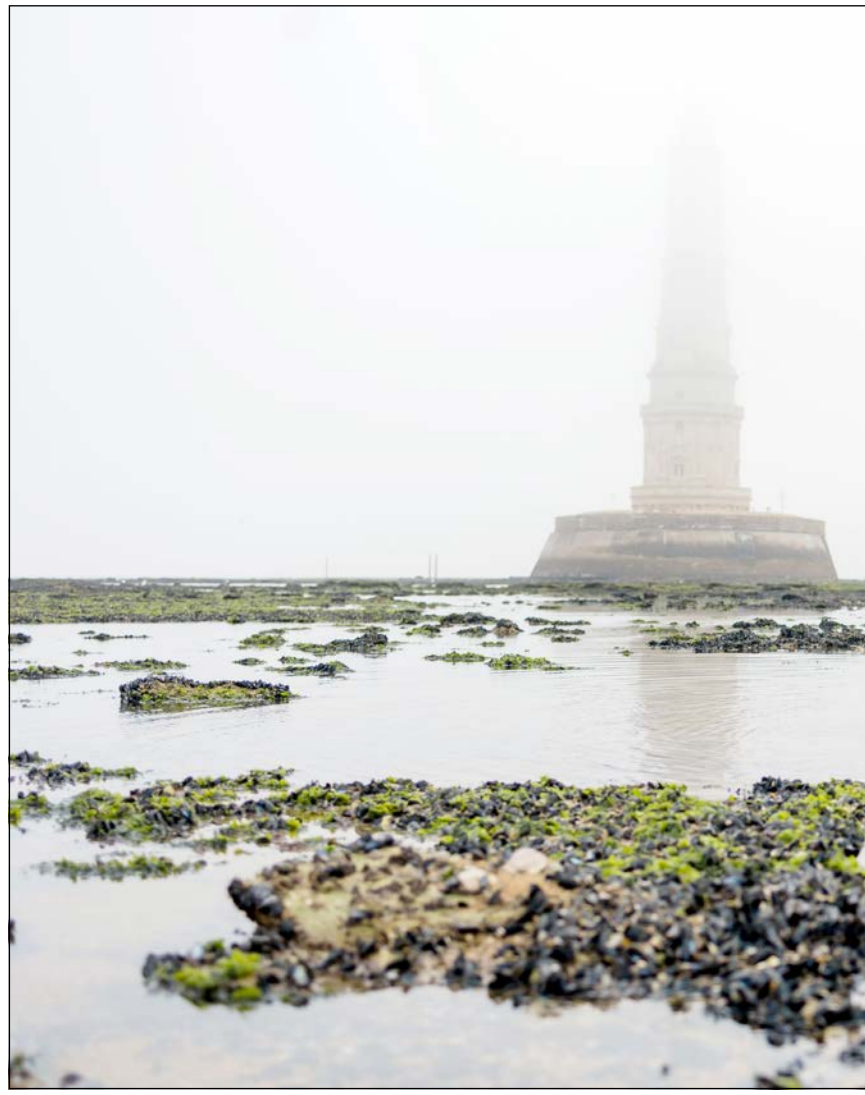
« *On se douche avec et, depuis quelques semaines, on peut même la boire !* » A écouter Sébastien Delage, l'un des gardiens du phare de Cordouan, on pourrait penser que cette information coule de source. Pourtant, c'est un véritable progrès à bord du vaisseau de pierre immobile dressé en plein océan sur son plateau rocheux. L'eau douce y est un bien précieux. Pour gagner en autonomie tout en limitant son impact environnemental, le phare mise sur une ressource devenue essentielle : la pluie. En effet, un système de récupération des eaux de pluie permet d'alimenter l'entièreté du réseau d'eau douce de l'édifice. Une eau rendue potable grâce à un ingénieux processus de récupération et de filtrage que Sébastien Delage décrypte volontiers lors des visites commentées du phare au cours desquelles le public ne manque jamais de s'intéresser à la vie des gardiens de Cordouan.

Et l'eau tombée du ciel arrive propre au robinet

Un autre gardien, Nicolas Quézel-Guerraz, a été décisif afin de permettre de boire l'eau du robinet sur le phare grâce à une succession de filtres qui arrive en fin de circuit. Là encore, le progrès contemporain se greffe sur un système ancien toujours opérationnel. L'eau de pluie ruisselle depuis le sommet de fût jusque sur les deux balcons grâce à des canalisations creusées dans la pierre. Cette eau tombe dans deux fontaines situées dans le vestibule de la tour, au rez-de-chaussée du phare. Ornées de deux robinets en forme de têtes de lion, elles se situent de chaque côté de la porte d'entrée de la tour. L'eau est ensuite dirigée plus bas, dans la cave, dans deux bacs décanteurs de deux mètres cubes chacun puis stockée dans deux cuves de douze mètres cubes. L'eau est pompée dans la cuve sud et passe par un ballon surpresseur avant d'arriver par les robinets.

Jean-Paul Eymond, ancien gardien de Cordouan, évoque ce sujet de l'eau dans son ouvrage Les 31 marches de Cordouan – ma vie de gardien de phare (Éditions Sud Ouest, 2012) : « *Le trop-plein s'écoule dans la mer, mais cette dernière ne pénètre jamais à l'intérieur des puits, de sorte que l'eau reste douce. En été cependant, quand il ne pleut pas suffisamment, la pierre se charge en sel et l'eau qui ruisselle devient à son tour trop salée pour être consommée. Ce n'est pas un problème pour nous qui avons de l'eau en bouteille, mais cela obligeait les gardiens d'autrefois à nettoyer régulièrement les bacs décanteurs […] Aujourd'hui, nous utilisons toujours l'eau des bacs décanteurs, mais seulement pour la toilette et pour la vaisselle. Pour boire et pour cuire les aliments, nous utilisons de l'eau en bouteille. Les sanitaires, eux, utilisent l'eau de mer. Nous nous contentons ainsi d'un nettoyage annuel des bas décanteurs.* »

Désormais, l'eau venue du ciel peut donc être bue et non plus servir uniquement pour la vaisselle ou les douches. Si bien que, pour le moment, les palettes d'eau en bouteille ne sont plus montées par le palan servant à hisser le matériel et les vivres nécessaires aux séjours des gardiens sur le phare.



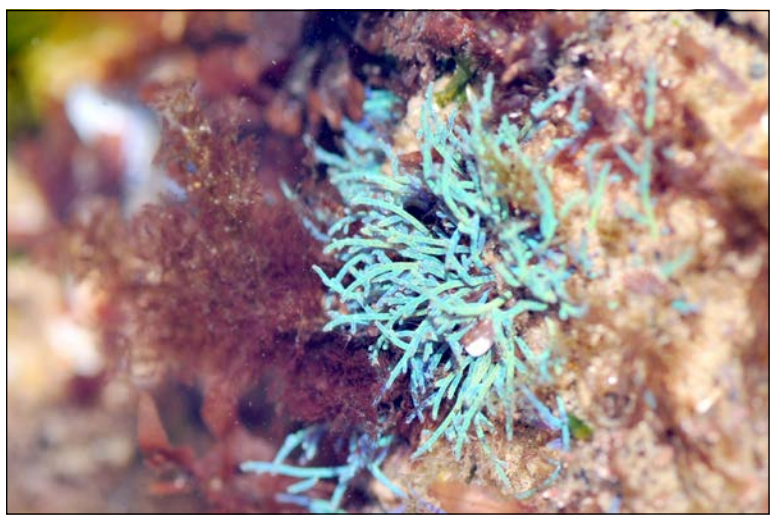
Inscrit au patrimoine mondial de l'humanité, Cordouan n'est pas qu'un phare. C'est aussi un site au riche patrimoine naturel et un terrain d'observation de la biodiversité. *PHOTO MATHIEU GENON*

L'ambition de « verdir » l'énergie du phare

Ce désir de s'inscrire dans une démarche écologique montre bien à quel point le phare de Cordouan continue d'être un lieu d'innovations technologiques. Et ses gardiens, au nombre de six, en sont les premiers bénéficiaires. D'un point de vue énergétique aussi, il se distingue. Des panneaux solaires souples ont été installés sur la couronne du phare. Ils produisent 450 watts et permettent de diviser par deux la consommation d'énergie en été, notamment grâce, si l'on peut dire, aux chaleurs actuelles. Cette expérimentation s'inscrit dans une réflexion visant à « verdir » le phare dont l'alimentation électrique est dépendante de cinq groupes électrogènes alimentés au gasoil, soit cinq tonnes par an de carburant : deux pour la base de vie, deux destinés au fonctionnement de l'optique du phare et un dernier dédié au fonctionnement du palan. Un point d'améliorer pourrait consister à équiper Cordouan de groupes électrogènes plus récents et offrant une meilleure empreinte carbone grâce au biocarburant.

> *« On ne peut pas mettre le phare sous cloche et le figer dans le temps. Tout en conservant le patrimoine, on doit pouvoir continuer à le moderniser un peu. »*

Verra-t-on un jour une éolienne à Cordouan ? Pourquoi pas. Mais avec ce monument historique inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco, on ne touche à l'existant que d'une main tremblante. Il faut prendre garde à ne pas « *altérer l'image du phare* », comme le précise Christophe Boutin, chef de la division des Phares et Balises au Verdon-sur-mer. Et ne pas oublier que ce bien de l'État est avant toute chose un établissement de signalisation maritime. Plus précisément un phare dit d'atterrissage, pièce maîtresse d'un système de balisage voué à guider les navires dans l'estuaire de la Gironde et la Garonne via la route de maritime de



***Chondria coerulescens* fait partie des algues observées sur le plateau rocheux.** *PHOTO PHILIPPE FONTENEAU*

LE SAVEZ-VOUS ?

Les infos bonus

Du phare de Cordouan, on ne retient généralement que l'évidence. Cette merveille d'architecture construite sur le plateau rocheux, achevée en 1611, classée monument historique dès 1862, en même temps que la cathédrale Notre-Dame de Paris. Le monument recèle quelques petits secrets qui font le sel de ce lieu envoûtant.

• Avant que ne soit créé le bâtiment annulaire du phare, la couronne, où se trouvent les logements des gardiens, l'appartement de l'ingénieur ainsi que des locaux techniques, les gardiens dormaient dans des « niches » d'à peine trois mètres carrés à l'intérieur du vestibule. Ces chambres ont servi pendant près de deux siècles. L'une d'elles a été restaurée avec des lits qui sont la copie de ceux du phare de Trompeloup, situé au milieu de l'estuaire de la Gironde, au niveau de Pauillac.

• Autre petite histoire dans la grande, les fenêtres de la chapelle Notre-Dame de Cordouan, érigée au deuxième étage du fût, ont été adaptées en 1855 pour recevoir des vitraux achetés sur catalogue, autrement dit des vitraux qui n'ont pas été conçus spécifiquement pour Cordouan. Ceux-ci ont été réalisés par le maître verrier tourangeau Lucien Léopold Lobin auquel on doit la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris.

• Quant à la porte des marées, elle n'a pas vocation à être étanche. Elle est même conçue pour que l'eau pénètre facilement dans le sas du pied de l'escalier par lequel on accède à la partie annulaire du phare. C'est le fait que ce sas se remplisse d'eau qui permet à la porte de résister aux agressions de l'océan : la masse d'eau emprisonnée derrière la porte fait poids sur cette dernière et compense la force exercée dehors. Bien qu'elle soit en bois très dur et très épais, elle doit être remplacée en moyenne tous les dix ans.



L'indispensable porte des marées. *ARCHIVES JDM*



Bordeaux. Tout en haut, à 67 mètres au-dessus de l'océan, se trouve un lieu fermé au public : la lanterne du phare. Elle a été le laboratoire d'innovations technologiques au fil des siècles (lire l'encadré). Le feu en lui-même est un peu comme un artichaut au cœur duquel se trouve une lampe aux halogénures métallique. « *Elle est changée tous les deux ans* », précise Christophe Boutin.

Bien avant cette lampe, la lentille de Fresnel, expérimentée au phare de Cordouan par Augustin Fresnel en 1823, a révolutionné le système d'éclairage des phares et fait rayonner l'ingénierie française à l'international. Le sujet a inspiré l'un des gardiens, Pierre Cordier, auteur d'un ouvrage paru en 2023 à l'occasion du bicentenaire de cette invention. « *On ne peut pas mettre le phare sous cloche et le figer dans le temps,* note Pierre Cordier. *Tout en conservant le patrimoine, on doit pouvoir continuer à la moderniser un peu, pour ses habitants et pour pouvoir continuer à accueillir le public.* »

Des algues indicatrices du réchauffement des eaux

Le site de Cordouan fait partie intégrante de son classement à l'Unesco. Son plateau rocheux, rythmé par les marées, est devenu, au fil des années, un terrain d'études scientifiques menées, depuis 2009, par le centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) Marennes-Oléron (association Iodde), en partenariat avec le Syndicat mixte pour le développement durable de l'estuaire (Smiddest), gestionnaire du phare pour son gardiennage comme pour sa valorisation touristique. Ces études portaient d'abord sur la pêche à pied de loisir sur le plateau en mettant en place des « *maraudages pédagogiques* », explique Zachary Gaudin, chargé de ce projet au CPIE Marennes-Oléron. Puis est apparue la nécessité d'une « *montée en compétences des gardiens* » afin que ceux-ci puissent faire oeuvre de pédagogie auprès des pêcheurs.

De là est remonté le besoin d'une étude sur la biodiversité. La mise à jour des inventaires a été bouclée en 2020-2021. « *À partir de ces mises à jour, on s'est intéressé plus spécifiquement au développement de certaines algues qui peuvent être indicatrices du changement climatique* », précise Zachary Gaudin. Cordouan, en pleine mer, droit comme un « i » à la sortie du plus grand estuaire de France et globalement peu fréquenté, est un bon site d'observation afin de mesurer notamment la température des eaux marines qui a une incidence directe sur « *la biogéographie des espèces des micro-algues* », indique le rapport dans son propos introductif. Six espèces réputées sensibles au changement climatique sont ainsi observées à la loupe.

> *« Il y a une très grande mobilité des sédiments sur ce platier, qui n'existait il y a une dizaine d'années. »*

À ce stade, ce travail ne permet rien d'autre que d'émettre des hypothèses. « *On espère au moins voir des tendances* », confirme Zachary Gaudin, précisant que les études se termineront en 2027, avec l'espoir de trouver les financements pour pouvoir les prolonger. Ce rapport intermédiaire du suivi algal sur le platier Cordouan a permis de se rendre compte d'une chose : « *Il y a une très grande mobilité des sédiments sur ce platier, qui n'existait il y a une dizaine d'années. Le plateau de Cordouan était indemne des gros déplacements de sable que l'on connaît depuis une dizaine d'années. Ces déplacements ont un impact très fort sur tout ce qui vit sur le plateau rocheux, et peuvent avoir un effet abrasif.* » L'ambition scientifique se double d'une volonté de vulgariser ces connaissances auprès du grand public. Le phare et ses gardiens constituent en cela de bons médiateurs.

Ce n'est pas qu'un phare ni un monument historique. Cordouan éclaire aussi, à sa manière, des sujets contemporains cruciaux que sont la ressource en eau, les énergies renouvelables et la protection de la biodiversité. ■



Les gardiens (ici Pierre Cordier) veillent au bon état du système de circulation de l'eau de pluie. *ARCHIVES*



La lampe du phare de Cordouan. *ARCHIVES JDM*

LUMIÈRE SUR...

LA LANTERNE MAGIQUE

1611 : premier éclairage du phare de Louis de Foix avec un feu abrité dans une lanterne, à 37 mètres dessus de la mer. Un mélange de goudron, de poix. et de bois brûle dans un bassin de cuivre. La fumée s'évacue par une cheminée en pierre de 6,5 mètres de haut Bientôt, la cheminée est fendue par la foudre On brûle désormais du blanc de baleine, une substance combustible contenue dans la tête de certains cétacés dans un lanternon non vitré.

1664 : combustion de blanc de baleine Le lanternon, calciné par l'huile de baleine enflammée, avait ' démoli. Il est remplacé par un bassin. Mais la diminution de la hauteur de feu entraîne la colère des marins.

1727 : une lanterne en fer à ciel ouvert abrite réchaud à charbon de terre Le réchaud à charbon terre est placé sous un dôme qui réfléchit la lumière Le nouvel éclairage se révèle très coûteux et difficile à entretenir : chaque jour, les gardiens doivent porter dans la lanterne les 225 livres de charbon qui seront brûlées dans la nuit.

1782-1791 : Cordouan adopte d'abord un système de réverbères fonctionnant à l'huile. 80 lampes sont associées à autant de réflecteurs en cuivre. La lanterne métallique fermée fait son apparition. Mais le feu ne se voit pas suffisamment. Joseph Teulère procède à différents réglages, puis Cordouan expérimente une machine révolutionnaire mise au point par l'horloger Mulotin : un système rotatif à l'origine du premier feu tournant. La recherche scientifique s'efforce de faire progresser les systèmes d'éclairage des phares. Au centre de toutes les attentions, Cordouan est le terrain d'expérimentation rêvé des ingénieurs.

1823 : la lentille de Fresnel fait son apparition à Cordouan. L'ingénieur Fresnel choisit d'installer son innovation, une lentille fonctionnant à l'huile de Colza à Cordouan. La « merveille technologique » est un appareil lenticulaire composé de 8 panneaux et miroirs, concentrant la lumière par réfraction.

1854 : un nouvel appareil à anneaux catadioptriques éclaire la mer. Déjà, la lentille de Fresnel est détrônée par un appareil à anneaux catadioptriques, plus moderne. La lentille et la lanterne sont remplacées : ce sont celles que nous connaissons aujourd'hui.

1948 : le phare est électrifié. Le gaz de pétrole avait été utilisé à partir de 1907 ; c'est désormais l'électrification du phare qui survient : deux groupes électrogènes alimentent une lampe de 6 000 watts, avec un écran tournant

2006 : le phare s'automatise et s'informatise. Une ampoule de 250 watts et un nouvel écran tournant achèvent le nouveau système d'éclairage du phare. Le feu de Cordouan porte désormais à 40 km en mer et assure aux marins le rythme immuable de ses trois battements de cils en 12 secondes.

Les plaintes contre l'Ehpad soulacais ont été classées sans suite

JUSTICE. Les investigations lors de l'enquête préliminaire n'ont pas démontré de faute de la part de l'Ehpad. Un sentiment d'injustice anime les plaignants.

Mathieu CAURRAZE
m.caurraze@lejournaldumedoc.fr

« *C'est un vrai scandale.* » La colère de Chrystelle Ertorteguy est immense après avoir appris que l'enquête préliminaire ouverte pour « homicide involontaire », confiée à la brigade de gendarmerie de Soulac-sur-mer, a été classée sans suite. Le 24 février 2025, une plainte avait été déposée contre l'Ehpad Saint-Jacques-de-Compostelle, à Soulac-sur-mer, ainsi que contre un médecin de l'établissement, pour « absence de soins et non-assistance à personne en danger », à la suite du décès, quelques jours plus tôt, d'un résident, Jean-Noël Gimberteau, père de Chrystelle Ertorteguy (lire notre édition du 21 mars 2025).



L'Ehpad Saint-Jacques-de-Compostelle est un établissement public. *PHOTO JDM*

Cette dernière dénonce de graves négligences. Elle explique avoir retrouvé son père déshydraté, affaibli et mourant dans son lit. Elle accuse l'Ehpad de maltraitance, évoquant de multiples fractures relevées lors d'examens médicaux. Selon elle, le nécessaire n'aurait pas non plus été fait pour soigner le cancer de son père. Quelques jours plus tard, une seconde famille a porté plainte pour des faits similaires.

Un peu plus d'un an plus tard, le procureur de la République de Bordeaux a décidé de classer sans suite la procédure « *en raison de l'absence de caractérisation d'une infraction* ». « *Les investigations qui ont porté sur les conditions d'accueil et de prise en charge, notamment médicale, n'ont pas démontré de faute de la part de l'Ehpad ou du médecin en charge du suivi du défunt* », indique le parquet.



Chrystelle Ertorteguy veut obtenir justice à la suite du décès de son père qui était résident de l'Ehpad. *PHOTO DR*

Chrystelle Ertorteguy ne comprend pas cette décision, qu'elle juge « *profondément injuste* ». Elle a le sentiment qu'on lui cache des éléments, d'autant qu'elle affirme ne toujours pas avoir eu accès au rapport d'autopsie de son père. La Médocaine se dit déterminée à poursuivre son combat. « *Je n'en resterai pas là*, promet-elle. *Il s'est passé des choses anormales dans cet Ehpad. Il ne faut pas que ça arrive à d'autres personnes.* »

Avec son avocate, Maître Nadine Pla-Debray, elle entend contester cette décision et envisage de saisir un juge d'instruction. La plaignante a, par ailleurs, saisi le conseil départemental de la Gironde de l'Ordre des médecins, qui a proposé une conciliation, qu'elle a refusée. ■

Me sentir bien entouré en cas de canicule

Le Département vous accompagne au quotidien durant les périodes de fortes chaleurs.

Aide à la personne, surveillance et mise en sécurité, moments d'échanges...
Pour améliorer la qualité de vie de nos aînés, et répondre au mieux à leurs attentes, les professionnels du Département mettent en place lors du déclenchement du plan canicule (alerte niveau 3) :

→ Une heure supplémentaire d'aide à domicile pour les personnes âgées isolées bénéficiant de l'APA, en mode prestataire, avec un plan d'aide effectif.

→ Une cellule dédiée joignable de 9 h à 17 h 15 du lundi au vendredi

Contacts et informations au 05 56 99 66 99



Département de la Gironde - DirCom - Illustration de Régis Lejonc - juin 2026

gironde.fr/canicule

vieillir ensemble

Gironde LE DÉPARTEMENT

La Gironde muscle son dispositif pour l'été

SÉCURITÉ La prévention des noyades et la lutte contre les feux de forêt figurent parmi les priorités du dispositif estival de sécurité présenté à Hourtin-Port, lundi 6 juillet, par la préfète.

Esther Laborde

Pompiers, gendarmes, policiers, nageurs sauveteurs et militaires de l'opération Sentinelle, ils étaient nombreux à être au rendez-vous pour recevoir la préfète de la Gironde, Sophie Brocas en début de matinée, au port d'Hourtin. Sous un soleil de plomb, à l'image des fortes chaleurs qui attendent la région, la représentante de l'Etat s'est exprimée pour présenter les moyens déployés cet été et remercier les différents corps de métiers mobilisés. L'afflux de près de 800 000 estivants sur le littoral girondin nécessite en effet une vigilance accrue. Parmi les thématiques abordées, deux enjeux majeurs ont été soulevés. À l'aune des malheureux épisodes de noyades survenus fin mai, en particulier à Lacanau, l'accent a d'abord été mis sur la surveillance des plages et la prévention des risques liés à la baignade. Les noyades, ayant toutes eu lieu en dehors des zones réglementées ou des horaires de surveillance, peuvent être symptomatiques d'un manque de communication « *Avec ce qu'il s'est passé, nous ne pouvons nous empêcher de nous interroger* », déplorait Jean-Marc Signoret, maire d'Hourtin. Pour y pallier, le département a lancé une campagne de prévention décalée, censée parler aux plus jeunes, avec des slogans tels que « *Cet été, attention aux red flags.* »



La préfète de Gironde a présenté le dispositif de sécurité estivale. *PHOTO JDM-EL*

Des moyens déployés contre le risque d'incendie

La lutte contre les feux de forêt constitue également une priorité en Gironde, surtout au regard des chaleurs caniculaires recensées et prévues. Faire de la prévention à ce sujet relève de la nécessité. Et pour cause : 9 incendies sur 10 en France métropolitaine sont d'origine humaine. L'assèchement massif arrivé de manière précoce cette année incite les pompiers à déployer de nouveaux moyens, dont des drones, évolutions techniques au service de la prévention. Des moyens aériens sont aussi mis en place : un Dash, six Airtractor et un hélicoptère bombardier d'eau seront prépositionnés dans le Sud-Ouest. S'il y a aura également des renforts humains, ceux-ci varient selon le risque d'incendie. Dans le Médoc, 110 gendarmes actifs et réservistes viennent en renfort de la compagnie de Lesparre-Médoc, et 20 sauveteurs CRS sont déployés sur les plages aux côtés des nageurs sauveteurs.

Ce rassemblement était également une bonne occasion pour mettre en valeur de manière visuelle les dispositifs déployés durant la saison : exposition des véhicules de secours, intervention de l'hélicoptère de la sécurité civile Dragon 33 ou encore démonstration des techniques de sauvetage par les nageurs sauveteurs, la préfète. Les gendarmes ont aussi profité de l'évènement pour faire de la prévention sur le harcèlement. Cet été, ils se déplaceront dans les colonies de vacances, les centres aérés et installeront des stands sur les marchés. De plus, la brigade de Saint-Laurent-Médoc dispose d'une salle aménagée pour accueillir les victimes de harcèlement. Les autorités compétentes abordent donc la saison avec un mot d'ordre : plutôt anticiper que subir. ■

RISQUE FEU DE FORÊT.

LA VIGILANCE PASSE À L'ORANGE

Compte tenu des conditions météorologiques, la préfète de la Gironde a décidé d'élever la vigilance pour la prévention des incendies de forêt dans le département de la Gironde au niveau élevé (orange/niveau 3 sur une échelle de 5) à compter du mardi 7 juillet. Les prévisions météorologiques et les relevés hydrauliques effectués en forêt tendent à indiquer que cette situation pourrait s'inscrire dans la durée. Les restrictions suivantes s'appliquent dans les espaces exposés des communes à dominante forestière du département à compter de cette date : l'emploi de moteurs thermiques et électriques, de sources d'ignition est interdit entre 14 heures et 22 heures ; les chantiers forestiers employant des moteurs thermiques ou électriques devront être arrêtés à 13 h 30 pour effectuer, moteurs arrêtés les tâches d'entretien et de nettoyage afférentes aux activités d'exploitation forestière ; les entrepreneurs de travaux forestiers pourront quitter les massifs forestiers jusqu'à 14 h 30 ; les manifestations sportives, de loisirs et culturelles sont interdites entre 14 heures et 22 heures ; la présence humaine libre est interdite entre 14 heures et 22 heures, sauf dérogation ; le tir de feux d'artifice d'initiative privée ou publique est interdit.



La doctrine du SDIS est l'éteindre rapidement les feux naissants. *ARCHIVES JDM*

PRÉVENTION DES NOYADES.

Une campagne ciblée pour les 18-25 ans

Face à l'augmentation des accidents de baignade observée depuis la fin du mois de mai sur le littoral girondin, les pouvoirs publics renforcent leur mobilisation. Plus de 40 interventions de sauvetage liées aux baïnes et trois décès par noyade ont conduit les autorités à intensifier les actions de prévention.

Dans ce contexte, la préfecture de la Gironde, la ville de Lacanau, le syndicat de surveillance des plages et lacs girondins (SIVU 33), l'office de tourisme Médoc Atlantique et l'association Sauveteur aquatique lancent une campagne de sensibilisation destinée aux 16-25 ans, un public particulièrement concerné par les comportements à risque.

Soutenue par l'État, la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Gironde, Bordeaux Métropole, plusieurs communes du littoral et le service départemental d'incendie et de secours de la Gironde (SDIS 33), cette initiative repose sur une conviction commune : pour être efficace, la prévention doit parler le langage des jeunes.



Un des trois visuels de la campagne. *PHOTO PREFECTURE*

Des codes familiers pour mieux sensibiliser

Chaque été, des milliers de jeunes fréquentent les plages girondines, notamment à Lacanau. Pourtant, les campagnes de prévention traditionnelles peinent souvent à capter leur attention. Plutôt que de miser sur un discours alarmiste, cette campagne valorise les bons comportements avec un ton positif, complice et inspiré des codes des réseaux sociaux.

L'une des affiches reprend ainsi le slogan : « Cet été, attention aux red flags ». Très utilisée par les jeunes, l'expression *red flag* désigne un signal d'alerte dans une relation ou une situation à risque. Ici, elle est détournée pour rappeler que les véritables *red flags* à ne jamais ignorer sont ceux de la baignade : les drapeaux, les conditions de mer et les consignes des sauveteurs.

L'identité graphique s'appuie sur le rouge et le jaune, couleurs emblématiques du sauvetage aquatique, qui évoquent à la fois les drapeaux de baignade surveillée et les tenues des sauveteurs. Un choix visuel fort qui associe immédiatement la campagne à la sécurité sur les plages.

Faire de la prévention un réflexe

Au-delà de l'information, cette campagne vise à ancrer de nouveaux réflexes. En utilisant les codes de communication des nouvelles générations, les partenaires souhaitent faire du respect des drapeaux, du choix des zones surveillées et de l'écoute des sauveteurs des comportements naturels et valorisés.

Cette démarche répond à un enjeu majeur : les courants de baïnes restent l'un des principaux dangers des plages océanes girondines, tandis que la noyade demeure, au niveau national, la première cause de décès par accident de la vie courante chez les moins de 25 ans.

Vanessa CHALUMEAU ■

Les humeurs de Mouquirouse

Tout le monde aux abris...

Oui, je sais, on n'est jamais content de ce qu'on a et en particulier du temps qu'il fait. Bon, cela permet de nouer des conversations, enfin, si on est encore capable d'articuler quelques maximes bien senties pour montrer qu'on surmonte le problème. Des canicules, on en a tous vécu, mais des qui s'installent dans la durée comme si elles étaient chez elles, soit j'ai oublié ou alors c'est que j'étais à la plage, bob sur la tête, à vendre des glaces ou en mission en Afrique. Alors, ce qui m'interpelle, c'est que ce tantôt, en plein cagnard, j'ai aperçu un vigneron tête nue, la figure cramoisie dans son prix fait, mais qui avait l'air de trouver ça normal. Allez comprendre...

SUIVEZ NOUS !
Retrouvez-nous sur Facebook
JOURNAL DU MÉDOC

TOURISME.

Taxe de séjour : 250 000 euros se sont envolés en un an



Médoc Atlantique est sur la piste de la taxe de séjour évaporée.
ARCHIVES JDM

C'est un manque à gagner qui ne passe pas inaperçu. Entre 2024 et 2025, les hébergeurs professionnels ont rapporté bien moins que prévu à la communauté de communes Médoc Atlantique. Sur cette période, les recettes de la taxe de séjour ont reculé d'environ 250 000 euros, sur un montant qui s'élève habituellement à 3 millions d'euros par an. Un recul qui interroge les collectivités, d'autant que, paradoxalement, l'activité touristique, elle, n'a pas diminué : « *Cette baisse est d'autant plus surprenante que les taux de fréquentation n'ont pas baissé selon nos observatoires* » déplore Nicolas Jabaudon, directeur général de l'office de tourisme Médoc. Cette année n'est pas un cas isolé. Entre 2023 et 2024 déjà, l'intercommunalité avait constaté la même baisse significative, d'environ 250 000 euros.
Cette taxe de séjour, réservée aux campings, hôtels et villages vacances des 13 communes de Médoc Atlantique est acquittée par les vacanciers eux-mêmes et dissociée de leurs frais d'hébergement. À titre indicatif, un emplacement dans un camping 3 étoiles coûterait au visiteur 0,86 euro en plus.
Des questions se posent alors pour les collectivités : la taxe de séjour est-elle bien demandée lors des réservations ? Est-elle reversée à Médoc Atlantique ? Impossible de véritablement le savoir et de connaître quels établissements sont responsables de ce trou dans la raquette. Une chose est sûre, les services de l'office de tourisme Médoc Atlantique ont, de fait, engagé une démarche conjointe en ce début de saison estivale pour « *tenter de fiabiliser la collecte* » assure Nicolas Jabaudon. Un courrier a été adressé aux hébergeurs leur rappelant leurs obligations.
À noter que le profit annuel de la taxe de séjour est directement réinvesti au profit de l'attractivité du territoire par Médoc Atlantique Tourisme sous la forme d'actions de marketing et de communication.

Esther LABORDE
■

ZOOM sur



EMME et Pure Salmon : un été brûlant

INDUSTRIE. Si les deux dossiers sont distincts, l'autorisation environnementale accordée par la préfète au projet EMME n'est pas forcément bon signe pour les opposants au projet Pure Salmon.

Dominique BARRET
d.barret@lejournaldumedoc.fr

La première canicule du mois de juin a marqué les corps, les esprits et tout le reste. La centrale nucléaire du Blayais a dû réduire sa production d'électricité afin de respecter dans ses rejets d'eau le seuil d'échauffement de l'estuaire de la Gironde. Les opposants au projet d'élevage et de transformation de saumons au Verdon-sur-mer ont posé cette question : quel est le prix énergétique à payer pour que, dans de pareilles conditions, l'eau des énormes bassins d'élevage reste à une température viable pour les saumons ? (lire l'encadré). Le thermomètre a baissé. Les orages sont passés. Et l'on a vu des dauphins nager tout près de la plage de la Chambrette, au Verdon-sur-mer. Là où un jeune nageur est arrivé après sa traversée depuis la plage des Nonnes, à Meschers-sur-Gironde, incarnant le pont jeté entre les deux rives pour dire « non à Pure Salmon ».

Saint-Vivien-de-Médoc invite la préfète

Envisagé sur la zone industrialo-portuaire du Verdon-sur-mer, le projet d'élevage terrestre de saumons est inédit en France dans ses dimensions (objectif de 10 000 tonnes de poissons par an). Il soulève une vague d'opposition et nourrit les espoirs de ceux qui y voient la possibilité de tonifier l'emploi local. Les deux visions se heurtent dans un combat à distance. Après le permis de construire, une nouvelle étape a été franchie le 2 juillet avec l'avis favorable au projet rendu par le conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST). Un avis consultatif qui précède la décision de la préfète de la Gironde, Sophie Brocas, dans la délivrance de l'autorisation environnementale indispensable au lancement de l'activité aquacole. Cette dernière relevant de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE). L'arrêté préfectoral est attendu dans les semaines qui viennent.
L'aquaculteur de Saint-Vivien-de-Médoc, Philippe Lucet, constate que les « *huit voix contre* », exprimées au sein du CODERST émanent « *essentiellement des personnes qualifiées dont deux hydrogéologues et un médecin* » alors que les « *quatorze voix pour* » sont celles d'élus du conseil départemental de la Gironde, de maires divers, de représentants de services de l'État… Sa conclusion est que ce projet pèche par l'absence de « *prise en compte des avis de spécialistes* » ainsi que par « *l'absence totale de la Région Nouvelle-Aquitaine censée pourtant piloter et défendre les activités d'ostréiculture, d'aquaculture marine et de pisciculture en Aquitaine* ». Philippe Lucet est dans l'attente de réponse à la suite d'une proposition faite à la préfète de venir chez lui, dans sa ferme aquacole de la Petite Canau, comprendre comment s'est constitué ici un tissu économique fondé sur « *un usage raisonné des ressources* », donc « *à l'inverse du modèle industriel intensif porté par Pure Salmon* ». La question étant de savoir si les deux modèles peuvent cohabiter.

> *« Je me dis que les portes se referment petit à petit. Mais tout n'est pas perdu. »*

Cette demande de discussion *in situ* figure dans un courrier adressé à Sophie Brocas et cosigné par la nouvelle maire de Saint-Vivien-de-Médoc, Karine Coustolle. Comment a-t-elle accueilli la décision du désormais célèbre CODERST ? « *Je me dis que les portes se referment petit à petit,* répond l'élue médocaine. *Mais tout n'est pas perdu. Je me dis que la canicule, avec le stress hydrique, peut jouer en notre faveur.* » Pas sûr que la question climatique suffise à inverser la vapeur. Même si des forces exogènes au Médoc convergent vers l'enjeu d'envergure nationale qu'est Pure Salmon. C'est d'ailleurs ce qui gêne la députée et conseillère départementale socialiste Pascale Got : « *Des forces externes au territoire raisonnent à la place des élus médocains d'une manière très démonstrative avant de s'en retourner dans leur confort. Je regrette cette forme et cette approche binaire pour ou contre.* »

Pascale Got défend l'idée d'une approche exigeante

Constatant les cicatrices économiques qu'ont laissées les fermetures de la raffinerie pétrolière Shell à Pauillac et de l'usine Ford à Blanquefort, la parlementaire constate « *le tourisme et la viticulture ne suffisent pas à abaisser les chiffres du chômage en Médoc* ». « *Il faut donc diversifier notre économie, estime-t-elle. À ce titre, il convenait de ne pas refermer brutalement le dossier Pure Salmon et de l'étudier avec recul et sans a priori. Je note que cela n'a pas été le cas comme à chaque fois qu'un projet est pressenti sur l'avant-port industrialo portuaire du Verdon. En revanche, tout développement économique doit se faire avec une lecture sociale et environnementale qualitative. La commission locale de l'eau du SAGE Estuaire que je préside a demandé des compléments d'études qui ont été transmises au porteur de projet. Ce dernier n'avait pas d'opposition de principe à les mener sous contrôle des services compétents de l'État. Il faut donc que ce soit effectif, c'est impératif.* »
Si les deux dossiers sont distincts, l'autorisation environnementale accordée par la préfète au projet Electro Mobility Materials Europe (EMME) n'est pas forcément bon signe pour les opposants au projet Pure Salmon. Elle a été annoncée le 7 juillet, près d'un mois après l'avis du CODERST portant sur la création d'une unité de conversion de cobalt et de nickel, un projet d'intérêt national majeur. Concernant cette installation classée Seveso seuil haut, la préfecture précise que le feu vert n'est pas un blanc-seing puisqu'il s'accompagne de « prescriptions strictes » en faveur de la protection des milieux naturels, des zones humides, de gestion de l'eau et d'émissions dans l'air.
■

TEMPÉRATURE DE L'EAU

La réponse de Pure Salmon

À l'inquiétude concernant les conséquences sanitaires des températures caniculaires dans un élevage de saumons en bassins terrestres, Frédéric Carlier, directeur du projet Pure Salmon, indique que l'objectif d'une température de l'eau à 12 degrés pour « *une croissance optimale* » des poissons peut augmenter « *jusqu'à 13 °C sans difficultés* ». « *Les bassins sont isolés thermiquement et ont une grande inertie (comme une piscine). Un pic à plus de 40° pendant quelques heures n'est pas visible instantanément. On raisonne plutôt sur la température moyennée qui prend en compte le pic au-dessus de 40 °C mais également la nuit sous les 25 °C, avec des coefficients de sécurité. Nous faisons appel à des bureaux d'études spécialisés en climatisation industrielle. Ils utilisent pour le dimensionnement des modèles intégrant le réchauffement climatique. Pour la consommation électrique, nous avons les panneaux solaires qui produisent le plus en été, lorsque nous avons le plus besoin de refroidir. Les groupes froids sont bien entendu secourus par groupes électrogènes car ils font partie des équipements critiques.* »

Recycler

recycle - recyceln

"En vacances aussi je trie
les emballages dans le bac jaune."





Les bons gestes
ne prennent pas de vacances !

Gute Gewohnheiten marchen keinen Urlaud !

Good habits travel with you !

Smicotom
Engagés ensemble pour un territoire durable

Horaires d'été de vos déchèteries

Du 15 juin au 12 septembre, les déchèteries passent à l'heure d'été !

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Cissac Médoc - *Route du Paradis*	-	8h00 - 13h50	8h00 - 13h50	8h00 - 13h50	8h00 - 13h50	8h00 - 13h50
Hourtin - *Route de Carcans*	-	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00
Jau-Dignac et Loirac - *Chemin de Pontac*	-	8h00 - 11h50	8h00 - 11h50	8h00 - 11h50	8h00 - 11h50	8h00 - 13h50
Lacanau - *1439 Chemin de Talaris*	-	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00
	Les dimanches de 9h00 à 12h00 d'avril à octobre					
Lesparre Médoc - *Route d'Hourtin*	8h00 - 11h50	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00
Le Verdon sur Mer - *Route de Soulac*	-	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00
Ordonnac - Plautignan	-	8h30 - 12h00	8h30 - 12h00	8h30 - 12h00	8h30 - 12h00	8h00 - 15h00
Saint Laurent Médoc - *163 Perganson*	-	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00
Vensac - *Route de Tastesoule*	-	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00

NOS CORRESPONDANTS

- **Blanquefort | Parempuyre :** Alexandre CORSAN 06 70 92 16 81
- **Pauillac :** Monique NAUZIN 06 76 60 14 83
- **Arsac :** Bernard MARCHAND 06 62 38 47 06
- **Lacanau :** Vanessa CHALUMEAU 06 22 40 28 75
- **Ludon-Médoc | Macau :** Mélodie LEBRETON 06 24 88 49 96
- **Sainte-Hélène | Brach | Le Temple | Salaunes | Saumos :** Patrick JOUANNET 06 21 51 54 49
- **Margaux-Cantenac | Labarde | Soussans :** Emily CHEVALORE 06 70 48 21 07
- **Saint-Laurent-Médoc | Lamarque | Saint-Sauveur :** Pierre BONATI 06 21 98 65 36
- **Arcins | Avensan | Moulis-en-Médoc | Listrac-Médoc | Castelnau-de-Médoc :** Gilles SALLES 06 09 90 26 17
- **Pour les autres communes,** contactez la rédaction au 05 57 75 14 00



► LACANAU

Mélimélo estival

L'association Pétanque Océane organise un tournoi de pétanque en doublettes mêlée (méli-mélo) samedi 11 juillet à 18 h, place de Coubertin à Lacanau océan. La compétition sera suivie d'une soirée barbecue, avec de nombreux lots à gagner dans une ambiance conviviale.

► SOUSSANS

Bal populaire

L'association La Bande à Soussans organise un bal populaire le samedi 18 juillet à partir de 18 h 30 sur la place de l'église. L'entrée est gratuite. Au programme : DJ, buvette et restauration sur place. Lancer d'un feu d'artifice à 23 heures.

► SAINT-LAURENT-MÉDOC

14-Juillet aux couleurs des pompiers

À l'occasion des 90 ans de la création du corps des sapeurs-pompiers de Saint-Laurent-Médoc et des 20 ans de la section des jeunes sapeurs-pompiers sera organisée une cérémonie au monument aux morts suivi d'un défilé dans les rues de Saint-Laurent avec départ du stade municipal pour rejoindre la place du 8 mai 1945 où sera organisé une exposition sur l'historique du centre de secours de Saint-Laurent, puis une présentation de matériel ancien et nouveau, suivi du pot de l'amitié offert par la municipalité. Le programme : 10 heures cérémonie au monument aux morts. 10 h 30 défilé de divers véhicules vers la place du 8 mai 1945.

► SAINT-LAURENT-MÉDOC

Samedi gourmand et feu d'artifice

Le comité des fêtes organise samedi 11 juillet à partir de 19 heures un samedi gourmand avec Les pirates déjantés, animation musicale (déguisement recommandé) sur le champ de foire de Bernos. Restauration et buvette sur place ; on peut apporter ses couverts, verres, etc. Tables et chaises mises à disposition. À 23 heures : feu d'artifice par Cara Pyrotechnie. Merci à tous les donateurs, particuliers et professionnels.

Comment mieux connecter Gémeillan au village

SAINTE-HÉLÈNE. Une réunion publique portait sur le projet de sécurisation du carrefour giratoire de Gémeillan ainsi que les futurs accès pour les piétons et les cyclistes, afin que la zone d'activités soit réellement rattachée à la vie du bourg.

Patrick JOUANNET

Lundi 6 juillet en début de soirée, le maire Lionel Montillaud accueillait la quarantaine de participants à une réunion publique consacrée aux accès à la zone d'activités économiques de Gémeillan. Outre les activités commerciales existantes depuis 2017, Gémeillan vient d'accueillir un restaurant McDonald's et attend la réalisation de l'équipement nautique de la communauté de communes la Médullienne à l'horizon 2028. Cette piscine sera le seul projet public prévu dans cette zone. Ces deux nouvelles « fonctions » obligent à repenser les accès pour le grand public.

Le projet est confié au cabinet Parallèle 45 de Lacanau, représenté lors de la réunion par Jean-Yves Mas, géomètre-expert DPLG. La chaussée appartenant au conseil départemental de la Gironde, a expliqué le maire, le carrefour giratoire a été transféré en zone urbaine (intra muros Sainte-Hélène) imposant une limitation de vitesse à 50 km mais permettant des aménagements piétons et vélos sécuritaires (désormais à charge de la commune) pour traverser la route départementale[1]. Cette mise en sécurité de la traversée des chaussées - signal lumineux d'avertissement, chicanes piétonnes et vélos, marquage signalétique au sol et hors sol, etc. - est estimée à 100 000 € et recevra une participation de la chaîne de restauration rapide de 30 000 € pour une mise en place dans l'été. Une passerelle n'était pas une solution envisageable en raison de son coût ainsi que de la nécessité de laisser l'espace nécessaire au passage de convois routiers de grands gabarits.



Le carrefour giratoire est en agglomération : attention, la vitesse est limitée à 50 km/h. *PHOTO JDM-PJ*

Le schéma proposé tient compte de la disponibilité des terrains privés à proximité. « *Il faut regarder les usages pour négocier des adaptations* », a dit Jean-Yves Mas. Un premier intervenant suggérait la création d'une à l'exemple de Montalivet la création d'un « chaucidou », à l'exemple de celui créé à Montalivet consistant en aménagement par lequel cohabitent cyclistes et véhicules à moteurs[2]. L'idée mérite d'être étudiée, selon Jean-Yves Mas.

Parmi les auditeurs de la réunion les sujets d'inquiétude concernaient l'absence de trottoir sur le trajet entre le cœur de bourg et Gémeillan, les difficultés de cohabitation avec certains cyclistes sur la piste cyclable, le manque d'éclairage public. « *Il ne peut pas y avoir d'itinéraire personnel entre le pas-de-porte et la piscine,* répondait le maire. *La piste est accessible en plein d'endroits ! La collectivité ne peut pas modifier le comportement des gens.* »

Qui de la circulation estivale des *wazers*, les utilisateurs de l'application d'informations routières ? « *Le fait de mettre tout le village à 30 km/h devrait inciter l'application à déréférencer l'itinéraire cœur de bourg* », a répondu le maire, concluant le volet Gémeillan par cette assertion : « *C'est une solution qui remplit tous les objectifs et lève un maximum de contraintes.* »

Profitant du moment, le maire ouvrait une discussion « tout sujet », durant laquelle il a naturellement été question de la longue absence des feux tricolores au carrefour. « *Ça ne sert à rien d'investir dans un remplacement (40 à 50 000 €) qui ne sera peut-être plus de mise dans la convention d'aménagement du cœur de bourg,* selon Lionel Montillaud. *Nous allons faire des études sur l'usage, le comptage des véhicules pour aller vers un plateau surélevé et une zone partagée. Pour réduire la vitesse il faut mettre de l'inconfort !* »

Nouvelles priorités à droite dans le village, zones moins éclairées, absence de trottoir par endroits mais aussi la mobilité entre Bordeaux et Lacanau (idée d'un tram-train) ont également été évoqués. ■

1. Rond point ou giratoire ? La différence entre les deux types de carrefours est simple, sur un rond-point, il n'y a pas de panneaux de signalisation, ni de marquage au sol alors que sur les carrefours à sens giratoire il y a des panneaux « Cédez le passage ».

2. Le « chaucidou » est composé d'une voie centrale unique d'une largeur de 3,50 m pour les véhicules motorisés, encadrée par des voies cyclables de 1,35 m. Le but ? Ralentir la vitesse des voitures, fluidifier la circulation et inciter les déplacements doux comme le vélo et la marche.

SAINT-LAURENT-MÉDOC.

Récompenses pour les CM2 qui vont rentrer au collège

Mardi 30 juin, la municipalité, en présence de Daphné Kpodo, directrice de l'école élémentaire, a organisé une cérémonie de remise de diplômes personnalisés et d'une calculette aux 55 élèves des classes de CM2 de Cécile Portel, Laurent Saurat et Christophe Valette, qui s'apprêtent à franchir une étape importante dans leur parcours scolaire lors de leur rentrée prochaine au collège. Le maire Jean-Michel Saintemarie, accompagné de ses adjoints Michèle Coombs, Stéphane Sence, Yannick Mahè, Stéphanie Giraud, Viviane Duverdier et Bruno Carillon, s'est adressé à eux : « *Vous allez franchir un nouveau cap important de votre vie d'écolier en allant au collège, c'est pour cela que nous vous remettons ce diplôme et une calculette. Je vous souhaite d'en faire un bon usage lors de votre nouvelle vie scolaire. Bonne chance à vous tous.* » Une carte dédicacée par les pensionnaires de résidence pour personnes âgées leur a également été remise en remerciement des dessins réalisés par les enfants de l'école lors des fêtes de fins d'année. Un goûter a terminé cette cérémonie marquant la fin de l'année scolaire.

Pierre BONATI
■



Entourés des enseignants et des élus, 55 élèves vont rejoindre le collège à la rentrée prochaine. *PHOTO JDM-PB*

Le prix des cartes de chasse augmente

LACANAU. L'assemblée générale de l'association communale de chasse agréée (ACCA) a aussi été l'occasion de prises de position afin de défendre les chasses populaires.

Patrick JOUANNET

Dimanche 28 juin en milieu de matinée, c'est à la maison de la chasse que Corinne Fritsch, présidente de l'association communale de chasse agréée (ACCA) de Lacanau a accueilli le maire Laurent Peyrondet, Jean-Francis Séguy, vice-président de la Fédération départementale des chasseurs de Gironde. Une cinquantaine de chasseurs locaux ou venus d'ACCA voisines assistaient à l'assemblée générale de l'association.

Après avoir fait observer une minute de recueillement à la mémoire des disparus de l'année, la présidente a donné la parole au trésorier de l'association qui a fait état d'un exercice excédentaire, malgré la réduction des recettes issues des cartes, grâce à une bonne gestion des dépenses, permettant d'avoir un budget d'un an et demi de fonctionnement d'avance. Pour faire face aux augmentations de tout genre, une augmentation de 5 % du prix des cartes a été adoptée, cinq chasseurs votant contre au vu des ressources financières disponibles.

Après la démission réglementaire des membres du conseil d'administration, deux nouveaux venus, Céline Chambon et Anthony Lambert, ont rejoint les sept membres sortants qui se représentaient.

La présidente a notamment insisté sur la formation sécurité, obligatoire à l'horizon 2030, et sur le retour des carnets pour les bécasses et tonnes de chasse en cas de non-utilisation de ChassAdapt, carnet de chasse numérique sur smartphone. L'actualité de la saison était ensuite complétée par les comptes rendus des différentes commissions (gros gibier, grives, tonnes, bécassines).



Le maire et le bureau aux côtés de la présidente de l'ACCA. *PHOTO JDM-PJ*

Laurent Peyrondet a renouvelé le soutien de la municipalité à l'ACCA, développant son propos concernant les associations et les collectivités qui compensent de plus en plus les difficultés financières des décideurs (État, Département, Métropole…). Répondant à une intervention dans la salle estimant que « *certaines personnes ne semblent pas être au courant des coutumes (cynégétiques N.D.L.R.)* » et que cela mériterait un effort d'information, le maire de Lacanau a partagé son constat d'une « *période compliquée* » marquée selon lui par « *l'omniprésence des défenseurs de l'environnement* » engagés dans une « *version punitive* » de l'écologie plutôt que dans une démarche constructive et « *infiltrée dans toutes les strates de l'administration* ».

Revenant à la chasse en particulier, Laurent Peyrondet a encouragé les chasseurs à rester « *vigilants* ». « *Accrochez-vous ! Et à vos détracteurs, demandez-leur d'imaginer le paysage et la vie sans prélèvement pendant dix ans. Déjà qu'il est difficile de réguler certaines espèces ! J'aime les gens passionnés !* » Jean-Francis Séguy a confirmé « *qu'entre les anti-chasse et les anti-ruralité, la chasse a besoin d'être défendue* ». Même si avec 1000 nouveaux permis par an, la chasse continue de perdre de ses effectifs, « *on ne peut pas abandonner les chasses traditionnelles* », assénait le représentant de la fédération départementale. « *Elles sont la représentation d'une identité, d'une culture.* »

Pour faire face à la baisse des subventions et répondre à l'augmentation des coûts de collecte des déchets de la venaison (450 tonnes pour 155 000 €), Jean-Francis Séguy a annoncé la mise en œuvre d'une « éco taxe » sur les colliers (en plus de son coût normal), soit 1 € pour les chevreuils, 2 € pour les cerfs et 1 € pour les sangliers, et la recherche d'autres modes de participation auprès des collectivités. ■

Dates de vente des cartes à la maison de la chasse les samedis 25 août, 5 et 12 septembre de 8 h 30 à 11 h 30.

MACAU.

Pique-nique et jeux d'eau : l'Agora vous rafraîchit !



Le jardin du tiers-lieu et son parc ombragé. *PHOTO JDM – ML*

Proposé depuis plusieurs années, le pique-nique participatif organisé par l'Agora Macaudaise s'étoffe et sera, cette année, accompagné de nombreuses animations. Il se déroulera le samedi 11 juillet au tiers-lieu de Macau, situé à côté de la mairie, derrière le grand portail bleu.

Pique-niquer et se divertir

Initialement prévu jusqu'à 17 heures, l'événement a été prolongé jusqu'à 20 heures afin de s'adapter aux fortes chaleurs annoncées. Les participants sont invités à venir dès 12 heures avec leur propre pique-nique, à partager ou non selon leurs envies, dans une ambiance familiale et détendue.

Pour se rafraîchir et profiter pleinement de cette journée estivale, plusieurs activités seront proposées aux petits comme aux grands. Une structure gonflable, un ventriglisse ainsi qu'une petite piscine destinée aux plus jeunes seront installés sur le site. Les amateurs de pétanque pourront également profiter du boulodrome mis à disposition. Les participants sont encouragés à apporter leur matériel de loisirs : raquettes, ballons, pistolets à eau ou encore transats pour se détendre entre deux activités. Le café associatif ouvrira également sa buvette tout au long de la journée. Rosé, bière, eau et boissons sans alcool seront proposés à la vente.

Objectif : créer du lien

Fidèle à son objectif de favoriser les rencontres entre habitants, l'Agora Macaudaise souhaite offrir un moment simple et chaleureux en ce début d'été. En fonction des conditions météorologiques, des barnums pourront être installés pour apporter davantage d'ombre aux participants. Les organisateurs invitent chacun à se munir de casquette, crème solaire, brumisateur et de tout équipement nécessaire pour profiter de la journée dans les meilleures conditions.

Avec cette initiative, l'Agora Macaudaise poursuit son engagement en faveur du lien social et de l'animation locale, en offrant aux habitants une belle occasion de se retrouver autour des valeurs de partage et de convivialité qui font la richesse de la vie associative de la commune. D'autres événements seront organisés prochainement : une bourse aux fournitures scolaires fin juillet et la troisième édition de la recyclerie fin août / début septembre. En dehors de ces événements, le café associatif est ouvert à tous les mercredis et samedi après-midi.

Mélodie LEBRETON ■

Informations : tierslieu.macau@gmail.com



Des feux maîtrisés

AVENSAN ET MOULIS-EN-MÉDOC. Le département est en vigilance orange risque de feu de forêt. Les sapeurs-pompiers sont le qui-vive pour éteindre au plus vite les incendies avant qu'ils ne prennent trop d'ampleur.

Dominique Barret et Mathieu CAURRAZE

C'est peu et c'est beaucoup. À peu près 1000 mètres carrés, soit sept rangs de vigne ont été brûlés au lieu-dit Bouqueyran ouest Moulis-en-Médoc dans un feu de bord de route survenu dans la soirée du vendredi 3 juillet. La perte de récolte ne sera pas « *une grosse catastrophe* », le sinistre ne met pas en péril l'exploitation viticole, mais des complications sont possibles, résume Maxime Julliot (SKJ Domaines) qui possède 2,5 hectares cultivés en bio dans l'appellation moulis. Car ce « *petit nettoyage par écobuage* », comme le dit avec humour le vigneron, aura peut-être des conséquences sur les vignes qui n'ont pas brûlé mais ont été exposées à la chaleur du feu. Il faudra également voir si les produits contenus dans les eaux d'arrosage des sapeurs-pompiers auront des incidences sur la production en bio. Autre questionnement : s'il fallait arracher la parcelle de bord de route, replanter dans les mêmes conditions serait rendu impossible par la bande d'exclusion de dix mètres contenue dans le plan local d'urbanisme et par laquelle cette distance doit être respectée entre les vignes et les habitations. Dans le cas de ce feu, les vignes ont sans doute protégé a minima la haie du jardin de la voisine.



Maxime Julliot a perdu sept rangs de vigne. *PHOTO SKJ*

Le hameau de Brédéra à Avensac évacué

Le premier feu « grand » feu s'est déclaré mardi 7 juillet, aux alentours de 15 h 30, dans la commune d'Avensan, au lieu-dit Saint-Raphael. 2 hectares, avec une saute de feu d'une surface de 6 000 m², ont été détruits par les flammes. Un important dispositif a été déployé par le Service départemental d'incendie et de secours de la Gironde (Sdis 33) pour contenir le feu qui progressait rapidement avec 17 unités d'interventions et 98 sapeurs-pompiers engagés, ainsi qu'un hélicoptère bombardier d'eau et un Dash. Les habitants du hameau Le Brédéra, soit 50 personnes, ont dû être évacués, par mesure de précaution, vers la salle des fêtes de la commune.

Après plus de 3 heures de lutte, les pompiers sont parvenus à fixer et éteindre le feu. Les habitants ont pu regagner leur habitation dans la soirée. Une ligne Haute tension de type A a été endommagée, privant 32 familles d'électricité pendant plusieurs heures. Elle a été remise en état par Enedis. Les opérations de noyage terminées, la surveillance de la saute du feu est confiée à l'ASA DFCI d'Avensan et la surveillance du départ du feu à l'ASA Saint-Aubin-de-Médoc. ■



SAINTE-HÉLÈNE.

Le fitness à la conquête des jeunes



Gym tonique *JDM.PJ.*

Mardi 30 juin, en début de soirée, c'est à la salle des fêtes que la section fitness du CA Sainte-Hélène a tenu son assemblée générale en présence de Gérard Hurteau, représentant le président du CASH, excusé, et de David Urban, adjoint aux sports.

Pour cette première année aux commandes de la section de 161 adhérents, la présidente Patricia Bernon et son bureau reconnaissent avoir observé le fonctionnement de la structure tout en faisant leur possible pour satisfaire les adhérents. « *Il y a des choses à faire, notamment autour des cours enfants. De plus, un cours de yoga était déjà programmé pour la reprise à la rentrée. Nous avons également décalé les horaires d'un de nos cours pour permettre aux jeunes collégiens de la section handball de s'entraîner* », a développé la présidente. Avec des cotisations « *raisonnables* », le budget de l'exercice est excédentaire et devrait permettre d'aménager le local dédié, d'investir dans de l'immobilier de rangement et d'acheter ou renouveler du matériel. David Urban saluait la démarche d'aménagement de créneau : « *On est tous là pour faire du sport, il faut faire avec la disponibilité des installations existantes.* » Pour sa part Gérard Hurteau saluait « *le véritable élan intergénérationnel des activités de la section* ».

Le prochain grand rendez-vous populaire de la section aura lieu le samedi 10 octobre en début de matinée (vers 8 heures) avec, en partenariat avec le centre communal d'action sociale (CCAS), et l'association Rose Médoc, l'organisation d'une marche de sensibilisation au cancer du sein.

Patrick JOUANNET ■

Les activités proposées de la section fitness : renforcement musculaire, step, yoga, marche active, cardiotraining, pilates, parcours gym et yoga enfants… dans les pratiques sportives du CASH Fitness, "il y en a pour tous les goûts et tous les sportifs".

PAREMPUYRE.

Opération préservation de la forêt d'Arboudeau

Lors du conseil municipal du 29 juin, l'élu adjoint à l'environnement, Jean-Jacques Reygades, a annoncé une opération par le service forestier de Bordeaux Métropole de préservation de la forêt d'Arboudeau, du 13 au 31 juillet. Elle consistera en l'abattage de 97 arbres identifiés comme étant malades par ce service et en l'élagage de 140 arbres. L'objectif est double : sécuriser les cheminements empruntés par les promeneurs et favoriser la régénération de la forêt. Durant les travaux, certains chemins pourront être temporairement fermés afin de garantir la sécurité de tous. Une signalisation claire sera installée aux différents points d'accès pour une information en temps réel. Le bois sera valorisé en copeaux, pour le paillage. Par la suite, un programme de replantation d'arbres est prévu, auquel participeront les élèves des écoles de Parempuyre. L'établissement d'une petite carte d'identité, permettant à l'élève de retrouver son arbre, est à l'étude.

Alexandre CORSAN ■



Un banc de l'amitié

SAINT-LAURENT-MÉDOC. C'est un lieu pour créer des liens, s'apaiser parfois, un lieu coloré, vivant et accueillant, à l'image des enfants qui vont chaque jour l'utiliser.



Enseignants, ATSEM, APE, élus, artisans et enfants ont contribué à la réussite du banc de l'amitié. *PHOTO JDM-PB*

Pierre BONATI

Depuis environ deux ans, l'idée trottait dans la tête de l'association de parents d'élèves (APE), des enseignants et agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) : pourquoi ne pas installer un banc dans la cour de l'école maternelle ? Non pas simplement pour s'asseoir, mais surtout un endroit pour se rencontrer, discuter, jouer, rêver, créer des liens d'amitié… La présidente de l'APE Mélodie Audebert confirme que « *derrière ce banc, il y a des valeurs qui [leur] tiennent à cœur : le partage, la solidarité, la convivialité, la gaieté et surtout l'amitié, car l'école ce n'est pas seulement un endroit où l'on apprend à lire ou à compter, c'est aussi un lieu où l'on apprend à vivre ensemble, à se faire des petits copains.* »

Pour réaliser ce projet qui est maintenant achevé, chacun a donné son idée, y compris les artisans parmi lesquels se trouvent les Pépinières Guitton, Sikkens Solutions, Steel Atelier, etc. « *Merci à tous les corps de métiers qui ont participé à cette magnifique réalisation, merci au périscolaire, à tous les membres de l'APE, aux résidents de la résidence des personnes âgées, à la municipalité* », a déclaré Mélodie Audebert. Les eux aussi sont à remercier, qui, à travers leurs dessins, ont exprimé leur sentiment sur ce qu'est l'amitié. L'inauguration du banc de l'amitié s'est déroulée jeudi 2 juillet en présence du maire Jean-Michel Saintemarie et de ses adjoints : « *Toutes nos félicitations pour ce projet que nous avons mené ensemble. Si vous en avez d'autres à l'avenir, on sera toujours là.* » Cette inauguration s'est clôturée autour d'un copieux buffet. ■

CASTELNAU-DE-MÉDOC.

Les chasseurs préparent activement la nouvelle saison



Les chasseurs ont fixé les modalités de la prochaine saison de chasse *PHOTO JDM-GS*

Réunis en assemblée générale le 26 juin, une trentaine de chasseurs se sont retrouvés autour de leur président, Claude Fourrier pour dresser le bilan de l'année écoulée. Entre renouvellement des cartes, recyclage des cartouches et préparation des lâchers de faisans, la prochaine saison est déjà lancée. Les adhérents ont pris connaissance des différents bilans présentés par le président et la secrétaire, Mireille Poupard. L'association compte aujourd'hui 103 adhérents, contre 122 la saison précédente. Le rapport financier fait état de 6 110 euros de recettes pour 7 548 euros de dépenses, un résultat qui n'a pas suscité de remarque particulière de la part de l'assemblée.

Autre motif de satisfaction : le dispositif de collecte des cartouches usagées. Les douze bacs installés à cet effet ont rencontré un réel succès. Les munitions récupérées sont ensuite remises à la Fédération départementale des chasseurs afin d'être recyclées, une démarche qui s'inscrit dans une volonté de préserver l'environnement.

Les chasseurs ont également arrêté les modalités de la prochaine saison. Cinq lâchers de 60 faisans sont programmés. Les cartes de chasse seront proposées au tarif de 50 euros pour les battues, 60 euros pour le faisan et 70 euros pour les chasseurs extérieurs à la commune.

La vente des cartes se déroulera à l'ancienne salle des fêtes les mercredis 2 et 9 septembre ainsi que les samedis 5 et 12 septembre, de 9 heures à midi.

À l'issue de la réunion, le bureau a été reconduit avec Claude Fourrier à la présidence, Patrick Villefort à la vice-présidence, Thierry Rocheteau au poste de trésorier et Mireille Poupard au secrétariat.

Gilles SALLES ■

SAINT-JULIEN-BEYCHEVELLE.

La fête du port de Beychevelle attire la foule

Organisée par le comité des fêtes de Beychevelle, la fête du port a attiré environ 250 personnes samedi 4 juillet à midi autour d'un délicieux repas moules/frites. L'évènement est si couru qu'il affichait déjà complet depuis bien longtemps. Par cette chaude journée estivale, les membres du comité des fêtes avaient tout prévu pour chouchouter les participants qui étaient protégés du soleil par les barnums prêtés par l'association pauillacaise du marathon des châteaux du Médoc. Autour de son président Bernard Moutinard, une équipe d'une trentaine de sympathiques et vaillants bénévoles n'ont pas hésité à se relayer et se répartir les tâches depuis tôt le matin afin de combler les participants.

Le comité des fêtes de Beychevelle créé en 1924, avec ses 102 ans d'existence, est l'un des plus anciens du Médoc. Les plus anciens guident les plus jeunes par leur expérience tandis que les plus jeunes offrent leur dynamisme et enthousiasme. « *Le comité des fêtes de Beychevelle, c'est bien plus qu'une association, c'est une famille,* explique Bernard Moutinard. *Pour la plupart, nous y sommes car nos parents y étaient ou y sont toujours avec l'envie commune de perpétuer cette bonne humeur et cette joie de vivre.* » Certains membres, qui



La sympathique équipe du comité des fêtes de Beychevelle lors de la fête du port. *PHOTO JDM-EC*

ont trouvé ici leur famille, n'hésitent pas à faire deux heures de route pour prêter main-forte aux événements et avoir le plaisir de se retrouver. Nombre d'entre eux ont même le comité des fêtes dans la peau puisqu'ils portent fièrement le même tatouage : une étoile filante. Les membres très unis se soutiennent dans les moments les plus joyeux comme les plus difficiles. Deux de leurs membres ont perdu leurs mère et grand-mère la veille de cette édition de la fête du port et toute l'équipe a souhaité rendre un hommage et faire un petit clin d'œil à Pedro Florian et Thomas qui n'ont pas pu être présents.

Le prochain événement, la quatrième édition de l'escale artistique, organisée par le comité des fêtes, se tiendra le vendredi 24 juillet dès 17h30 au port de Beychevelle. L'entrée est gratuite. Au programme : ateliers enfants, animations, spectacles, déambulations artistiques, balades guidées, illuminations des carrelets à la tombée de la nuit, concerts et restauration sur place.

Emily CHEVALORE ■

CASTELNAU-DE-MÉDOC.

LE JARDIN DES DEVOIRS RECHERCHE DES BÉNÉVOLES POUR LA RENTRÉE

À l'approche de la rentrée scolaire 2026-2027, l'association Le Jardin des Devoirs lance un appel aux habitants souhaitant s'engager bénévolement auprès des élèves des écoles primaires La Jalle et Thomas Pesquet.

Créée en 2016, cette association loi 1901 accompagne gratuitement les enfants dans la réalisation de leurs devoirs après la classe. Initialement implantée à l'école de La Jalle, elle intervient également depuis 2021 à l'école Thomas Pesquet.

Grâce au soutien de la municipalité et des équipes pédagogiques, les séances d'aide aux devoirs se déroulent dans les locaux des deux établissements, les lundis et jeudis de 16 h 30 à 17 h 45, en dehors des vacances scolaires.

Au cours de l'année scolaire 2025-2026, 26 enfants ont bénéficié de cet accompagnement, dont 21 à La Jalle et 5 à Thomas Pesquet. Afin de répondre à une demande qui pourrait être plus importante dès la prochaine rentrée, l'association souhaite renforcer son équipe de bénévoles.

Aucune compétence particulière n'est exigée : seules la motivation, l'envie de transmettre et le plaisir d'accompagner les enfants dans leur parcours scolaire sont nécessaires.

Les personnes intéressées peuvent obtenir davantage d'informations ou proposer leur aide en contactant le président et secrétaire de l'association, Armand Guyomarch, au 06 28 27 92 43, ou par courriel à lejardindesdevoirs@gmail.com.

Gilles SALLES

NOS CORRESPONDANTS

- **Gaillan-en-Médoc :** Martine SIMON 06 33 85 45 51
- **Hourtin :** Alain MANGINI 06 23 36 76 69
- **Lesparre-Médoc :** Eric BAUMIÉ 07 72 11 04 48
- **Vendays-Montalivet :** Paula SCHOLEMANN 06 59 85 95 57
- **Grayan-et-l'Hôpital | Vensac | Talais :** Danielle ROBIN 06 74 69 62 88
- **Cissac-Médoc | Saint-Estèphe :** Véronique CAYRE 06 87 04 34 56
- **Soulac-sur-Mer | Le Verdon-sur-Mer :** Gaël MOIGNOT 06 85 13 22 16
- **Saint-Vivien-de-Médoc | Queyrac | Jau-Dignac-et-Loirac :** Dominique ROUYER 06 32 45 06 11
- **Pour les autres communes,** contactez la rédaction au 05 57 75 14 00

► GRAYAN-ET-L'HÔPITAL

Sensibilisation au risque incendie

La commune organise une journée gratuite de sensibilisation aux risques d'incendie, mercredi 15 juillet, de 9 heures à 16 heures, sur le parking de la salle Guy-Lartigue. Animée par trois formateurs de SI2P Formation Sécurité Prévention, cette opération proposera démonstrations et conseils pratiques pour apprendre les bons gestes face à un départ de feu, choisir le bon extincteur et éviter les erreurs les plus courantes. Ouvert à tous.

► VENDAYS-MONTALIVET

Gendarmerie à Montalivet

Durant la période estivale un poste provisoire de la gendarmerie est mis en place à Montalivet. Du samedi 11 juillet au jeudi 23 août l'accueil du public est assuré entre 10 heures et 13 heures ainsi qu'entre 16 heures et 19 heures. Entre le 24 et le 29 août, l'accueil se fait entre 10 heures et 13 heures.

Permanence en Mairie

Chaque premier samedi du mois le Maire et les élus tiennent une permanence entre 10 heures et 12 heures à l'hôtel de ville à Vendays. Les permanences sont ouvertes à toutes et à tous sans rendez-vous.

Aéroclub de Montalivet

Le 19 juillet, l'aéroclub de Montalivet organise une journée de portes ouvertes. Baptêmes de l'air et repas sur réservation.

► HOURTIN

Fête nationale à Hourtin-Port

Le 14 juillet, à Hourtin-Port, dès 14 heures, la régate de la fête nationale, organisée par le CNHM, ouvrira les festivités, suivie à 21 heures, toujours à Hourtin-Port du concert de Guillaume Arsaut. Pour clore la journée, un spectacle pyrotechnique sera proposé à 23 heures.

► TALAIS

Les huîtres et nous !

Les bénévoles de l'association des amis du Patrimoine de Talais tiendront durant tout l'été une permanence au musée de l'huître du port de Talais de 10 heures à 13 heures et de 16 heures à 19 heures. Venez nombreux découvrir comment nos anciens et ceux d'aujourd'hui travaillaient et travaillent pour le plaisir de nos papilles.

L'APADEV va de l'avant

SAINT-ESTÈPHE. L'association travaille à devenir une entreprise apprenante reconnue par un label.

Eric BAUMIÉ

C'est, sur la mélodie de *Sound of silence*, chantée par Simon and Garfunkel que le président de l'APADEV (Action pour l'amélioration des espaces de vie), Gilles Denonfoux-Pourret, a invité les participants au silence afin de commencer les travaux de l'assemblée générale annuelle de l'association. Tout un symbole…

Michelle Saintout, maire de Saint-Estèphe, où l'assemblée générale se tenait, saluait, dans son intervention le travail sur le terrain et les objectifs d'insertion connus. Elle indiquait les difficultés d'obtenir les financements qui se « *rétrécissent* » chaque année. Mais elle sait aussi comment aider l'APADEV. « *Il suffit de les faire travailler.* » « *À vos carnets de chèques et bonne journée* », a conclu l'élue stéphanoise.

L'APADEV est une association qui se présente comme une entreprise sociale apprenante. Installée à Lesparre-Médoc, dans des locaux qui ne sont plus adaptés, l'association est en discussion avec la mairie pour un possible déménagement. Le maire Bernard Guiraud, présent ce jour-là, a confirmé l'attachement de la commune à soutenir ce projet.

Dans son rapport moral, Gilles Denonfoux-Pourret a souligné le contexte économique et sociétal particulièrement exigeant avec des financements toujours à la baisse. Mais il a aussi souligné la volonté des équipes et en particulier du directeur général, Cédrick Valat, de poursuivre les projets d'insertion avec « *un haut niveau d'exigence et de qualité* ».

Le rapport d'activité a été présenté par le directeur général sous forme de quizz ! Une manière ludique de conserver l'attention de l'assemblée tout en donnant l'ensemble des informations utiles. En 2025, l'APADEV a traité 83 candidatures pour 53 salariés dont 41 affectés aux espaces et douze en atelier couture. Atelier à même de fournir tout travail de *goodies* à l'exemple des pochettes remises aux participants de l'assemblée générale. Il est notable que 36 % des personnes ayant quitté l'APADEV ont pu s'inscrire dans une dynamique de retour à l'emploi durable ou quasi-durable. Ce qui, malgré la déception du chiffre, représente quand même une performance lorsque l'on connait les difficultés d'emploi dans le Médoc.

À ces activités, s'ajoute l'accompagnement social que délivre l'APADEV. Le rapport d'activité rappelle que les quatre partenaires clients les plus importants sont les communes du Taillan-Médoc et de Soulac-sur-mer, l'entreprise Valorem et enfin les chantiers réalisés dans des espaces naturels sensibles. Un point de fragilité connu est à surveiller car le marché avec la ville du Taillan-Médoc est en renouvellement. Or ce type de marché est en concurrence avec le milieu du travail protégé employant des personnes en situation de handicap. Cela sans compter l'arrêt du contrat avec Valorem pour des questions de risques.



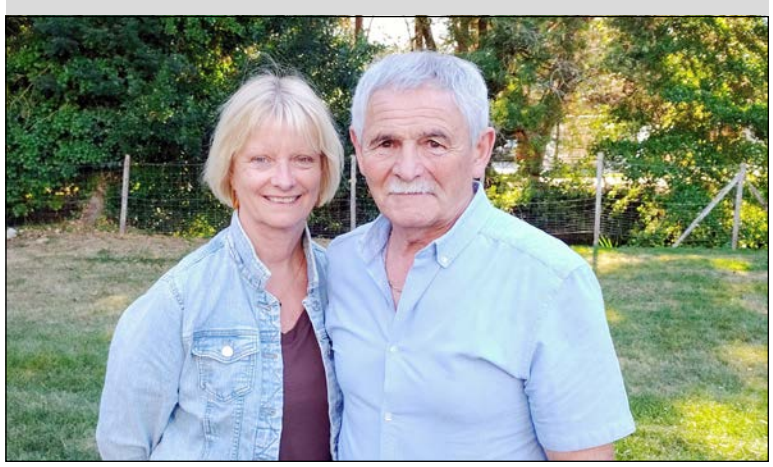
L'assemblée générale de l'APADEV s'est déroulée à Saint-Estèphe. *PHOTO JDM-EB*

L'APADEV en 2025 a réalisé 680 000 euros de produits et a généré 63 000 euros d'excédents. Mais comme l'a souligné le président, ces « *bons* » résultats ne doivent masquer ni leur « *fragilité* » ni le contexte difficile actuel. Toutefois, pour la première fois, la vente de services a dépassé 50 % des « *produits* » de l'association. Le commissaire aux comptes a salué le résultat et la trésorerie de l'association tandis que le directeur général a rappelé les déficits des années 2020-2021 et le redressement effectué en 2025. Pour 2026, APADEV travaille à devenir une entreprise apprenante reconnue par un label et présente un budget qui frise le million d'euros ! L'association définit un programme ambitieux qui compte neuf points fléchés.

Les élections ont procédé au renouvellement de trois administrateurs : Nathalie Pierrard-Grand, Julie Stien et Gilles Denonfoux-Pourret qui prolonge sa présidence d'une année, faute de candidat pour le remplacer. Il quittera toutefois son poste lors de l'assemblée générale 2027. Avec émotion, il salue le départ du conseil d'administration de Christiane Cado qui fut l'une des fondatrices de l'APADEV. ■

LESPARRE-MÉDOC.

Une retraite bien méritée



Après plus de 30 ans à faire pousser de l'ail, des échalotes et des oignons, Chantal et Denis Fleurt ont décidé de prendre leur retraite et d'arrêter leur activité. Les foires et les marchés du Médoc, particulièrement ceux de Saint-Vivien-de-Médoc et de Lesparre-Médoc ne verront plus leur stand garni de cette production locale et succulente. Dans un dernier sourire commercial, ils remercient leur clientèle, tandis que leurs clients les remercient et leur souhaitent une longue, paisible et heureuse retraite. *PHOTO JDM-EB*

HOURTIN.

Médoc Summer Gospel



La ville de Hourtin, en collaboration avec l'Université Musicale Hourtin Médoc, enrichit la programmation estivale en accueillant un concert gratuit et accessible à tous. La première édition du Médoc Summer Gospel aura lieu le 18 juillet à partir de 20 h 30 sur l'esplanade Christian-Renard de Hourtin-Port. Référence du gospel en France depuis plus de vingt ans, Total Praise Mass Choir rassemble des chanteurs et musiciens passionnés autour d'un répertoire mêlant gospel traditionnel, contemporain et influences soul. Sous la direction d'Isabelle Ngombo et David Goma, le groupe se produit aussi bien dans de grandes salles françaises que lors de manifestations culturelles et populaires ou encore à l'international. Pour cette représentation, 20 choristes et 5 musiciens seront réunis sur scène. *PHOTO MAIRIE*

Un nouveau souffle pour la fête du village

VERTHEUIL. Le comité des fêtes est bel et bien relancé. Plus qu'une association, il est devenu un moteur de lien social, redonnant vie au village où chacun pourra trouver sa place autour de projets simples, généreux et humains.

Véronique CAYRE

À Vertheuil, le dernier week-end de juin a marqué bien plus que le retour de la fête de la Saint Pierre. Il a symbolisé la renaissance d'une dynamique collective. À l'initiative de Grégory Graulière, adjoint au maire et président du nouveau comité des fêtes, l'évènement a réuni habitants, bénévoles et visiteurs autour de deux journées placées sous le signe de la convivialité, malgré une chaleur caniculaire. À la demande du maire, Dominique Turon, Grégory Graulière a accepté de relancer un comité des fêtes. Un simple appel à la population et quelques flyers auront suffi à mobiliser près de 35 personnes, jeunes et moins jeunes, rejoints par les anciens de Vertheuil Loisirs.

Les festivités ont commencé par un concours de pêche gratuit pour les enfants, organisé dans l'ancien vivier de l'abbaye, récemment nettoyé par des bénévoles. Dix-sept jeunes pêcheurs y ont participé et chacun est reparti avec une canne à pêche, fidèle à la volonté des organisateurs que tous les enfants repartent avec un souvenir. L'après-midi s'est poursuivi avec un concours de pétanque et un tournoi de belote dans la salle des Augustins. Les récompenses ont été remises par le maire avant un apéritif offert à la population suivi d'une soirée moules frites. Le bar et le pôle restauration étaient tenus par les jeunes du village encadrés par les bénévoles les plus expérimentés. L'animation musicale a débuté avec Sacha Nemetz avant de laisser la place à DJ Nono de Lesparre. À 23 heures, le feu d'artifice a émerveillé le public, tiré depuis un champ communal récemment moissonné et labouré en raison de la canicule.



Gregory Graulière et un bénévole préparant la paella. *PHOTOS GREGORY GRAULIERE*

Le lendemain matin, les bénévoles étaient de nouveau à pied d'œuvre pour installer le vide-greniers qui a accueilli 38 exposants dans le magnifique parc ombragé de l'abbaye. Des commerçants de Vertheuil étaient également présents, du maraîcher Kettani Kerkoub à la cave coopérative de Saint-Estèphe en passant par les commerces et les artisans locaux. Après une paella conviviale, les très attendues Olympiades familiales ont remporté un vif succès. Six équipes composées de trois enfants et d'un adulte se sont affrontées dans une ambiance bon enfant autour d'épreuves aussi originales que le lancer d'espadrilles, la course en sac, le slalom à l'œuf ou encore le tir à la corde dans une piscine géante aménagée avec des bottes de paille offerte par Stéphane Lobet. Bonbons et sucettes ont récompensé tous les participants. Une chasse au trésor, mêlant course d'orientation et coffre rempli de jouets cachés dans l'abbaye a également enchanté les plus jeunes. Les décisions ont été prises collectivement par le comité des fêtes dont le budget, important pour une commune de cette taille, est aujourd'hui équilibré. « *Je ne veux pas mourir riche, je veux mourir heureux* » résume avec une certaine philosophie Grégory Graulière. Les projets ne manquent pas au comité des fêtes : célébration de la Saint Honoré patron des boulangers pâtissiers, avec la cuisson des pains dans le four de l'abbaye entièrement rénové par Grégory et son équipe, distribution des pains dans les hameaux, dans le village et à l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) Paul Laverny, animations lors des foires aux plantes de La Passiflore, réveillon de la Saint Sylvestre ou encore la prochaine fête de la Saint Pierre. ■



Nettoyage du vivier de l'abbaye.

GRAYAN-ET-L'HÔPITAL.

Léa Perez est la nouvelle Rosière



La nouvelle Rosière couronnée par le maire. *PHOTO MAIRIE*

C'est une tradition ancienne à laquelle la commune est attachée. Elle est d'ailleurs l'une des deux en Médoc, avec Lesparre-Médoc, a célébré la Fête de la Rosière. Dimanche 28 juin, c'en était la 116e édition. Sur le parvis de la mairie, le maire Jacky Nicaise a procédé au couronnement de la nouvelle Rosière, Léa Perez, élue le 1er juin par le Conseil des Prud'hommes.

Cette cérémonie distingue chaque année une jeune femme de la commune pour les valeurs qu'elle incarne : le respect, la générosité, la bienveillance, l'engagement et l'attachement à son territoire. Lycéenne en terminale sciences et technologies du management et de la gestion au lycée Odilon-Redon de Pauillac, Léa Perez envisage de poursuivre ses études en BTS management commercial opérationnel avant de réaliser son projet professionnel dans le domaine maritime.

La matinée s'est poursuivie par un dépôt de gerbe au monument aux morts et une minute de silence, avant une messe célébrée en mémoire de Louis Bertrand Babylone, donateur à l'origine de cette tradition. ■

HOURTIN.

Partir en livre



« Partir en livre », c'est aussi rester assis. *PHOTO MUSEE HOURTIN*

La bibliothèque, la librairie Luluberlue et le musée se sont regroupés pour promouvoir la lecture auprès des jeunes au travers du programme « Partir en livre » mis en place chaque été par le Centre national du Livre. Le thème de cette année concerne les héros.

Trois moments vont rythmer cette animation : d'abord le jeudi 16 juillet au matin, la bibliothèque propose un espace de lecture sur la place du village pour les enfants de 4 à 8 ans. L'après-midi, rendez-vous au musée d'Hourtin pour un moment, toujours gratuit, avec des jeux à l'ancienne, des lectures de Kamishibai pour les tout-petits, un atelier de cartes à conter avec en supplément pour les gourmands un goûter comme autrefois.

Le samedi 18 juillet, de 10 heures à midi, ce sera au tour de la librairie Luluberlue d'offrir une rencontre avec une autrice, Jeanne Favre d'Arcier pour les 12 à 15 ans. Chaque fois un tirage au sort permettra de distribuer des chèques livre qui pourront aider les jeunes lecteurs à assouvir leur envie de lire.

Alain MANGINI

■

► SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC
Vide-greniers et jambonnade

Lundi 13 juillet, l'association Saint-Vivien en Fête organise un vide-greniers et sa fameuse jambonnade avec animation musicale toute la journée à l'hippodrome. Une quinzaine de jambons entiers seront rôtis durant cinq heures par les bénévoles de l'association, aidés par ceux d'autres associations communales. Une grande équipe qui proposera des jambons et des haricots « maison » cuits selon une recette immuable, mais également des frites, des camemberts rôtis et des desserts…

Exposition

Jusqu'au dimanche 2 août à la galerie Beau Bourg, Gunhild Lorenzen et Floriane Messina exposent en bonne compagnie ! avec les chapeaux de SAPO, les bijoux de Béatrice Ayestaray, les créations de Osier Déco, les sacs de Anja.

► GRAYAN-ET-L'HÔPITAL
Afterbeach

Chaque lundi à partir de 18 heures, jusqu'au 24 août, le Balata Golf Practice propose des soirées conviviales à deux pas de l'océan. Ouverts à tous, les Afterbeach proposent des initiations au golf accessibles, encadrées par un enseignant diplômé d'État, ainsi qu'un espace de détente avec food-truck sur place. Deux soirées exceptionnelles viendront rythmer la saison, les 13 juillet et 24 août, avec la présence d'une batucada pour une ambiance festive aux couleurs brésiliennes.

► TALAIS
Randonnée

Lundi 13 juillet, les Amis de la Chapelle Saint Jean-Baptiste de l'Hôpital organisent une randonnée de six kilomètres guidée par Michel Seutin « *sur le circuit de l'hospitalier itinérant de la commanderie de Benon au Moyen Âge* ». Départ de la chapelle de l'Hôpital à 9 heures.

► VENSAC
14 juillet festif

Structures gonflables de 18 heures à 22 heures, barbe à papa et pêche aux canards, taureau mécanique. De 19 h 30 à 21 h 30 : concert de Band'A Pépette. 22 h 30 : spectacle de feu et de lumière, mêlant effets pyrotechniques et animations LED, jusqu'à 23 heures, avant le bal populaire.

► JAU-DIGNAC ET LOIRAC
Vide-greniers

Dimanche 12 juillet, l'association Les griffes du cœur du 33 organise un vide-greniers solidaire au profit des animaux de 7 à 18 heures place de l'église.

Une pluie de décorations

CIVRAC-EN-MÉDOC. Tandis que sous l'orage, à Washington, les Américains s'apprêtaient à fêter le 250e anniversaire des États-Unis d'Amérique, plus modestement, mais sous le soleil, à Civrac-en-Médoc, c'était fête au village.

Eric BAUMIÉ

Quoi de mieux qu'une fête « *expression vivante de la communauté* » comme l'a rappelé la maire Béatrice Savin, pour « *remercier les bénévoles* », ceux qui croient en l'engagement collectif. Au-delà du symbole que représente la remise d'une médaille, c'est surtout une manière de dire « m*erci* » à ceux qui s'engagent au bénéfice des autres.

C'est ainsi, qu'en présence de Jean Lambert, administrateur du comité départemental des médailles de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif de Gironde, Béatrice Savin a appelé chacun des quatre décorés du jour. Sandra Sescous a reçu la médaille ministérielle d'argent pour son action en tant que présidente du foyer rural, ce lieu de rencontre et de solidarité qui renforce les liens, comme l'a dit Béatrice Savin. Puis dans la famille Sescous, c'était au tour du mari, Jean-Marc, de recevoir la médaille d'or départementale. Pilier du club de pétanque, son action dans la préparation des rencontres dans la bonne humeur est saluée. La médaille départementale d'argent a été attribuée à Béatrice Lambert comme bénévole du point lecture de la commune. Une action, qui avec le partage de l'amour des livres, permet de lutter contre l'isolement.



Béatrice Savin et Jean Lambert entourés de Tanya Keppler, Béatrice Lambert, Jean-Marc et Sandra Sescous *PHOTO JDM-EB*

Enfin, avec le bronze départemental, Tanya Keppler a été remerciée pour son club d'anglais. Civracaise depuis seulement quelques années, elle a su, par sa générosité et son sens de l'accueil créé un club pour tous, espace de lien social ouvert sur le monde selon les propres termes de Béatrice Savin.

Dans les quatre panégyriques qui ont été présentés, un mot est revenu : générosité. Car ce samedi 4 juillet, c'était bien la générosité humaine qui était célébrée. ■

SOULAC-SUR-MER.
Une séance avant les vacances

Le premier point à l'ordre du jour du conseil municipal du 29 juin a vu la désignation d'Évelyne Moulin et de Maddy Dubouilh en tant que membres suppléants auprès du conseil d'administration de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) Saint-Jacques de Compostelle. Ensuite, le conseil a approuvé la convention de prestation de service du Syndicat département énergie et environnement de la Gironde (SDEEG) pour la rédaction d'actes authentiques en la forme administrative.

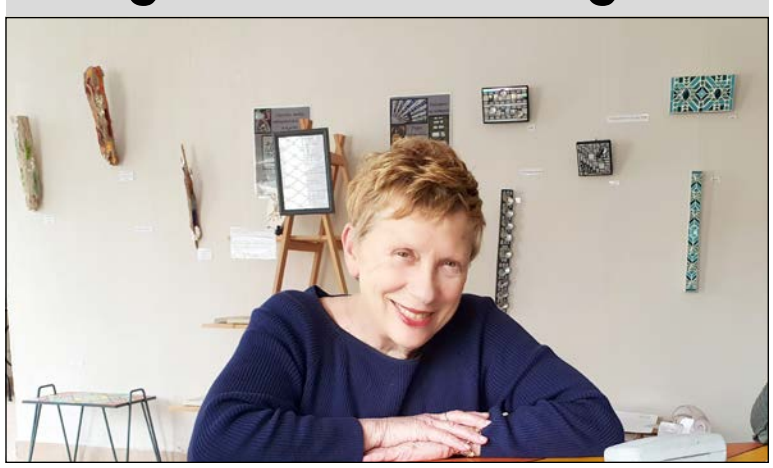
Quelques ajustements du budget principal pour des raisons diverses comme les travaux de rénovation énergétique de l'école maternelle, des acquisitions de matériels ou d'autres travaux de bâtiments, ont été approuvés pour un montant de 163 400 €. Le règlement intérieur des cimetières de la ville a également évolué pour répondre aux demandes des familles de mise en place de cavurnes (petit caveau funéraire prévu pour l'accueil d'urnes). Le point suivant, validé par les élus, proposait l'enfouissement du réseau d'éclairage public du lotissement 83 route des Lacs avec le versement d'un fond de concours de 17 520,36 € au SDEEG en investissement, soit trois quarts du coût global de l'opération et le versement d'une contribution supplémentaire de 5 840,12 € au fond de concours inscrite en fonctionnement.

Les points suivants concernaient les ressources humaines. Ainsi, quelques modifications ont été apportées au tableau des effectifs pour intégrer un emploi supplémentaire à la salle musculation du CMCS (centre municipal culturel et sportif) et en anticipation du prochain départ à la retraite du directeur des services. Le conseil municipal a autorisé le versement aux agents concernés d'indemnités horaires pour le travail de nuit, pour le travail du dimanche et des jours fériés, et approuvé le plan de formation 2026-2028.

Avant de clôturer la séance, dans le cadre des questions diverses, le maire Xavier Pintat a précisé que le palais des congrès serait fermé du 15 janvier jusqu'au 1er juin 2027 « *au moins* » pour les travaux de réfection de la scène.

Gaël MOIGNOT
■

SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC.
Spectacles à la galerie Beau Bourg



Les mardis de la Belle saison, spectacles interprétés par Chantal Galiana, accompagnée à la guitare par Dan Fontagnol ont démarré mardi 7 juillet à 18 h 30 et s'y dérouleront tous les mardis de l'été, à 18 h 30 à la galerie Beau Bourg. Chantal Galiana interprète Isabelle Mayereau, Georges Delerue, Brigitte Fontaine, Victor Hugo, André Minvielle, Louis Aragon, Lewis Furey, Léo Ferré… Participation libre. Réservation recommandée. *PHOTO JDM-DORO*

GRAYAN ET L'HÔPITAL.
La kermesse des écoles



Pour les CM2 c'est un au revoir ! *DANIELLE ROBIN*

Les trois communes de Grayan-et-l'Hôpital, Talais et Vensac se sont réunies pour organiser la fête des écoles dans la cour de récréation de Grayan-et-l'Hôpital. Les jeux gonflables ont laissé place aux jeux du cirque. La buvette, tenue par des bénévoles et les professeurs des écoles, a également contribué à l'ambiance chaleureuse de la journée. Le moment le plus attendu fut sans conteste le spectacle des élèves de toutes les classes. Les tout-petits ont été chaleureusement applaudis, tandis que les moyens et les grands ont eux aussi remporté un grand succès. Les élus des trois communes étaient présents et ont particulièrement apprécié le tableau final présenté par les élèves de CM2. Ces derniers ont dit au revoir à l'école primaire avant de préparer leur rentrée au collège. Nous leur souhaitons beaucoup de courage et de réussite pour cette nouvelle étape.

Danielle ROBIN
■

Mobilisation pour une classe de sixième

HOURTIN. Jeudi 2 juillet, parents, enseignants, élèves et élus municipaux étaient mobilisés devant le collège Jules-Chambrelent pour dénoncer la fermeture d'une classe de sixième à la prochaine rentrée scolaire.

Esther Laborde

« *La sixième est un tournant pour les élèves, ils apprennent à être autonomes, les professeurs portent une attention particulière à ce niveau, dans une classe à 30, c'est mission impossible pour eux.* » Lors du dernier conseil d'administration du collège Jules-Chambrelent, en cette fin d'année scolaire 2026, les professeurs et parents d'élèves ont appris une nouvelle plutôt inattendue : à la rentrée prochaine, le nombre de classes de sixième passera de quatre à trois, augmentant le nombre d'élèves à 29 voire 30 dans chaque groupe. Portée par le rectorat, cette décision s'explique par un nombre insuffisant d'élèves de CM2 inscrits au collège cette année. En effet, pour maintenir l'ouverture de quatre classes, il faut *a minima* 91 élèves inscrits. Or ils ne sont que 89 actuellement. Selon Noémie Parage, présidente de l'association de parents d'élèves (APE), cette suppression est surtout directement due à des coupes budgétaires : « *On le sait, quand il n'y a plus d'argent, l'éducation et la santé sont les premiers secteurs à en pâtir.* »

À l'annonce de cette fermeture, les parents des futurs collégiens ont très vite manifesté leur inquiétude auprès de l'APE. Surcharger les classes risque en effet d'altérer considérablement l'enseignement, en particulier dans les matières scientifiques : « *les classes ne sont pas adaptées à recevoir autant d'élèves, surtout pour les travaux pratiques en SVT et en physique-chimie, il y a des contraintes matérielles certaines* » déplore Noémie Parage. Aujourd'hui, ces familles sont dans l'incertitude et les demandes promulguées auprès du rectorat restent, à ce stade, en suspens.



Une trentaine de personnes était mobilisée ce jeudi 2 juillet 2026. *PHOTO-NP*

Une fermeture qui aurait pu être évitée ?

La jauge de 91 élèves aurait pu être atteinte très facilement. Comme trois autres élèves résidant à Saint-Laurent-Médoc, Melody souhaite être scolarisée au collège d'Hourtin à la rentrée. Aurélie Payraudeau, sa mère, n'a pas obtenu la dérogation sollicitée et ce, « *sans motif valable* », et doit donc l'inscrire à son collège de secteur, Pauillac. Pourtant, c'est bien à Hourtin que la jeune fille a fait toute sa scolarité, et qu'elle est suivie médicalement. Une affectation à Jules-Chambrelent aurait largement facilité le quotidien d'Aurélie et sa fille : « *Melody me pose des questions, angoisse de perdre ses repères, je me sens complètement impuissante* », explique la mère d'élève, le visage grave. « *Nous avons juste le sentiment d'être des numéros de dossier, le rectorat ne prend pas notre cas en considération* ».

Autre problématique soulevée par les parents d'élève : l'absence d'une assistante sociale au collège d'Hourtin. « *S'ils ont des problèmes personnels, familiaux ou avec leurs camarades, ils n'ont personne vers qui se tourner. Souvent, ils en discutent avec leurs professeurs, mais eux ne peuvent pas le faire avec 30 élèves, puis ce n'est pas leur rôle !* » souligne Noémie Parage.

Sans être certaines que ces mobilisations feront bouger les lignes, les deux femmes ne baissent pas les bras. Depuis l'annonce de la fermeture, les Médocains manifestent leur soutien aux parents, élèves et professeurs : « *Même si nous sommes dans l'attente, sur les réseaux sociaux, partout, on se sent encouragés, ce qui donne de l'espoir.* »

■

GAILLAN-EN-MEDOC.

Un marché gourmand aux couleurs du Sénégal



Lundi 6 juillet, le musicien sénégalais Lidiop a embrasé le marché gourmand. Ses chansons, toutes en forme de messages de paix et d'harmonie à travers sa musique, mélange de reggae, dancehall, mb, afro et pop, ont conquis un large public. *PHOTO JDM-MS*

SOULAC-SUR-MER.

Un nouveau label pour Soulac



Serge Bongiovanni (à droite), délégué régional de la Fédération Française des Véhicules d'Époque a remis à la commune le label « Ville d'accueil des véhicules d'époque ». La validation de ce label est un signe de reconnaissance de la volonté de la ville d'accueillir toute l'année les passionnés de véhicules anciens, au-delà de l'événement Soulac 1900. *PHOTO JDM-GM*

SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC.

Un été musical, artistique et intergénérationnel

Le projet « Saint-Vivien, l'été en musique » porté par l'association socioculturelle (ASC) et Saint-Vivien Développement (SVD) est arrivé à son terme, soutenu par la municipalité. Ce projet intergénérationnel allie l'art et la musique, présente des expositions, des animations et des concerts, tout au long de cet été. Durant le mois de juin, les bénévoles des associations ont décoré le village - avec le concours de l'atelier couture et arts décoratifs - et installé une superbe exposition intergénérationnelle à la galerie Beau Bourg et dans le hall de la mairie, visitée au cours d'une déambulation qui permis de découvrir le travail en commun des œuvres de dessins, peintures et collages des résidents, des élèves et des enfants. Mardi 30 juin, c'était l'ouverture officielle de « Saint-Vivien, l'été en musique » avec le partage d'un goûter intergénérationnel offert devant l'abside de l'église en présence des élus, des associations ASC et SVD, des résidents de l'Ehpad Mirambeau et de la Maison Edouard et des enfants.



L'art de rassembler les habitants. *PHOTO JDM-DORO*

Dominique ROUYER

■

SAINT-CHRISTOLY-DE-MEDOC.

La fête du garde champêtre



La fête annuelle du garde champêtre, samedi 4 juillet, a connu un vif succès, avec, tout au long de la journée, des jeux et des animations, un marché des producteurs et en soirée un dîner concert de Gibann et Mathilde, suivi d'un magnifique feu d'artifice. *PHOTO JDM-MS*

Après le giratoire de Belloc, le Département ne veut pas tourner en rond

LESPARRE-MÉDOC. Après plusieurs mois de travaux, le nouveau giratoire de Belloc a été inauguré vendredi 3 juillet. Cet aménagement doit sécuriser un carrefour particulièrement accidentogène sur la RD 1215.

Mathieu CAURRAZE

Comme pour saluer cette réalisation, quelques coups de klaxon sont venus accompagner les discours des élus réunis, vendredi 3 juillet, pour inaugurer le nouveau giratoire de Belloc, à Lesparre-Médoc. Entourés de nombreux élus du territoire dont les deux conseillers départementaux du canton Nord-Médoc Michelle Saintout et Stéphane Le Bot, Jean Galand, vice-président du conseil départemental de la Gironde chargé des mobilités, Bernard Guiraud, président de la communauté de communes (CDC) Médoc Cœur de Presqu'île et maire de Lesparre-Médoc, ainsi que Pascale Got, députée du Médoc, ont salué l'importance de cet aménagement routier, « très attendu » par les nombreux usagers de la RD 1215, empruntée chaque jour par près de 20 000 véhicules. Cette réalisation permet de renforcer la sécurité sur l'un des points noirs de la RD 1215, tout en améliorant la fluidité de la circulation.



Le giratoire de Belloc a été inauguré en présence des élus départementaux et locaux. *PHOTO JDM*

Pour Bernard Guiraud, cet équipement « *utile, durable et au service de tous* » dépasse le cadre purement routier : « *Ce rond-point constitue une véritable porte d'entrée de la zone commerciale* », a-t-il souligné, précisant que cet aménagement facilite l'accès aux commerces, améliore les déplacements des clients et des salariés et participe également au dynamisme économique du territoire. Le président de la CDC a aussi insisté sur l'importance de la « *mobilisation collective* » autour de ce projet.

Le coût du giratoire (699 300 euros HT) a été cofinancé à parts égales par le Département et l'intercommunalité. La Ville de Lesparre-Médoc a également pris part à l'opération en assurant la réfection des réseaux d'eau et d'assainissement, pour un montant de 355 000 euros HT. « *Alors que certains veulent la disparition des Département et des intercommunalités, cette réalisation est l'exemple même d'une infrastructure qui n'aurait pu être portée par la seule commune* », a précisé Bernard Guiraud, rappelant au passage que Médoc Cœur de Presqu'île a également aménagé, toujours sur la RD 1215, l'accès sud de la zone d'activités de Belloc par la rue Joseph-et-François-Connord (398 000 euros HT). L'aménagement paysager du giratoire devrait être confié au Centre de formation d'apprentis de l'industrie (CPAI) de Bruges, qui a déjà réalisé la structure en forme de barrique installée sur le giratoire de la piscine intercommunale.

Jean Galand a présenté ce nouvel ouvrage comme un giratoire qui s'inscrit dans la continuité des travaux engagés par le Département. « *La mobilité est un enjeu de justice sociale*, exprime-t-il. *Notre priorité n'est pas de promettre de grands projets, mais de maintenir ce qui sécurise.* » Malgré un budget contraint, la collectivité rappelle avoir investi plus de 166 millions d'euros au cours des vingt dernières années afin d'améliorer les infrastructures et les mobilités en Médoc. La sécurisation de la RD 1215 devrait se poursuivre avec les aménagements prochains des carrefours de Saint-Sauveur et de Bouqueyran, à Moulis-en-Médoc. Le doublement de la voie de la RD 1 entre Arsac et Avensan est maintenu, mais en « *stand-by* ». « *Tous ces projets se feront avec les logiques financières du Département et les exigences de la réglementation environnementale, nous ne sommes pas des fées clochettes* », a affirmé Pascale Got, également conseillère départementale. « *La pression sur les infrastructures de mobilité et le besoin d'en créer des nouvelles face à l'explosion de la population nécessiterait un accompagnement de l'État, mais nous ne comptons plus dessus* », a ajouté Jean Galand, évoquant les enjeux à venir avec la préparation d'un futur schéma des mobilités et une approche multimodale intégrant les déplacements doux. ■

OFFRE D'ABONNEMENT INTÉGRAL
au journal papier + internet
SPÉCIAL ÉTÉ

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE* :

1 AN = 74 €
52 numéros
soit 8 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

2 ANS = 137 €
104 numéros
soit 23 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

CHAQUE OFFRE COMPREND :
Le journal livré chez vous chaque semaine
L'édition numérique dès 7h le vendredi dans votre espace Abonné
Les articles en illimité sur lejournaldumedoc.fr

+ VOTRE LIVRE OFFERT* :



RÉCIT AUTOBIO.



ROMAN ÉVASION



POLAR

MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement
*Cochez votre choix d'abonnement + votre livre offert (dans la limite des stocks disponibles)

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : .....
Tél : .....

Offre valable pour tout nouvel abonnement, jusqu'au 15 août 2026

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre du **Journal du Médoc** dans une enveloppe **AFFRANCHIE :**

Journal du Médoc – Service Abonnement
14-16 rue Camille-Maumey – BP 2 – 33112 Saint-Laurent-Médoc

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

LE Journal DU Médoc

À votre sentier !

COURSE À PIED. La Course des 3 Sentiers est prévue pour toute la famille. Selon son organisateur Antoine Sarrazin, cet événement est « *un condensé du territoire de Montalivet* ».

Paula SCHOLEMANN

Le 26 juillet, la Course des 3 Sentiers aura lieu à Montalivet. Organisée par l'association Finish Line, cette course est soutenue par de nombreux partenaires et sponsors de la commune. Depuis sa première édition en 2019 « *la Course des 3 Sentiers a connu une belle progression spectaculaire : de 300 participants à 1300 attendus cette année*, » fait entendre son initiateur Antoine Sarrazin et il ajoute : « *Ce succès repose avant tout sur l'engagement d'une communauté familiale : j'en suis à l'origine et j'en assure l'organisation, mais l'événement ne pourrait exister sans les 70 bénévoles qui se mobilisent chaque année pour l'occasion.* »

La spécificité de cette course est le fait que les coureurs passent par trois types de sentiers : le sable chaud, les pistes accidentées de la forêt et l'asphalte rapide de la route. « *Un condensé du territoire de Montalivet* », résume Antoine Sarrazin.



Entre 300 et 1300 participants sont attendus cette année. *PHOTOS C3S*

dit Lari Fuad, participante en 2025 déjà inscrite pour 2026. Elle continue : « *L'ambiance entre les participants est incroyable. Même en courant à un rythme plutôt tranquille, j'ai été encouragée tout au long du parcours par les autres coureurs. Grâce à cette énergie, j'ai pu profiter pleinement du plus beau moment de la course : l'arrivée sur la rue principale de Montalivet, sous les encouragements du public.* »

Le départ ainsi que l'arrivée se font sur la place du 8 Mai 1945. Il existe plusieurs formats pour permettre à chacun de participer : un parcours kids (1 km), le format long (16 km) et le format court (5 km).

Le conseil de l'organisateur : « *Au-delà de la course, c'est surtout l'occasion de passer une belle journée ensemble : profiter du marché de Montalivet, faire un plouf à la plage, et partager un moment convivial.* »

■

Les inscriptions se font sur le site les3sentiers.fr.



Les bénévoles font vivre la course.

VOILE.

Bombannes accueille les internationaux de France ILCA

La Ligue française ILCA a sollicité le Cercle de voile de Bordeaux Carcans-Maubuisson (CVB-CM) pour organiser du 11 au 14 juillet les Internationaux de France ILCA et le championnat de France ILCA 6 Open (homme et femme) 2026 après la réussite de l'EurILCA de l'année précédente. Début juillet, plus d'une centaine de régatiers, dont quelques voisins d'Espagne et un Anglais étaient déjà inscrits pour participer à ces championnats. Le premier signal de départ sera donné le samedi 11 juillet à 14 h 30, les remises des récompenses et des titres étant prévues le 14 juillet à l'issue des dernières régates de la journée. L'International Laser Class Association (ILCA), plus connu jusqu'en 2019 sous le nom de laser, est un dériveur monoplace décliné en trois versions.



ILCA au départ d'une régate. *ARCHIVES JDM-PJ*

Patrick JOUANNET

■

SURF.

Un vague d'avance pour le Caraïbos Lacanau Pro



Le podium du Caraïbos Lacanau Pro. *PHOTO CARAIBOS LACANAU PRO*

En avançant son rendez-vous au début du mois de juillet, l'organisation espère profiter d'une fréquentation estivale plus précoce tout en renforçant l'attractivité touristique de la station dès le lancement de la saison.

Une semaine de glisse et de festivités

Inscrit au calendrier de la World Surf League (WSL) en QS 2 000, le Caraïbos Lacanau Pro réunira près de 150 surfeurs et surfeuses internationaux sur la plage centrale. Les épreuves se dérouleront principalement du 8 au 13 juillet, sous réserve des conditions de vagues. En parallèle, le village de l'événement proposera une programmation gratuite mêlant initiations au skate, démonstrations, conférences, animations sportives, concerts, DJ sets, feu d'artifice et rencontres avec des associations engagées dans la protection de l'océan comme Wings of the Ocean, Surfrider Foundation, Water Family Les jeunes talents ouvriront les festivités dès les 5 et 6 juillet avec la compétition des « Super Canailles ».

Pour célébrer les 45 ans de la compétition, l'organisation revient aux origines avec une affiche et une communication inspirées des années 1980, période qui a vu naître le Lacanau Pro : couleurs vives, typographies vintage et références assumées à l'âge d'or du surf. Un clin d'œil à l'histoire d'une compétition née en 1979 et devenue aujourd'hui la plus ancienne épreuve professionnelle de surf d'Europe. Ce retour aux sources s'accompagne d'une programmation fidèle à l'ADN de l'événement : surf de haut niveau, culture glisse, musique et convivialité.

Autre évolution marquante, l'engagement environnemental se poursuit avec la certification ISO 20121, obtenue en 2023 et renouvelée cette année. Plusieurs associations de sensibilisation à la protection du littoral et des océans animeront des ateliers tout au long de la semaine afin d'associer performance sportive et développement durable.

Un enjeu touristique pour Lacanau

Pour la ville de Lacanau, ce changement de calendrier constitue un levier de développement économique. En positionnant l'événement dès la première quinzaine de juillet, la municipalité souhaite dynamiser plus tôt la saison touristique, soutenir les commerces locaux et conforter l'image de Lacanau comme capitale française de la culture surf.

L'ambition est également de renforcer le rayonnement international de la station grâce à une compétition historique qui attire chaque année des athlètes venus de nombreux pays ainsi que plusieurs centaines de milliers de visiteurs. Au-delà du spectacle sportif, la municipalité entend faire du Caraïbos Lacanau Pro une vitrine de son engagement en faveur d'un tourisme responsable, de la préservation du littoral et de la promotion des mobilités douces.

Vanessa CHALUMEAU

■

VOUS VOULEZ RÉAGIR À L'UN DE NOS ARTICLES ?
ENVOYEZ-NOUS
VOTRE COURRIER DES LECTEURS
SUR d.barret@lejournaldumedoc.fr
LE Journal DU Médoc

Le Journal du Médoc

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Gironde.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

CONSTITUTIONS

A2619**194**

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 24 juin 2026, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : CLA

Forme : société par actions simplifiée

Capital : 10 000 euros

Siège social : 120/126 quai de Bacalan - 33000 BORDEAUX

Objet social :

La société a pour objet social, en France comme à l'étranger :

• la prestation de services en stockage, entreposage, opération de copacking et préparation de commandes pour tous types de magasins et de clients industriels et commerciaux,

• le transport direct ou indirect de marchandises alimentaires ou non, toute opération de commissionnaire de transport, d'affrètement et toutes autres opérations se rapportant au transport de marchandises,

• et, d'une façon générale, toutes opérations commerciales, industrielles, immobilières, mobilières et financières se rapportant directement ou indirectement ou pouvant être utiles à cet objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Elle peut, en France et à l'étranger, créer, acquérir, exploiter ou faire exploiter toutes marques de fabrique, de commerce et de service, tous modèles et dessins, tous brevets et procédés de fabrication se rapportant à l'objet ci-dessus.

Elle peut prendre toutes participations et tous intérêts dans toutes sociétés et affaires françaises ou étrangères, quel qu'en soit l'objet.

Elle peut agir en tous pays, directement ou indirectement, pour son compte ou celui de tiers, soit seule soit en association, participation, groupement ou société, avec toutes autres personnes ou sociétés et réaliser sous quelque forme que ce soit les opérations entrant dans son objet.

Durée : jusqu'au 31 décembre 2123

Admission aux assemblée et droits de vote : chaque associé a le droit de participer aux décisions par lui-même ou par mandataire. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.

Agrément :

Sont libres :

Toute Transmission d'Actions entre associés

Toute Transmission d'Actions intervenant entre un associé et (i) une société qu'il contrôle au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce, ou (ii) une société qui contrôle l'associé au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce, ou (iii) une société qui est contrôlée au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce par une ou plusieurs personnes mentionnées en (i) et (ii) ci-dessus, ou par le cédant et une de ces personnes.

Toute autre cession est soumise à l'agrément de la collectivité des associés

Président : Antoine WOLFF demeurant rue Condorcet à Bordeaux

Commissaire aux Comptes : KPMG S.A. Tour Eqho, 2 avenue Gambetta - 92066 Paris La Défense Cédex

Immatriculation : R.C.S. de Bordeaux

Pour avis

FONDS DE COMMERCE

A2619**499**

CESSION RESILIATION

Suivant acte reçu par Me Cécile ANDREU, notaire associé de la SELARL dénommée **«SOPITUS»**, située à SOUBISE, 3 av. Charles de Gaulle, le 2 juillet 2026 enregistré au SIE de SAINTES le 06/07/2026, dossier 16067, réf. 2026N 933,

La société IO SEA, Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 €, dont le siège est à ST-PIERRE D'OLERON (17310), 99 ter av. des Pins, lieudit «La Cotinière», identifiée au SIREN sous le n° 898 181 193 et immatriculée au RCS de LA ROCHELLE,

A acquis de la société LES VIVIERS DE L'ATLANTIQUE, Société par Actions Simplifiée au capital de 7 500 €, dont le siège est à LE CHATEAU D'OLERON (17480), 44 rue de Bel Air, identifiée au SIREN sous le n° 791 809 932 et immatriculée au RCS de LA ROCHELLE,

Les éléments corporels et incorporel d'un point de vente de poissons sis au marché/halles de BLAYE (33390), Allée des Soupirs, pour la somme de cent quarante mille euros (140 000 €) s'appliquant au droit de présentation d'occupation du domaine public à 99 980 €, au matériel à 10 020 € et à la remorque de marque LAPANISSIE, immatriculée le 3 février 2009 sous le n° ES 857 WW à 30 000 €.

Propriété jouissance le 2 juillet 2026.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la publication de la cession au BODACC, au siège de Me Bénédicte FAUCHEREAU, Notaire à ST-PIERRE D'OLERON (17310), 14 av. de Bel Air, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion,
Le Notaire.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2619**108**

Notaires

SELARL PROUST & ASSOCIES
Notaires
79 Avenue de Korb
BP 70022
16230 MANSLE

SAS CCC
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 10.000,00 euros
Siège social : 150 rue de l'église,
33240 ASQUES
828 290 312 RCS LIBOURNE

Suivant décision collective des associés en date du 16 juin 2026, il résulte que :

Les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont :

Approuvé les comptes de liquidation ;

Donné quitus au liquidateur Madame Sylvie CHARGÉ demeurant 19 chemin de la Cale du Sud, 33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC et décharger ce dernier de son mandat ;

Prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de LIBOURNE.

Mention sera faite au RCS : LIBOURNE.

ANNONCES ADMINISTRATIVES

A2617**772**

COMMUNE DE LABARDE 33460

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté du maire N°2026-18 en date du 19 juin 2026, Le Maire de Labarde a décidé l'ouverture d'une enquête publique portant sur le transfert d'office des voies privées et équipements annexes des lotissements La Maqueline et Gassion dans le domaine public communal de Labarde.
Mme Véronique FABRE est désignée en qualité de commissaire enquêteur.
Pendant la durée de l'enquête, du 28 juillet au 11 août 2026, les pieces du dossier seront tenues à la disposition du public. Les observations pourront être consignées sur le registre prévu à cet effet, ou adressées par écrit au commissaire-enquêteur, Mairie de Labarde, 1 Chemin de la Laurina 33460 LABARDE.
Véronique FABRE se tiendra à la disposition du public à la mairie de Labarde les jours, heures suivants :
o 28 juillet 2026 de 9h à 12h
o 07 août 2026 de 9h à 12h
o 11 août 2026 de 14h à 17h





Retrouvez-nous également sur la page Facebook du Journal du Médoc

OFFRES d'Emploi

La **SCA CHÂTEAU MARGAUX** (33)

Recherche des **VENDANGEURS**,
à partir du **15 Septembre**.

Petit-déjeuner et déjeuner sont proposés sur place.

Vous êtes invités à déposer
***votre CV, carte d'identité, carte Vitale, RIB** via le site*
***extranet.chateau-margaux.com** ou d'appeler le **05.57.88.83.83**.*

CHÂTEAU MARGAUX

PETITES ANNONCES

EMPLOI - SERVICES

SERVICES

Dirigeant bénévol de foot, cherche club entre Lesparre et Soulac Tél: 07 80 16 38 03

RENCONTRES

Homme seul 74 ans cherche Femme libre, à partir de 65 ans pour rompre solitude caractère simple, sympa. Tél : 06 09 88 77 32

IMMOBILIER

ACHATS

Cherche TERRAINS CONSTRUCTIBLES, secteur Médoc. Tél. 05 56 41 87 18

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

PETITES ANNONCES

Offre réservée aux particuliers
PROFESSIONNELS : contactez le **07 83 30 98 33**

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE (Cochez la ou les case(s) de votre choix)

Forfait (4 lignes)		☐ 1 semaine : 7 €	☐ 2 semaines : 14 €
Ligne(s) supplémentaire(s)		☐ + ... ligne(s) x 2 €	☐ + ... ligne(s) x 4 €
Encadrement		☐ + 3 €	☐ + 6 €
Fond de couleur		☐ + 2 €	☐ + 4 €
Photo*		☐ + 5 €	☐ + 8 €
Domiciliation journal**		☐ + 5 €	☐ + 10 €
Recevoir le justificatif de 1er parution :	PAPIER	☐ + 3,20 €	☐ + 3,20 €
	PDF	☐ + 1 €	☐ + 1 €

2 SEMAINES ACHETÉES = 3ÈME SEMAINE OFFERTE !

TOTAL DE VOTRE ANNONCE ..... € ..... €

*À envoyer par email à **petites.annonces@lejournaldumedoc.fr** **La mention "Ecrire au journal qui transmettra" accompagnera votre annonce

RÉDIGEZ DISTINCTEMENT VOTRE ANNONCE

Écrivez en majuscules. Une lettre ou un espace par case. Un espace entre chaque mot.
Toute annonce parvenant sans règlement ou mal rédigée sera refusée.

Forfait (4 lignes) (1 ligne ± 27 caractères - Forfait 108 caractères ± 4 lignes)

Ligne(s) supplémentaire(s) (2 € pour 1 ligne ± 27 caractères - 5 lignes maximum)

TRANSMETTEZ VOTRE ANNONCE

Par courrier à :
ALC RÉGIE - Service petites annonces
LE JOURNAL DU MÉDOC
6 rue Pierre et Marie Curie
CS 42110 - 33525 Bruges Cedex

Délai de réception :
Jusqu'au **MERCREDI 15H30**
pour une parution le **VENDREDI**.

+ VOTRE RÈGLEMENT

Nos annonces sont payables à la commande.

☐ **Par chèque :**
le joindre à votre annonce à l'ordre de **ALC RÉGIE**, à l'adresse ci-dessus.

☐ **Par CB :**
par téléphone au **05 56 44 72 24**.

☐ **En espèces :**
directement à l'agence du **JOURNAL DU MÉDOC**.

VOS COORDONNÉES (à remplir pour le bon traitement de votre commande)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Tél : ..... Email : .....

Renseignements : **05 56 44 72 24**

Le Journal du Médoc | Journal MEMBRE du réseau | ALC RÉGIE

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre petite annonce et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Groupe PMSO - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Les Estivales de musique : trois soirées pour finir en harmonie

MUSIQUE. Pour la dernière semaine des Estivales de Musique en Médoc, du 10 au 17 juillet, les jeunes talents musicaux continuent à se succéder dans les châteaux médocains pour offrir aux spectateurs des performances musicales de haute volée.

Esther LABORDE

Ryan Wang, le Trio SŌRA et Christopher Borloz & CO seront les trois derniers artistes à se produire pour l'édition 2026 du festival les Estivales de musique en Médoc. Avec l'ambition de mettre en lumière les talents les plus prometteurs de la musique classique, l'évènement propose surtout une expérience unique : des cadres de concert somptueux dans des Châteaux médocains, ainsi que des dégustations pour parachever chaque représentation.

Alors que nous sommes à la moitié du festival, Jacques Hubert, président de l'évènement, se satisfait du très bon départ qu'il a pris : « *C'est une grande réussite, les gens sont très contents, il n'y a pas de raison que cela ne continue pas !* »

Ryan Wang, pianiste canadien, BBC Young Musician et plus jeune lauréat du prix Cortot 2024 investira le Château Brane-Cantenac, à Margaux ce vendredi 10 juillet. À travers des notes de Mozart, de Schubert et de Moussorgski, ce concert commenté par Clément Rochefort permettra au public venu l'écouter de découvrir ce jeune prodige de 18 ans. Le 15 juillet, ce sera au tour du Trio SŌRA d'offrir un univers musical au Château Batailley, à Pauillac. Composé de Pauline Chenais au piano, Camille Fonteneau au violon, et Angèle Legasa au violoncelle, le groupe, lauréat de nombreux concours, devrait faire vibrer le public, notamment au travers du Trio de Schubert, entendu dans le célèbre film Barry Lyndon. Enfin, une dernière représentation aura lieu au château Malleret, au Pian-Médoc. Christophe Borloz & Co proposeront une performance « *complètement inédite dans le Sud-Ouest* », selon Jacques Hubert, en faisant résonner le cor des Alpes.

Toutes les représentations seront suivies par une dégustation de vins pour que le public et les artistes puissent échanger entre eux.

■



Ryan Wang se produira au Château Brane-Cantenac le vendredi 10 juillet. *PHOTO RYAN WANG*

IDÉE SORTIE.

Pique-nique 100 % médocain au Château Sénéjac



Sénéjac : un lieu idéal pour passer un moment au vert. *PHOTO DSAVID DUCHON-DORIS*

Un joli parc, une caisse en bois et une nappe. C'est tout ce qu'il faut pour préparer le pique-nique proposé vendredi 10 juillet en début de soirée par le Château Sénéjac au Pian-Médoc. Il suffit ensuite de composer le panier gourmand à partir des produits médocains. Au programme également : un concert du groupe Famous Rogues. Cette idée d'organiser un moment décontracté s'inscrit dans la logique d'ouverture de la propriété viticole, tournée vers l'œnotourisme avec ses chambres d'hôtes, des visites commentées, l'accueil d'afterworks ou encore l'accueil de mariages et de séminaires. L'an dernier, Château Sénéjac avait prévu une séance de cinéma en plein air. Cet été, c'est une simple toile de tissu pour s'installer dans l'herbe du parc sur lequel s'ouvre le château.

■

Entrée libre, gratuite, réservation conseillée.





Un air de vacances

Quand Cissac-Médoc fête le vin

FÊTE LOCALE. Entre dégustation, musique et bonne humeur, cette nouvelle édition a confirmé que ce moment devient un des rendez-vous privilégiés des étés Médocains.

Véronique CAYRE

Samedi 4 juillet, le parc du château Lamothe, propriété de la famille Fabre à Cissac-Médoc, a accueilli la sixième édition de Cissac fête le vin. À l'ombre des majestueux platanes centenaires, dont la fraîcheur était particulièrement appréciée en cette période de canicule, visiteurs, viticulteurs et bénévoles se sont retrouvés pour une soirée placée sous le signe de la convivialité, du partage et de la musique. Pendant une semaine, les bénévoles de l'association Ici c'est Cissac se sont mobilisé pour préparer cet évènement. Cette édition marquait un tournant dans l'organisation. Désormais, présidée par Jean Sébastien Bossuet, épaulé par Didier Legoff, l'association a dû s'adapter après l'élection de Christophe Capelli à la mairie, celui-ci ne pouvant plus assurer la présidence. Malgré une organisation quelque peu remaniée et une communication moins percutante qu'à l'accoutumée, chacun a trouvé sa place et la manifestation a rassemblé près de 230 visiteurs. Une dizaine de viticulteurs étaient présents pour faire découvrir leurs meilleurs crus, tandis que plusieurs food trucks assuraient la restauration. Côté animation, le duo Leslie Ryan a ouvert la soirée avec un répertoire renouvelé de chanson française, délaissant pour l'occasion son univers country. Son complice guitariste a également séduit le public avec une belle interprétation d'un titre de Francis Cabrel. Ketty's Project a ensuite fait danser les participants avant la retransmission, à 23 heures, du match de la coupe du monde de football entre la France et le Paraguay, suivie d'une fin de soirée animée par DJ Quove.



Belle ambiance sous les frondaisons des platanes du domaine Fabre pour Cissac fête le vin. *PHOTO JDM-VC*

■

CHÂTEAU
Les Tuileries
MÉDOC
CRU BOURGEOIS SUPÉRIEUR



Un vignoble, un vigneron, un vin

vigneron indépendant

Ce vigneron travaille sa vigne,
Vinifie et élève son vin,
Commercialise ses produits.

ISSU D'UNE EXPLOITATION HAUTE VALEUR ENVIRONNEMENTALE



MUSÉE DE LA TONNELLERIE
Vente directe à la propriété

Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h

DARTIGUENAVE & FILS
PROPRIETAIRES RECOLTANTS

6 rue de Lamena, 33340 Saint-Yzans-de-Médoc
05 56 09 05 31 / contact@chateaulestuileries.com
www.chateaulestuileries.com

Visites & dégustations gratuites

Retrouvez-nous aussi
à Montalivet
Le Caveau des Tuileries !
Boutique de vin - Bar à vin
Vente directe de la propriété
Ouvert à partir de 10 h



MUSIQUE.

Saint-Vivien-de-Médoc : quand la musique classique s'invite au cœur du village

Mélomanes, réjouissez-vous ! La musique classique ne s'écoute pas seulement dans les salles de concert mais s'invite aussi dans un site unique. Le cœur d'un village offre un écrin idéal pour savourer l'été en écoutant de la musique. Samedi 5 juillet, à Saint-Vivien-de-Médoc, pour la 2e édition, les 40 musiciens de l'orchestre symphonique de Talence se sont installés en soirée sous les platanes de la place de l'église et c'était musicalement très bien.

La soirée a débuté par une prestation des enfants de l'école sous la baguette d'Alexandre Berthelin, professeur à l'école de musique Sifasi'l et musicien violon alto dans l'orchestre. Puis, le concert a commencé. Dirigés par le chef d'orchestre, Eloi Tembremande, les musiciens ont interprété des œuvres de Camille Saint-Saëns, Christoph Willibald Gluck, Jules Massenet et Giuseppe Verdi, terminant par des extraits de l'opéra Aïda. L'an passé, le succès fut plébiscité de tous. Cette année, avec la sonorisation gérée par Sylvain Petit-Albertelli (président de Sifasi'l), parfaitement adaptée au site, ce fut tout simplement un enchantement musical. Michel Logvenoff, président de l'association Saint-Vivien Développement et initiateur du projet, était aux anges. Comme il en rêvait, la place de l'église était noire de monde. Ce spectacle classique en plein air a fait le bonheur des connaisseurs, mais aussi celui d'un public plus large à la découverte des subtilités de la musique classique. Un public de tout âge, villageois, médocains et vacanciers, certains venus de loin… tous ont apprécié le choix musical des différentes œuvres, la prestation des musiciens, la qualité de retransmission du son. Une bonne nouvelle annoncée en fin de soirée, il y aura une prochaine fois : l'orchestre symphonique de Talence reviendra en nocturne samedi 3 juillet 2027.



La musique classique s'invite au cœur du village. *PHOTO JDM-DORO*

Dominique ROUYER

■

Paysages à bon port

EXPOSITION. Le vernissage de la nouvelle exposition de Marc Blanchet se déroulait devant un nombreux public ce samedi 4 juillet au vieux port aux huîtres du Verdon-sur-mer.

Gaël MOIGNOT

D'emblée, l'artiste local a annoncé la couleur : « *Cette année, pas de visite dans l'espace, pas de planète à visiter, ce sera pour l'année prochaine avec des nouvelles fraîches de l'univers.* » Et en effet, contrairement à ce qui pouvait être attendu, les tableaux créés cet hiver et exposés dans sa cabane n'ont rien de l'univers spatial. « *Cette année c'est une année peinture contemporaine* », reprend Marc Blanchet, avec des tableaux aux ambiances médocaines pour certains et urbaines pour les autres, lui qui affirme qu'il n'a pas « *de style défini, pour justement ne pas s'enfermer dans une même formule, pour reprendre une citation de Picasso* ». Même si les couleurs vives et équilibrées illuminent encore ses œuvres. Il n'y a pas de peinture abstraite non plus, le peintre avouant avoir beaucoup de mal avec cette peinture « *car j'ai toujours besoin de construire* ». Enfermé dans son atelier les longs mois d'hiver, Marc Blanchet « *travaille seul et solitaire, comme un ours dans ma caverne* » plaisante-t-il. « *Je rajoute ne peindre ni pour la gloire ni pour la fortune, mas uniquement par pure passion, par nécessité absolue, parce que c'est ma vie* », pour le plus grand plaisir de ses nombreux admirateurs.

■



Marc Blanchet organisait le vernissage de sa nouvelle exposition samedi 4 juillet. *PHOTO JDM-GM*

Pour rappel, les cabanes d'artistes sont ouvertes les mardis soirs lors des nocturnes du vieux port aux huîtres et le dimanche matin avec l'arrivée du nouveau marché hebdomadaire.

EXPOSITIONS.

Deux rendez-vous simultanés au musée de Soulac-sur-mer

Le vernissage du vendredi 3 juillet à 18 h 30 au musée de Soulac-sur-mer a regroupé un très nombreux public qui a pu découvrir les deux expositions qui se tiendront jusqu'au 20 septembre au musée.

Au rez-de-chaussée se trouve une exposition conçue par le réseau de recherche R3 Rivages, représenté par Bérengère Papion, et l'artiste Véronique Grenier. Intitulée « Le Littoral et ses mondes engloutis », elle mêle l'art et la science sur le thème très détaillé de la côte locale et ses évolutions. Notons qu'au cours de l'été, l'artiste Véronique Grenier proposera plusieurs dates d'ateliers créatifs en lien avec le thème de l'exposition. Les dates de ces ateliers créatifs sont indiquées dans le dépliant des animations estivales de la commune.

Au premier étage « Soulac vu par Gedo, quand la photo rencontre l'IA » propose une série de vues présentée par Nicolas Gevodius. Il reprend des photos actuelles ou anciennes de villas et paysages Soulacais agrémentés de végétations, personnages ou autres éléments générés par l'intelligence artificielle utilisée comme outil. Le résultat est remarquable.

Lors de son discours d'inauguration, le maire Xavier Pintat a avoué avoir un grand plaisir d'accueillir le vernissage de ces deux expositions de qualité, « *qui nous permettent d'apporter l'une comme l'autre un regard différent sur le monde qui nous entoure* ». « *Notre objectif c'est de dynamiser ce musée et de l'ouvrir été comme hiver, le week-end bien sûr en hiver* », a indiqué le maire.



Il y avait un nombreux public au vernissage des deux nouvelles expositions estivales 2026 au musée soulacais. *PHOTO JDM-GM*



Les créations éphémères de Véronique Grenier. *PHOTO PIERRE PLANCHENAULT*

Gaël MOIGNOT

■

SUR LA ROUTE DES VINS DU MÉDOC

Château d'Osmond
GRAND VIN DE BORDEAUX HAUT-MEDOC
Venez découvrir les coulisses du monde viticole et l'art de la dégustation !





Visite & dégustation GRATUITES
Du lundi au dimanche de 9h à 12h et de 14h30 à 18h

36 Route des Gûnes, 33250 CISSAC-MÉDOC
+33 6 09 74 36 25 - frederic.morlier@chateaudosmond.com
www.chateaudosmond.com
L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.

CHÂTEAU LANESSAN
HAUT-MÉDOC

PORTES OUVERTES
Jeudi 16 juillet 2026
de 14h00 à 22h00
à Cussac-Fort-Médoc

Dégustations & Visites gratuites
de 14h00 à 19h00

Animations & Nocturne
jusqu'à 22h00

Départ des visites toutes les 30 minutes
Chais, Jardins & Musées du Cheval

Balades en calèches
(payante)

Marché d'artisans
et producteurs locaux

Food trucks
et gourmandises locales

Concert Pop Rock Blues
en soirée !

ENTRÉE GRATUITE sans réservation

50km BORDEAUX
10km PAUILLAC
40km LACANAU
30km HOURTIN

L'art de vivre à la médocaine !
EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX
Trouvez le point de vente à côté de chez vous.



Ou rendez-vous sur
lejournaldumedoc.fr

Pour tout renseignement : 05 57 75 14 00

SURVEILLANCE DES PLAGES

CARCANS

- **Carcans-plage**
Tous les jours, de 11h à 19h (baignade secondaire de 14h30 à 18h30).
- **Maubuisson Pôle (Lac)**
Tous les jours, de 11h à 19h.
- **Bombannes (Lac)**
Tous les jours, de 11h à 19h.
- **Le Montaut (Lac)**
Tous les jours, de 14h à 18h30.

GRAYAN-ET-L'HÔPITAL

- **Plage du Gurp**
Tous les jours, de 11h30 à 18h30.
- **Plage Euronat (Dépée Centre et Sud)**
Tous les jours, de 11h30 à 18h30.

HOURTIN

- **Hourtin-plage**
Tous les jours, de 11h à 19h (baignade secondair, de 14h à 19h).
- **Hourtin-port (Lac)**
Tous les jours, de 13h à 19h.
- **Piqueyrot (Lac)**
Tous les jours, de 13h à 19h.

LACANAU

- **Plage centrale**
Tous les jours, de 11h à 19h.
- **Plage Nord**
Tous les jours, de 11h à 19h (baignade secondaire, de 14h à 19h).
- **Plage des Écureuils (Sud)**
Tous les jours, de 11h à 19h.
- **Plage Super Sud**
Tous les jours, de 11h à 19h.
- **Moutchic (Lac)**
Tous les jours, de 12h à 19h.
- **La Grande Escoure (Lac)**
Tous les jours, de 14h à 18h30.

LE PORGE

- **Plage du Gressier**
Tous les jours, de 11h à 18h30.
- **Plage de La Jenny**
Tous les jours, de 11h30 à 18h30.

LE VERDON-SUR-MER

- **Plage de la Chambrette**
Tous les jours, de 12h30 à 19h.
- **Plage de Saint-Nicolas**
Tous les jours, de 12h30 à 19h.

NAUJAC-SUR-MER

- **Plage du Pin Sec**
Tous les jours, de 12h à 18h30.

SOULAC-SUR-MER

- **Plage Centrale**
Tous les jours, de 11h à 19h.
- **Plage des Naïdes (Sud)**
Tous les jours, de 11h à 19 h.
- **Plage de l'Amélie**
Tous les jours, de 11h à 19h.
- **Plage des Olives (Nord)**
Tous les jours, de 11h à 19h.

VENDAYS-MONTALIVET

- **Plage de Montalivet (Centre/Nord et Sud)**
Tous les jours, de 11h à 19h.
- **Plages du CHM (Centre Héliomarin de Montalivet)**
P1 : tous les jours, de 11h à 19h.
P2 : tous les jours, de 11h à 19h.
- **Plage du ACM (Atlantic Club Montalivet)**
Tous les jours, de 11h à 19h.





DRAPEAUX DE BAIGNADE

- **Baignade autorisée et surveillée**
- **Baignade dangereuse mais surveillée**
- **Baignade interdite et dangereuse**
- **Baignade interdite (pollution)**
- **Baignade surveillée à certaines horaires**
- **Zone de pratiques aquatiques et nautiques**

LES JEUX DE L'ÉTÉ

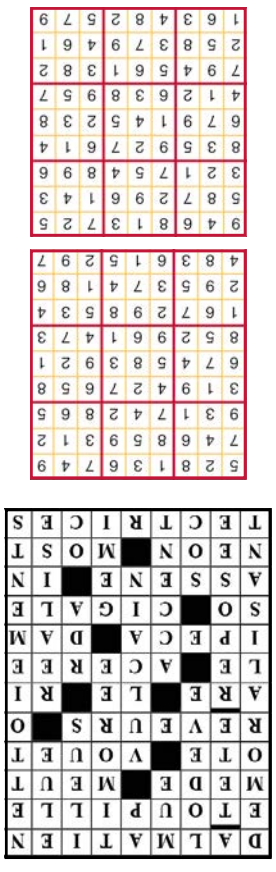
Grille de M.Malgras

	De nature à décourager	Avec réflexion	Dans l'Hérault	Epinette	Préfixe	Qui est trop méfiante	Occlusion intestinale	Dame de cœur	Le tarare sert à en faire
Chien	→								
Sert d'amorce	→								
Habitant de l'Iran ancien	→				Pousse / Papillon	→			
Fait se dissiper	→			Peintre français	→				
Dans les nuages	→							Se rend compte	
Un peu de terre	→			Article / Ton	→		Participe / Anc. Etat	→	
Bande de tissu	→		Mordante	→					
Racine vomitive	→					Châtiment / (A) geint	→		
Sur la rose des vents	→		Insecte / Fer forgé	→					
Allonge	→						En vogue / Particule	→	
Un des éléments de l'air	→				Ville de Bohême	→			
Plumes d'oiseaux	→								

	2		1	3	6	7	4	
7		6						2
	3		7		2	8		5
	1	9		2		6	5	
6	7		5		3	9		1
8	5	2	9		1	4		3
		7						
		5				1	8	
4	8				5			

9			8	1	3			
	8	7	2	9		1		
	2			5	4	8	9	6
8		5		2	7	6	1	4
		9	1	4			3	
4	1	2		3		9	5	
7					1	3		2
2				7		4		
1			4	8	2		7	9

Les solutions



Le ciné en plein air

CINÉMA. La commune de Castelnau-de-Médoc invite les habitants à prolonger les vacances avec son traditionnel cinéma en plein air, organisé le samedi 29 août à 21 heures.

Gilles SALLES

Gratuit et ouvert à tous, le cinéma en plein air de Castelnau-de-Médoc marquera la dernière grande soirée estivale avant la rentrée. Cette année, la projection se déroulera dans un nouveau cadre : le Théâtre de Verdure, un espace naturel que la municipalité souhaite mettre en valeur à travers ses animations culturelles. Familles, amis et cinéphiles pourront ainsi profiter d'une séance sous les étoiles dans une ambiance conviviale.

Les Castelnaudais sont également invités à participer au choix du film. Quatre longs-métrages sont en compétition : *Dragons*, *Lilo & Stitch*, *Le Robot Sauvage* et le classique *Retour vers le futur*.

Le vote est ouvert jusqu'au 26 juillet sur la page Facebook de la commune et sur l'application mobile Castelnau de Médoc. Il suffit d'indiquer le numéro ou le titre de son film favori. Le résultat sera annoncé quelques jours plus tard sur les supports de communication municipaux.

Une belle occasion de partager un moment de détente en plein air et de clôturer l'été dans une ambiance chaleureuse et familiale. ■



Image extraite du film Le Robot sauvage, l'un des films en compétition. *PHOTO DR*

ARTISTES

LE RETOUR DU P'TIT MONTMARTRE

Dimanche 12 juillet de 9 h 30 à 13 heures, c'est le retour du P'tit Montmartre qui s'installe sous les platanes de la place de l'église de Saint-Vivien-de-Médoc. Le temps d'un matin d'été, c'est la 9e édition de ce marché des artistes et artisans d'art qui réunit des peintres et des photographes, des écrivains, des musiciens, des sculpteurs et des plasticiens… Au fil des ans, le P'tit Montmartre est devenu un espace culturel et festif, lieu de rencontre des artistes, des visiteurs et des musiciens qui animent le village chaque dimanche matin du 12 juillet au 16 août.

Dominique ROUYER



Chaque dimanche matin, de 9 heures à 14 heures. *ARCHIVES JDM-DORO*

HORAIRES DE TRAVERSÉE DES BACS

LE VERDON ⟷ ROYAN

JUSQU'AU 23 AOÛT

7 JOURS SUR 7, DU LUNDI AU DIMANCHE INCLUS (ROTATIONS CONTINUES)
Premier départ à 7h15 (Samedi à 6h30) | Dernier départ à 20h30

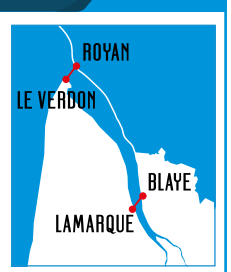
7 JOURS SUR 7, DU LUNDI AU DIMANCHE INCLUS (ROTATIONS CONTINUES)
Premier départ à 7h50 (Samedi à 7h15) | Dernier départ à 21h

BLAYE ⟷ LAMARQUE

JUSQU'AU 23 AOÛT

7 JOURS SUR 7, DU LUNDI AU DIMANCHE INCLUS
7h15 | 9h | 10h30 | 12h | 13h30 | 15h | 16h30 | 18h | 19h30

7 JOURS SUR 7, DU LUNDI AU DIMANCHE INCLUS
7h45 | 9h30 | 11h | 12h30 | 14h | 15h30 | 17h | 18h30 | 20h



TOUTE L'INFORMATION À JOUR SUR LE SITE
gironde.fr/bacs
Sous réserve de modifications par le service des bacs de la Gironde (gironde.fr/bacs)

BON APPÉTIT !

LA RECETTE DE LA SEMAINE

TARTE AUX CERISES ET MACARONS



Crédit : Candi presse

PRÉPARATION 30 minutes

CUISSON 30 minutes

INGRÉDIENTS

- 500 g de cerises
- 100 g de petits macarons (type amaretti)
- 75 g de beurre mou
- 75 g de sucre en poudre
- 2 jaunes d' œufs
- 1 cuillerée à soupe de fécule
- 2 cuillerées à soupe de crème fraîche épaisse

PRÉPARATION DE LA RECETTE

1. Préchauffer le four (thermostat 7 - 210°C).
2. Abaisser la pâte au rouleau sur 3 millimètres d'épaisseur et en garnir une tourtière préalablement beurrée.
   Replier le pourtour en cordon et piquer le fond avec les dents d'une fourchette. Réserver au réfrigérateur.
3. Laver, équeuter et dénoyauter les cerises.
4. Réduire les macarons en poudre à l'aide d'un robot.
5. Dans une terrine, travailler le beurre mou en pommade avec le sucre en poudre, puis incorporer les jaunes d'œufs, la fécule, les macarons en poudre et enfin la crème fraîche.
6. Sortir la pâte brisée du réfrigérateur. Etaler la crème de macarons en couche régulière sur le fond de pâte, en lissant avec le dos d'une cuillère.
7. Disposer les cerises par-dessus, en les serrant et en les enfonçant légèrement.
8. Enfourner à mi-hauteur et faire cuire 30 minutes.
   Au sortir du four, démouler sur une grille et laisser refroidir complètement.

LE PETIT + *On peut accompagner la tarte de crème fouettée.*

À déguster avec un vin des Crus Artisans

DES ARTISANS VIGNERONS
qui vous accueillent près de chez vous !
PORTES OUVERTES 24, 25 & 26 juillet 2026
www.crus-artisans.com
Crus Artisans du Médoc

LE GRAND Jeu de l'été

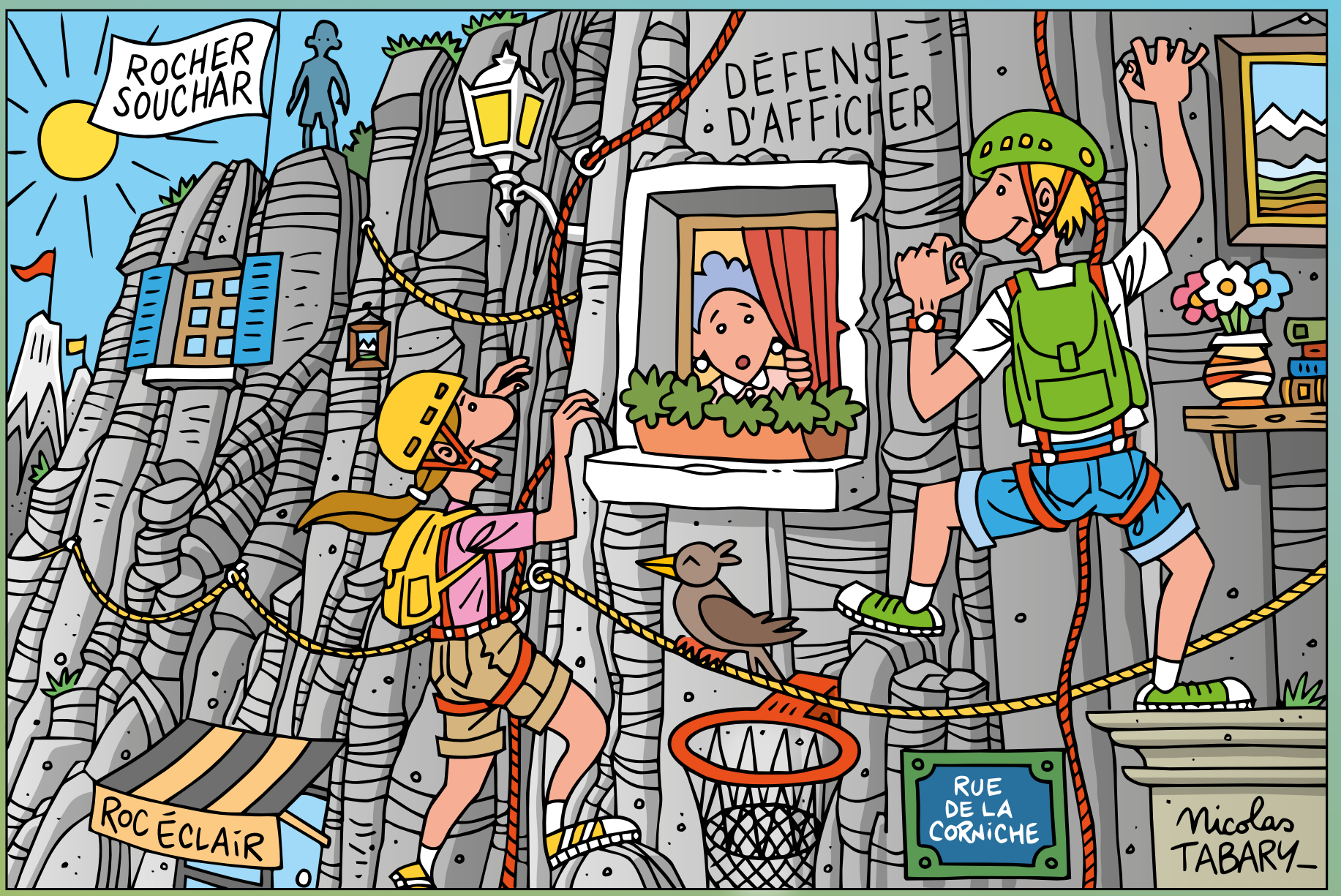
AVEC LE Journal DU Médoc

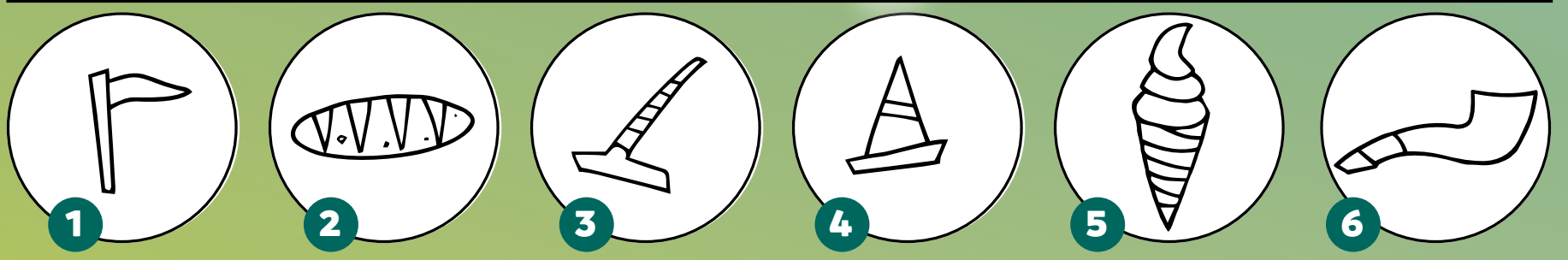
DU 3 JUILLET AU 14 AOÛT 2026

JOUEZ ET TENTEZ DE GAGNER !

Un week-end au **Futuroscope** pour 2 personnes
Deux entrées au **Futuroscope**

futuroscope XPERIENCES





MODE D'EMPLOI

- Durant **sept semaines**, retrouvez le grand jeu de l'été.
- Chaque semaine, trouvez, dans un nouveau dessin, les **trois objets cachés** (parmi les six proposés).
- Oubliez la couleur, **seules la forme et la taille** des objets **doivent être identiques**.
- Notez les **numéros** des objets trouvés (avec la date de parution) pour les reporter sur le **bulletin de participation** qui paraîtra dans le **journal du 14 août**, à renvoyer avant le jeudi 27 août 2026.
- *Jeu gratuit. 1 participation par foyer (même nom, même adresse).*

scannez-moi

SCANNEZ LE QR CODE POUR ACCÈDER AU RÈGLEMENT COMPLET



Bulle d'inspiration à Vertheuil

BANDE DESSINÉE. Le samedi 11 et dimanche 12 juillet se tiendra la deuxième édition du festival Bulles en Médoc. Il met à l'honneur le 9e art et l'associe aux vins du Médoc, pour proposer une expérience aussi originale que surprenante.

Esther Laborde

Quoi de mieux que la bande dessinée et le vin pour réunir au sein d'un même lieu les petits et les grands ? Le festival Bulles en Médoc propose pour la deuxième année consécutive des moments d'échange intergénérationnels. Et effectivement, il y en a pour tous les âges : pour les enfants, ateliers créatifs d'initiation au dessin de bande dessinée, pour les adolescents, discussions sur la BD comme vecteur d'expression et de la créativité. Enfin, pour les adultes, animations mêlant découverte de la BD et initiation au patrimoine local. Comme l'expliquent très bien les organisateurs, « *la bande dessinée française transcende les modes et possède une vitalité qui n'est plus à démontrer. Elle est également un formidable outil de transmission, capable d'éveiller l'imaginaire des plus jeunes, de stimuler la créativité des adolescents et de conduire à l'évasion les adultes autour d'un univers partagé.* »

Le concept ? Chaque auteur ou autrice de bande dessinée sera associé à un château viticole du Médoc, pour créer des binômes inédits « *entre univers graphique et savoir-faire viticole* ». Parmi eux Franck Magerin, invité d'honneur et associé au Moulin de Duhart, Sandra Cardona avec Loudenne ou encore Emmanuel Despujol avec le château d'Agassac. Le scénariste de bande dessinée Corbeyran assurera la direction artistique de l'évènement. Le petit plus ? Chaque auteur créé une étiquette pour le château auquel il s'associe, et en adéquation avec son coup de crayon. Une façon originale et moderne de mettre en valeur le patrimoine local viticole.

L'an dernier, la première édition avait connu un franc succès. 550 visiteurs de toute la France étaient venus participer à l'évènement. ■



L'affiche signée Frank Margerin. *BULLES EN MEDOC*

Le Festival de Bandes Dessinées Bulles en Médoc aura lieu les 11 et 12 juillet 2026 au cœur du Médoc. L'entrée est gratuite pour tous, de 10 h 00 à 18 h 00 à la Salle des Augustins à Vertheuil en Médoc en Gironde.

MUSIQUE.

Un soir, quatre groupes à Saint-Vivien-de-Médoc



Bonne humeur avec le festival Au Ras du Sol. *PHOTO JDM-DORO*

Samedi 18 juillet en soirée, l'association Saint-Vivien développement organise le Festival au ras du Sol, à Saint-Vivien-de-Médoc, qui accueillera quatre groupes de musiciens médocains. À 19 heures : Heart of Blues. 20 heures : Pépette Songs. 21 heures : A4 rock 70's et à 22 heures : C'est la vie Rock'n'roll Band, du rock pour danser ! Exceptionnellement, la rue principale du bourg sera fermée à partir de 17 heures entre la rue Antoine-Faujerolles et la route de Jau. Deux scènes seront installées, dans le but de se répondre, de faire un « bœuf », des tables et des bancs également - pour ceux qui souhaitent se poser… L'idée, c'est d'allier la convivialité du bourg, le plaisir de la musique en Live et l'attrait des propositions culinaires des commerçants de Saint-Vivien, avec un fil rouge : la musique. C'est gratuit ! Buvette et restauration sur place.

Dominique ROUYER ■



Un enchantement musical et poétique

MUSIQUE. Samedi 27 juin dernier, les salons du château Beychevelle ont accueilli pour la deuxième fois, le jeune Ensemble Vocal Cœur Médoc.

Bernard MARCHAND



Un concert de grande qualité. *PHOTO JDM-BM*

Sous la baguette du chef Bernard Buffat et accompagné par la talentueuse pianiste, lauréate de nombreux prix internationaux Florence Chaubin-Guillaume, le groupe vocal s'est attaché à faire revivre des chants renaissances (dont le légendaire *Mignonne, allons voir si la rose*, sur un poème de Pierre de Ronsard universellement connu). Dans un deuxième temps, le chœur a abordé des œuvres moins anciennes de Gabriel Fauré (dont le poème de Victor Hugo *Les djinns*, qu'il a lui-même mis en musique), Claude Debussy, Maurice Ravel et Francis Poulenc. Enfin, la dernière partie était consacrée à des œuvres plus contemporaines, chants fantaisies du XX[e] siècle telles Les boîtes à musiques et *La queue du chat*, des inoubliables Frères Jacques entre autres.

Ce programme éclectique (et inhabituel pour ce groupe vocal, normalement plus coutumier des œuvres plus classiques), a emporté l'enthousiasme d'une salle pleine à craquer et l'on sentait bien qu'au fil du temps, l'adhésion s'amplifiait dans ce lieu à l'acoustique remarquable. L'expérience a été concluante et la connivence s'est rapidement instaurée entre le chœur et le public. Pour terminer le concert, le chœur donnait un extrait du *Stabat Mater* d'Antonin Dvorak qui acheva de combler l'auditoire. Le public semblait heureux… le chœur et son chef aussi ! Le chœur qui reviendra à ses premières amours en donnant la *Messe en Ré* et des extraits de *Stabat Mater*, samedi 14 novembre (20 h 30) en l'église de Saint-Médard-en-Jalles et dimanche 15 novembre (16 heures) en l'église de Listrac-Médoc. ■

CONCERT.

Des chansons plein la tête



L'équipe se compose de douze chanteurs qui se relaient sur scène. *PHOTO DR*

Ils sont issus d'émissions musicales télévisées célèbres, ils aiment les chansons et ont décidé de se rassembler pour présenter un concert à Maubuisson le mercredi 29 juillet à partir de 21 heures sur la place du Pôle. Une douzaine d'artistes seront sur scène bénévolement. Les noms, ou plutôt les prénoms, d'Élodie, Geoffrey, Léa, Dorian, Nelly, Violaine, Yoan (maestros de *N'oubliez pas les paroles*), Tim, Maëline, Lina (de *The Voice Kid*), Damien (gagnant du *Plus grand karaoké de France* sur M6), Axelle (de la *Nouvelle Star*), Titouan (de l'Eurovision) ont été avancés. La liste peut évoluer.

Les bénéfices collectés par les concerts seront versés à une association caritative. Au programme : des tubes d'hier, d'avant-hier et d'aujourd'hui, destinés à ravir les spectateurs de tous âges. Si pour l'instant la liste des chansons interprétées n'a pas fuité, il y a fort à parier qu'on entendra les grands classiques allant de Jean-Jacques Goldman à Michael Jackson en passant par Daniel Balavoine, Queen, Joe Dassin, Louane ou Michel Sardou et d'autres… Concert gratuit. ■

Saint-Estèphe

Les rendez-vous de la mairie !

LUNDI 13 JUILLET 2026

Parc de la Mairie
À partir de 18h30

MARCHÉ GOURMAND



Nombreux stands

HUÎTRES, HAMBURGERS, PAËLLA, CHURROS, ETC.

BUVETTE, ANIMATION MUSICALE & BONNE AMBIANCE ASSURÉE !

FEU D'ARTIFICE

À 23H AU STADE

N'oubliez pas vos couverts ! Les glacières ne sont pas admises sur le site.

JEUDI 30 JUILLET 2026

Jardin du Presbytère, 14 rue des Martyrs de la Résistance — De 19h à 21h

les jeudis du Presbytère



SOIRÉE AFTERWORK



Karelle (Pop / Folk)

VENEZ BOIRE UN VERRE EN MUSIQUE !

Entrée gratuite + buvette sur place

Prochain rendez-vous **jeudi 6 août « Les jeudis du Presbytère »**

L'AGENDA de la semaine

Liste des manifestations non exhaustive, susceptible d'être modifiée

VENDREDI 10 JUILLET

BLANQUEFORT
- Un été pour tous : renforcement musculaire (10 heures - 12 heures), jeux d'escape d'aventure (10 heures), atelier nature à l'écoute des oiseaux (10 heures, 10 h 45 et 11 h 30), initiation jonglerie et équilibre sur objet (10 heures - 12 heures), chorale intergénérationnelle (10 h 15 - 11 heures), Barbotte, spectacle pour enfants (11 heures), atelier culinaire éco-responsable « rouleau de printemps tutti-frutti » (16 heures - 17 h 45), animation archery game (16 heures - 19 heures), jeux de transversement en famille (de 0 à 3 ans, 16 h 30 - 18 heures), renforcement musculaire adapté (17 heures - 18 heures), sandball (18 heures - 19 heures), animation musicale guitare et chant (18 heures - 19 heures).
Parc de Fongravey.

CARCANS-MAUBUISSON
- Badminton dans le cadre de Cap 33
Salle des sports (Carcans-ville), 20 heures.
- « Le con promis », comédie
Café-théâtre, 21 h 30.

CASTELNAU-DE-MÉDOC
Loisirs créatifs
La Cabane aux Partages, 14 heures - 17 heures.

EYSINES
- Boîte à bidouilles : atelier perles à repasser (à partir de 7 ans)
Médiathèque Jean-Degoul, 14 h 30.
- Soirée aqualudique et baptêmes aquatiques (à partir de 8 ans) et initiation à l'apnée (à partir de 16 ans)
Piscine du Pinsan, 20 heures - 22 heures.

GRAYAN-ET-L'HÔPITAL
Marché nocturne animé
Jardin des associations, 18 heures - 23 heures.

HOURTIN
Marché nocturne
Esplanade Christian-Renard, Hourtin-port, 19 heures - 23 heures.

LACANAU
- Concert Locals Night DJ Set dans le cadre du Caraïbos Lacanau Pro
Front de mer, 21 heures - 00 h 30.
- Marché nocturne
Front de mer, 18 heures - minuit.

LAMARQUE
Karaoké animé par Ketty Events
Port, dès 19 heures.

LE PIAN-MÉDOC
Pique-nique avec concert duo Famous Rogues et diffusion du match
Parc du Château de Sénéjac, 18 h 30 - 23 heures.

LE VERDON-SUR-MER
Marché nocturne animé par Radio Dance Band
Port-Médoc (anse de La Chambrette), 18 h 30.

MARGAUX-CANTENAC
Concert de Ryan Wang (piano) dans le cadre des Estivales de musique en Médoc
Château Brane-Cantenac, 20 h 30.

SAINT-CHRISTOLY-MÉDOC
Loto
Salle des fêtes, 20 h 30.

SAINT-SEURIN-DE-CADOURNE
Soirée musicale et dansante avec Ona Mae
Guinguette Rol an Guy, 20 heures - 23 h 30.

VENDAYS-MONTALIVET
Partir en livre : nos petits et grands héros
Médiathèque, 10 heures - 12 heures.

DU 10 AU 12 JUILLET

TALAIS
Fête de l'huître : loto (sous chapiteau, 21 heures) le vendredi ; vide-greniers (9 heures - 18 heures), apéritif offert (11 h 30), sardinade des cabaniers (midi et soir), concours de pétanque (15 heures) et pêche au crabe (17 heures), concert Pépette Songs (19 heures - 20 h 45), concert Les 2 Two (21 heures) le samedi ; randonnée pédestre de 8 et 12 km La Talaisienne (rendez-vous cabane n°18, dimanche à 8 h 45), karaoké (15 heures) le dimanche.
Port.

JUSQU'AU 11 JUILLET

GRAYAN-ET-L'HÔPITAL
Exposition de céramiques d'Anne Malécot Boutin
Médiathèque.

PAUILLAC
Tournoi de tennis des Grands Crus
Tennis-club.

SAMEDI 11 JUILLET

CARCANS-MAUBUISSON
New Orléans Jazz, concert
Square H.-Debedat (Maubuisson), 21 heures.

CASTELNAU-DE-MÉDOC
- Atelier tricot, crochet, broderie
La Cabane aux partages, 9 heures - midi.

COUQUÈQUES
La tablée couquèquoise : apéritif offert, repas partagé et jeux pour petits et grands
Salle des fêtes.

CUSSAC-FORT-MÉDOC
Festival Perform : performances artistiques, danse, poésie, art contemporain, ateliers participatifs, rencontres artistiques
Fort-Médoc, 17 heures - 22 heures.

LACANAU
- Stage de danse urbaine
Salle du Cosec (Lacanau-ville), 14 h 30 - 19 h 15.
- Tournoi de pétanque : doublettes en méli-mélo en semi-nocturne avec soirée barbecue
Place de Coubertin (Lacanau-océan), 18 heures.

MACAU
Auberge espagnole : pique-nique du tiers-lieu Agora Macaudaise. Apportez votre pique-nique et votre pistolet à eau. Structure gonflable et ventriglisse sur place.
Café associatif, 12 heures - 17 heures.

NAUJAC-SUR-MER
Marché gourmand avec animation musicale The Distillers
Place de la mairie, 19 heures.

SAINTE-HÉLÈNE
Festival Esqui'riot
Allée du stade municipal, 17 heures - 1 heure.

SAINT-LAURENT-MÉDOC
- Concours de pétanque tête à tête et monté 4 parties au goal-average (annulé)
Boulodrome de Benon.
- Les Pirates déjantés : marché gourmand nocturne avec animation musicale et feu d'artifice (reportés au vendredi 24 juillet)
Champ de foire de Bernos, dès 19 heures.

SOULAC-SUR-MER
- Animation musicale avec le groupe Acoust'ease
Place de la Basilique, 11 heures - 13 heures.
- Marché des saveurs nocturne
Place de la Basilique, dès 18 heures.

VENDAYS-MONTALIVET
Back to eighties, concert
Place du 8-Mai 1945, 21 h 30 - 23 heures.

VERTHEUIL
Vide-greniers
Domaine de Nodris, 7 h 30 - 16 h 30.

SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12 JUILLET

LESPARRE-MÉDOC
Vide-greniers
Tour de l'Honneur, 8 heures - 18 heures.

VERTHEUIL
Festival Bulles en Médoc
Salle des Augustins, 10 heures - 18 heures.

DU 11 AU 14 JUILLET

CARCANS-MAUBUISSON
Internationaux de France Ilca : régate de dériveurs
CVBCM Bombannes.

SOULAC-SUR-MER
Foire gastronomique
Place de la Basilique, 10 heures - 20 heures.

DU 11 AU 17 JUILLET

CARCANS-MAUBUISSON
Exposition artisanale avec les œuvres de trois artisans
Salle de l'Estran (Maubuisson).

DU 11 AU 30 JUILLET

LACANAU
Open de tennis
Tennis club de Lacanau.

DU 11 JUILLET AU 13 SEPTEMBRE

CARCANS-MAUBUISSON
Vente des artisans créateurs de l'association « Des deux mains », exposition
Espace artisanal.

JUSQU'AU 12 JUILLET

PAUILLAC
Festival international de cinéma Les Vendanges du 7e art
Cinéma l'Eden.

VERTHEUIL
« Regards en transition », exposition de Kaya Lewandowska
L'Aparté.

DIMANCHE 12 JUILLET

CARCANS-MAUBUISSON
- Beach-volley dans le cadre de Cap 33
Plage font du lac (Maubuisson), 17 h 30.
- Bonkers, concert
Carcans-plage, 21 h 30.

GAILLAN-EN-MÉDOC
Rando, exposition et repas champêtre
Château Grand Gallius, dès 9 h 30.

HOURTIN
Portes ouvertes de la caserne avec des manœuvres de démonstration et des ateliers (annulées)
Caserne des pompiers, dès 10 heures.

JAU-DIGNAC-ET-LOIRAC
Vide-greniers
Place de l'église, 7 heures - 18 heures.

LACANAU
- La Java en famille : journée jeux de société
Maison du Commandant, 15 heures - 18 heures.
Blind test dans le cadre du Caraïbos Lacanau Pro
Scène du Plazza, 21 heures - 00 h 30.

LE VERDON-SUR-MER
Marché de producteurs
Vieux port aux Huîtres, 8 heures.

ORDONNAC
Vide-greniers
Stade, en journée.

NAUJAC-SUR-MER
Marché de producteurs
Le Pin Sec, 19 heures.

SAINT-SEURIN-DE-CADOURNE
Marché gourmand
Port de La Maréchale, 19 heures -23 heures.

SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC
- Le P'tit Montmartre : marché des artistes et artisans d'art
Place de l'église, 9 h 30 - 13 heures.
- Marché nocturne
Place de l'église, 18 h 30 - 22 h 30.

SOULAC-SUR-MER
Animation musicale avec la banda L'Impériale
Dans les rues du centre-ville, 11 h 30 - 13 heures et 18 h 30 - 20 heures.

VENDAYS-MONTALIVET
- Monta'VTT (annulée)
Stade Stéphane-Duolé, 7 h 30 - 13 heures.
- Radio Dance Band, concert
Place du 8-Mai 1945, 21 h 30 - 23 heures.

LUNDI 13 JUILLET

CARCANS-MAUBUISSON
Soirée dansante
Place du Pôle (Maubuisson), 21 h 30.

GRAYAN-ET-L'HÔPITAL
Soirée afterbeach : soirée d'initiation au golf avec foodtruck
Balata Golf, 18 h 30.

HOURTIN
Marché nocturne
Place Fourès, Hourtin-plage, 19 heures - 23 heures.

SAINT-CHRISTOLY-MÉDOC
Apér'O Carrelet
Château Tour Castillon, 18 h 30 - 20 heures.

SAINT-LAURENT-MÉDOC
Les lundis gourmands de Listrac et Saint-Laurent
Place de la mairie, 19 heures - 23 heures.

SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC
Vide-greniers
Place de l'église, 8 heures - 19 heures.

SOULAC-SUR-MER
- Animation musicale avec le groupe New Orléans Quartet
Place de la Basilique, 11 h 30 - 13 heures.
- Cinéma en plein air avec la projection du film Bridget Jones : Folle de lui
Place de la Basilique, 22 heures.

DU 13 AU 25 JUILLET

GRAYAN-ET-L'HÔPITAL
Les toiles de Lili : les sœurs de toiles
Médiathèque.

JUSQU'AU 14 JUILLET

LACANAU
- Caraïbos Lacanau Pro, 45e édition : surf, skate & musique
Boulevard de la plage.
- « À la croisée des courants », exposition collective de photographes et vidéastes du Médoc sur le thème de l'océan
L'Escoure, mercredi - dimanche, 10 heures - 13 heures et 14 h 30 - 18 h 30. (Vernissage mardi 7 juillet, 19 h 30).

MARDI 14 JUILLET

BLANQUEFORT
Un été pour tous : cours d'aquagym
Piscine de Fongravey, 12 h 15 - 13 heures.

CARCANS-MAUBUISSON
Beach tennis dans le cadre de Cap 33
Plage front du lac (Maubuisson), 17 h 30.

CASTELNAU-DE-MÉDOC
- Ramène ton repas
La Cabane aux Partages, 12 heures - 14 heures.
- Papote en espagnol

OÙ SORTIR !





La Cabane aux Partages, 14 heures - 17 heures.
- Photos / Vidéos
La Cabane aux Partages, dès 17 heures.

GRAYAN-ET-L'HÔPITAL
Les Scènes du Gurp : concert du groupe The Blues Train
Parking nord de la plage du Gurp, 21 heures.

LAMARQUE
Marché nocturne
Port, dès 19 heures.

LE VERDON-SUR-MER
- Balade à vélo avec Bernard Baud
Rendez-vous au Point Infos, 9 h 30.
- Marché nocturne
Vieux port aux huîtres, dès 18 h 30.

ORDONNAC
Marché festif des courses en folies avec animations musicales
Stade, 19 heures - minuit.

SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC
Les mardis de « La belle saison » : textes et chansons de Chanta Galiana accompagnée par Dan Fonagnol
Espace Beau-Bourg.

SOULAC-SUR-MER
Marché nocturne
L'Amélie, 18 heures - 23 heures.

VALEYRAC
Marché nocturne
Port de Goulée, 18 h 30 - 23 heures.

VENDAYS-MONTALIVET
Visite de la Maison du patrimoine
Maison du patrimoine, 10 heures - 12 heures - 14 h 30 - 18 h 30.

VERTHEUIL
Scène ouverte musicale
L'Art en Partage, 19 heures - 22 heures.

ZOOM sur



LES BONNES TABLES de l'été



DU 14 AU 16 JUILLET

CARCANS-MAUBUISSON
« Le con promis », comédie
Café-théâtre, 21 h 30.

DU 14 AU 29 JUILLET

CUSSAC-FORT-MÉDOC
8e édition de Fort à propos, exposition des indépendants plasticiens de Bordeaux
La Chapelle, Magasin à poudre et Corps de garde à la mer (Fort-Médoc).

MERCREDI 15 JUILLET

AVENSAN
Afterbeach
Château Meyre, 17 heures - 21 heures.

BLANQUEFORT
Un été pour tous : renforcement musculaire adapté (10 heures - 12 heures et 17 heures - 18 heures), découverte des équipements sportifs en accès libre (10 heures - 11 h 30), baby gym : éveil, parcours et ateliers (10 heures - 12 heures), balade à poneys (10 heures - 12 heures), venez découvrir les chevaux miniatures américains (10 heures - 12 heures), l'heure des histoires (de 0 à 3 ans, 10 h 30), initiation à la danse orientale (11 heures - 11 h 45), découvrir la programmation avec le robot blue-bot (de 4 à 6 ans, 16 heures - 18 heures), balade à poneys (16 heures - 19 heures), découverte les chevaux miniatures américains (16 heures - 16 heures), sandball (18 heures - 19 heures)
Parc de Fongravey.

CARCANS-MAUBUISSON
- Marché aux livres
Place du Pôle (Maubuisson), 10 heures - 13 heures.
- Théâtre de marionnettes : Le Peuple des dunes
Musée des Arts et Traditions Populaires (Maubuisson), 11 heures.
- Badminton dans le cadre de Cap 33
Salle des sports (Carcans-ville), 20 heures.

CASTELNAU-DE-MÉDOC
- Heure du conte (dès 3 ans)
Bibliothèque, 10 h 30.
- Jeux du mercredi
La Cabane aux Partages, 14 heures - 17 heures.

GAILLAN-EN-MÉDOC
Les mercredis Chai show : vin, tapas et show
Cave Uni-Médoc, 18 h 30.

LACANAU
Les mercredis de la danse avec l'association Jokko qui initie aux danses africaines de l'Ouest
Front de mer, 21 h 30.

PAUILLAC
Concert de Vienne à Buenos Aires avec le Trio Sora composé de Pauline Chenais (piano), Camille Fonteneau (violon) et Angèle Legasa (violoncelle) dans le cadre des Estivales de musique en Médoc
Château Batailley, 20 h 30.

QUEYRAC
Marché gourmand avec animation musicale de Let Me Sing et diffusion de la demi-finale de la Coupe du monde de football
Place du 11-Novembre, 18 heures - 22 heures.

SAINT-CHRISTOLY-MÉDOC
Marché gourmand avec animation et concert
Port, dès 18 h 30.

SAINT-ESTÈPHE
Les rendez-vous du vigneron
Maison du vin, 14 heures - 18 heures.

SAINT-GERMAIN D'ESTEUIL
Les mercredis à la ferme : visite et soirée grillade avec ambiance
La ferme deux Lagunes, 19 heures - minuit.

SOULAC-SUR-MER
- Animation babyfoot géant
Place du marché, 18 heures - 19 h 30.
- Animation musicale avec Nola Brass Band
Dans les rues du centre-ville, 18 h 30 - 20 heures.

TALAIS
Marché nocturne avec animation musicale Les pépites de la chanson française
Place de la mairie, 19 heures - 23 heures.

VENDAYS-MONTALIVET
- La découverte de Monta : A la découverte des plantes comestibles
Dans les marais de Montalivet, 10 heures - 12 heures.
- Tournoi FIFA 33 (jeu vidéo)
Médiathèque, 10 heures - 12 heures.

JEUDI 16 JUILLET

BLANQUEFORT
- Un été pour tous : randonnée pédestre (8-10 km, départ du chalet de Fongravey, 8 h 30 - 10 h 30), renforcement musculaire adapté (10 heures - 12 heures et 17 heures - 18 heures), yoga (10 heures - 11 h 30), baby gym : éveil, parcours et ateliers (10 heures - 12 heures), tennis (pré-inscription devant le chalet de Fongravey, 10 heures - 11 heures), musicothérapie (de 6 mois à 3 ans, sur inscription à spe@ville-blanquefort.fr, 10 h 30 - 11 h 30), cours d'aquabike (piscine, 12 h 15 - 13 heures), découverte de badminton (16 heures - 17 heures), sandball (18 heures - 19 heures).
Parc de Fongravey.

CARCANS-MAUBUISSON
- Open beach-wrestling
Plage de Maubuisson, 10 heures - 17 heures.
- « Sous le ciel des mille dieux », spectacle pour enfants
Salle de l'Estran (Maubuisson), 11 heures.
- Contes et concours de dessins (3 - 10 ans)
Bibliothèque (Carcans-ville), 11 heures - 12 heures.
- Beach Tour de lutte : initiations encadrées, démonstrations et mini-tournois
Plage de Maubuisson, 10 heures - 17 heures.
- Foire artisanale et gastronomique
Carcans-plage, 17 heures - 23 heures.
- Soirée découverte de la voile sur un 2 mats
CVBCM (domaine de Bombannes), 18 h 30 - 20 h 30.
- Basket 3X3 dans le cadre de Cap 33
Salle des sports (Carcans-ville), 20 heures.
- Moovers, concert
Place du Pôle (Maubuisson), 21 h 30.

CIVRAC-EN-MÉDOC
Marché nocturne et gourmand animé
19 heures - 23 heures.

CUSSAC-FORT-MÉDOC
Journée portes ouvertes au Château Lanessan : visites du musée du cheval, jardins et chais avec dégustations de vins (14 heures -19 heures) ; balades en calèche et marché d'artisans et producteurs locaux ; concert du groupe Nord-Sud (18 heures - 22 heures).
Château Lanessan.

EYSINES
Nongrata, spectacle
Esplanade du Plateau, 19 heures - 20 heures.

HOURTIN
- Journée démonstration et initiation BMX
Hourtin-port, 10 heures.
- Jeux, contes et goûter à l'ancienne
Musée de Hourtin, 15 heures.
- Concert Lightnin'g Bird
Hourtin-plage, 21 heures.

LABARDE
Afterwork en Médoc
Château Dauzac, 18 h 30 - 21 heures.

LACANAU
- Le Carrousel des jeux
Ludo-médiathèque (Lacanau-océan), 10 heures - 12 h 30.
- Tournoi des saisonniers de beach-volley
Plage, 19 h 30.
- Nova sauvageonne, concert
Maison du Commandant, 20 heures - 22 heures.
- Spuny Boys, concert
Front de mer, 21 h 30.

LAMARQUE
Afterwork Quizz animé par Ketty Events
Port, dès 19 heures.

LE VERDON-SUR-MER
- Atelier créatif « Constellations »
Maison de Grave, 10 heures - 12 heures.
- La ronde des tilleuls avec Laurence Dessimoulie
Maison de Grave, 16 heures - 18 heures.
- Les marais au crépuscule
Marais du conseiller, 20 heures - 22 heures.

NAUJAC-SUR-MER
Soirée avec les chauves-souris
Réservation auprès du Parc naturel régional Médoc, 20 h 30 - 22 h 30.

PAUILLAC
- Vide-greniers de l'été
Quai Paul Doumer, 9 heures - 17 heures.
- Foire aux vins et dégustations
Maison du tourisme et du vin, 5 heures - 19 heures.
- Balade avec Hector, pirate corsaire à la barbe fleurie
Rendez-vous à l'office de tourisme, 16 heures - 17 h 30.

SAINTE-HÉLÈNE
Les Jeudis du SunSKa : concert afro house / bass house dub / electro
Jardin de la médiathèque, 19 heures - 22 heures.

SAINT-ESTÈPHE
Soirée sous le cèdre
Château La Haye, 17 h 30 - 21 h 30.

SOULAC-SUR-MER
- Dédicace de Patrick Azzura
Librairie de Corinne, 10 heures.
- Présentation des coups de cœur jeunesse avec Oriana Villalon
Librairie de Corinne, 10 h 30.
- Atelier créatif d'art plastique avec Estelle Barucci : création de magnet sur le thème des animaux marins
Musée d'Art contemporain, 15 heures - 17 h 30.
- Animation musicale avec le groupe New Orléans Jazz Quartet
Dans les rues du centre-ville, 18 h 30 - 20 heures.
- Concert de Dave Kelly Founder Member of The Blues Band
Chapelle de l'Amélie, 20 h 30.
- Groupe Club Sandwich, concert
Front de mer, 21 h 30.

TALAIS
Guitare catalane mineto, concert
Église, 20 h 30.

VALEYRAC
Afterbeach
Château Bellerive, 17 heures - 21 heures.

VENSAC
Marché nocturne
Place de l'église, 18 heures.

JUSQU'AU 18 JUILLET

EYSINES
Partir en livre : exposition « La Cour des

contes »
Médiathèque Jean-Degoul. (Visite guidée et lectures les 27 juin et 9 juillet, 10 h 30).

SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC
Tournoi de tennis
Au club.

JUSQU'AU 19 JUILLET

BLAIGNAN-PRIGNAC
Exposition estivale des Arts du Savoir-Faire Médocain (plusieurs artistes)
Les Arts du Savoir-Faire Médocain.

JUSQU'AU 25 JUILLET

SAINT-LAURENT-MÉDOC
« Carnet de voyage en Namibie », exposition de photographies de Marc Arlaud,
Médiathèque.

JUSQU'AU 28 JUILLET

SAINT-ESTÈPHE
Exposition des peintures de Clare Avery
Maison du vin, lundi-vendredi 10 heures - 18 heures et samedi 14 heures - 18 heures.

JUSQU'AU 30 JUILLET

LE PORGE
Mayotte, joyau de l'océan Indien, **exposition de photographies de Philippe et Vincent Dondon**
La Grange aux Tiroirs.

VENDAYS-MONTALIVET
Jurassic Lego, exposition
Médiathèque (Vendays).

JUSQU'AU 31 JUILLET

LACANAU
Un mois, un artiste : exposition des œuvres de Claire Louisin
Ludo-médiathèques de la ville et de l'océan.

LE VERDON-SUR-MER
Terre et mer, **exposition des aquarelles et huiles de Christine Duplantier**
Musée du phare de Cordouan et des Arts et Balises, jeudi-dimanche, 14 heures - 18 heures.

VERTHEUIL
Expositions céramiques, peintures, photographies et sculptures
Abbaye de Vertheuil, vernissage vendredi 3 juillet à 19 heures.

JUSQU'AU 2 AOÛT

SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC
Peintures de Gunhild Lorenzen et Floriane Messina, chapeaux de Sapo, bijoux de Béatrice Ayestaray, créations d'Osier Déco et sacs d'Anja, exposition
Galerie Beau Bourg.

JUSQU'AU 29 AOÛT

EYSINES
Fertiles : festival de land art. *Parasites*, **expositions des œuvres de Julien Mouroux et Edouard Rochet ;** *Refuges imaginaires*, **exposition des œuvres de Marine Mastin et** *La grande Cerfe*, **exposition des œuvres d'Olivier Thomas**
Parc du château Lescombes, Bois de la Comtesse et Parc du Vigean.

LE TEMPLE
- Le Combat de livres, challenge lecture (7-15 ans)
Ludobibliothèque Pass'Temple, 9 h 30 - 18 heures.
- Quiz ludique : Viens tester tes connaissances sur les jeux de société
Ludobibliothèque Pass'Temple, 9 h 30 - 18 heures.

JUSQU'AU 30 AOÛT

SOULAC-SUR-MER
- « Le littoral et ses mondes engloutis », exposition
Musée d'Art et d'Archéologie (rez-de-chaussée).
- « Soulac vu par Gedo ! Quand la photo rencontre l'IA ! », exposition
Musée d'Art et d'Archéologie (1er étage).

JUSQU'AU 31 AOÛT

CARCANS-MAUBUISSON
- « Carcans dans la Grande Guerre, 1914-1918 », exposition temporaire
Musée Jean-Gasnier, maison des arts et traditions populaires, mardi-jeudi, 15 heures - 18 h 30.
- « Upcycling et art textile », exposition des travaux de Michel Espaignet et Brigitte Wautier Sourisse
Musée Jean-Gasnier, maison des arts et traditions populaires, mardi-jeudi, 15 heures - 18 h 30.

VERTHEUIL
Coiffes civiles et militaires d'ici et d'ailleurs, exposition
Le Garde Mémoire écomusée du centre-Médoc.

LE VERDON-SUR-MER
Exposition des peintures et sculptures de Virginie Guillot de Suduiraut
Bibliothèque.

JUSQU'AU 1ER SEPTEMBRE

LE TEMPLE
Jeux d'extérieur
Ludo-bibliothèque Pass'Temple, 14 heures - 17 heures.

JUSQU'AU 6 SEPTEMBRE

VENDAYS-MONTALIVET
Grande roue de 50 mètres de hauteur
Boulevard du Général-Leclerc, 11 heures - minuit.

JUSQU'AU 20 SEPTEMBRE

EYSINES
Vanités, **exposition d'art contemporain par Pierre Buraglio, Claude Buraglio et Zipora Bordek**
Centre d'art contemporain Pierre-Brana, Château Lescombes, mercredi - dimanche, 14 heures - 18 h 30.

LACANAU
***Instants du littoral*, exposition de l'association Kalani**
La Forestière, plage Sud.

JUSQU'AU 29 SEPTEMBRE

LISTRAC-MÉDOC
Slem, exposition
La Briqueterie du Médoc, vernissage vendredi 10 juillet à 18 h 30.

JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE

ARSAC
Concours photo sur le thème : « L'eau dans tous ses états »

CARCANS-MAUBUISSON
Les célébrités naufragées, exposition
Salle de l'Estran.

JUSQU'AU 28 NOVEMBRE

CUSSAC-FORT-MÉDOC
Exposition posthume des œuvres de Paul Deligey
Corps de Garde Royal (Fort-Médoc).

JUSQU'AU 12 DÉCEMBRE

PAUILLAC
Une saga photographique médocaine, **fausse exposition rétrospective du Studio Georges Lefayque, par Loïc Siri**
Maison du Tourisme et du vin, vernissage vendredi 3 juillet.



LUNDI 13 JUILLET

AVENSAN
Show laser, animation podium Disco Super Star, feu d'artifice (23 heures)
Plaine des sports, 19 heures - 1 heure.

BÉGADAN
Apéritif offert par la mairie, groupe musical (18 h 30), DJ (dès 21 h 30), feu d'artifice (23 heures)
Port de By, dès 18 h 30.

CISSAC-MÉDOC
Fête nationale en musique : concert de l'école de musique de Cissac (19 heures), concert de Djeboka (19 h 45), concert de The Distillers (21 h 15) et ambiance DJ avec DJ Quove (23 h 15).

EYSINES
Bal du 13 juillet : repas (apportez votre repas ou foodtrucks sur place) animé par le groupe Bonkers et DJ set à partir de 21 heures
Château Lascombes, dès 19 heures.

LACANAU
Concert de Marveen band dans le cadre du Caraïbos Lacanau Pro (21 h 30 - 23 heures), feu d'artifice (23 heures), DJ set aerobic collective (23 heures - 2 heures).
Front de mer (Lacanau-océan).

LE PORGE
Concerts, feu d'artifice (23 heures), pêche aux canards
Esplanade Brémontier, dès 18 heures.

LISTRAC-MÉDOC
Apéritif avec un concert de l'Harmonie de Listrac (19 heures), repas moules-frites animée par Ketty Event's et feu d'artifice (annulé).
Salle socio-culturelle et stade de football, dès 18 h 30.

MACAU
Sardinade, bal dansant animé par DJ Florestan et les Pin Up Margalaise, feu d'artifice (23 heures)
Salle François-Mitterrand, dès 20 heures.

MARGAUX-CANTENAC
Apéritif offert par la mairie, repas animé par le DJ disco love, feu d'artifice (annulé)
Salle des fêtes et stade (Margaux), dès 18 h 30.

MOULIS-EN-MÉDOC
Fête nationale et feu d'artifice
Parking de la salle polyvalente, 19 heures - 1 heure.

NAUJAC-SUR-MER
Marché nocturne (18 heures - 22 heures), feu d'artifice (22 h 30)
Pin Sec.

SAINTE-HÉLÈNE
Bal des pompiers animé par un DJ, feux d'artifice
Place du foirail, dès 19 heures.

SAINT-ESTÈPHE
Marché gourmand et feu d'artifice
Port de la Chapelle, dès 18 h 30.

SALAUNES
Stand de paella, soirée animée par un DJ, feu d'artifice (22 h 45)
Salle des fêtes de La Garenne, 18 heures - 23 heures.

VENDAYS-MONTALIVET
Bal des pompiers
Jardin de la Cure, 19 heures - 23 h 55.

MARDI 14 JUILLET

ARSAC
Partage du verre de l'amitié (18 h 15), concerts de la Batterie fanfare d'Arsac et du groupe The Distillers « Rock from Médoc » et grand bal populaire animé par DJ Christopher (dès 18 h 30), feu d'artifice (23 heures)
Plaine de Soubeyran, dès 18 heures.

BLANQUEFORT
Jeux de société et carte Magic (17 heures - 21 heures), balade insolite avec des lamas, des chevaux miniatures et une calèche (17 h 30 - 19 h 30), initiation au tir à l'arc et au futsal (18 heures - 20 heures), balade à poneys (18 heures - 20 heures), animation créative et clownesque : « L'hymne national blanquefortais » (19 heures - 21 heures), soirée dansante (21 heures - 1 heure), feu d'artifice (annulé).
Parc de Fongravey.

CARCANS-MAUBUISSON
Défilé avec la Banda à l'Ouest et la confrérie du Bidaoù et de la Chanterelle, commémoration (11 heures), vin d'honneur (11 h 30), fête champêtre avec repas (fête de Foirail, 19 h 30), soirée dansante avec DJ Franky (21 heures), feu d'artifice (stade, 23 heures).
Carcans-ville.

CASTELNAU-DE-MÉDOC
Soirée en musique avec Disco Super Star (dès 19 heures), feu d'artifice (annulé)
Par des deux Jalles.

CUSSAC-FORT-MÉDOC
Pique nique convivial (12 heures), apéritif offert par la municipalité (18 h 30), repas champêtre (19 heures), animation musicale avec Hecoolage (19 heures - minuit), feu d'artifice (23 heures), structures gonflables gratuites, tombola
Fort-Médoc.

GAILLAN-EN-MÉDOC
Cérémonie et vin d'honneur

GRAYAN-ET-L'HÔPITAL
Cérémonie (10 h 50), verre de l'amitié (salle Guy-Lartigue), vide-greniers (face au stade municipal, 7 heures - 17 heures), concours de pétanque (13 h 30), beach-volley sur pelouse (15 h 30), DJ Set Chams Music (21 h 30), feu d'artifice (23 heures), châteaux gonflables

HOURTIN
Régate de la fête nationale (14 heures), concert de Guillaume Arsaut (21 h 30), feu d'artifice (23 heures).
Hourtin-port.

LACANAU
Retransmission de la demi-finale de la Coupe du monde de football sur écran géant, concert de Pop Shaker, feu d'artifice en musique (23 heures), bal des pompiers avec DJ Set
Halte nautique (Lacanau-port), dès 19 heures.

LE VERDON-SUR-MER
Cérémonie aux monuments aux Morts et vin d'honneur (11 heures), animations gratuites par les pompiers et visite de la caserne (14 heures - 16 h 30), spectacle French'Cancan (Vieux port aux huîtres, 17 heures - 19 heures), retraite aux flambeaux (départ place du Grand Chêne, 21 heures), feu d'artifice (La Chambrette, 22 h 45), bal.

LESPARRE-MÉDOC
Cérémonie patriotique (10 h 30), défilé de véhicules de pompiers, gendarmerie, police municipale, Croix Rouge française, Protection civile... (10 h 45), apéritif républicain offert.

MARGAUX-CANTENAC
Balade nature de 6 km avec un casse-croûte à mi-chemin et un apéritif offert à l'arrivée
Départ du parking de la salle des fêtes (Margaux), 9 h 30.

SAINTE-HÉLÈNE
Parade des véhicules des sapeurs-pompiers (départ de la caserne, 10 heures), cérémonie (11 h 30) et apéritif offert
Salle des fêtes.

SAINT-LAURENT-MÉDOC
Cérémonie commémoration, défilé motorisé des pompiers (rues G.-de-Gaulle et Camille-Maumey), fanfare et exposition de photos « 90 ans » et des véhicules (Place du 8-Mai 1945)
Dès 10 heures.

SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC
Balade à vélo et discours républicain du maire.

SOULAC-SUR-MER
Animation musicale avec le groupe Poussez pas Mémé (dans les rues du centre-ville, 12 heures- 13 heures, 18 heures - 19 heures et 22 h 15 - 22 h 45), spectacle pyrotechnique « Lumières impressionnistes » par JC Couturier (plage centrale, 23 heures), bal du 14-Juillet des sapeurs-pompiers (place de la Basilique, 18 h 30 - 1 heure).

TALAIS
Célébration de la fête nationale
Monuments aux morts, 9 heures.

VENDAYS-MONTALIVET
Maquibouilles et sculpteur de ballons (place de la Taoulade à Montalivet, 10 h 30 - 12 h 30), cérémonie commémorative (place du 11-Novembre 1918 à Vendays, 11 heures), vin d'honneur (caserne des pompiers), concert Havana Brass Machine (rue piétonne de Montalivet, 21 heures), déambulation Le Savonnier (rue piétonne de Montalivet, 21 heures), feu d'artifice (front de mer, 23 heures), DJ Pinché (place du 8-Mai 1945 de Montalivet, 23 h 30).

VENSAC
Structures gonflables (18 heures - 22 heures), concert de Pépette Song (19 h 30), spectacle de feu et lumière pyrotechnie led (22 h 30), bal populaire.

En raison des conditions climatiques, des événements sont susceptibles d'être annulés ou reportés.

Intermarché SUPER

Netto

ACHETEZ MOINS CHER EN MÉDOC

À vos côtés, pour passer un bel été !

SOULAC/ MER

VENDAYS-MONTALIVET

GAILLAN-EN-MÉDOC — Netto

LESPARRE

HOURTIN PLAGE

PAUILLAC — Intermarché SUPER

Intermarché SUPER / Netto — **CASTELNAU DE-MÉDOC**

LACANAU OCÉAN

MACAU — Intermarché SUPER

SAINTE-HÉLÈNE — Intermarché SUPER

LUDON-MÉDOC — Netto

PAREMPUYRE — Intermarché SUPER

LE PORGE — Intermarché SUPER

Ouvert les dimanches après-midi du 19/07 au 16/08

TOUS VOS MAGASINS SONT OUVERTS

du lundi au samedi en journée continue, le dimanche matin ainsi que le **14 juillet** et le **15 août**

les Mousquetaires

Bienvenue-Welcome-Willkommen

Holidays at low price!

Urlaub zu niedrigen preisen!

NOS SERVICES(1)

distributeur de billets · billeterie spectacle · location de voitures · borne électrique · e-drive · G.P.L. (uniquement à Castelnau) · lavage automobile rouleau · lavage automobile haute pression · station de gonflage de pneus · aspirateur voiture · gaz · station-service 24h/24

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

(1)Selon les magasins.